

inches

centimeters



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	L*	a*	b*
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87	L*		
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17	a*		
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46	b*		

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

Golden Thread

Colors by Munsell Color Services Lab

Dan Williams

Registre
des publications de bans
de Mariages.
de la paroisse de J. Perques.

Archives cantonales vaudoises

RM 22004.9

Microfilm

SB65

Ed 119/4



N^o 1.

Treboux & Olivier Les Dimanches, neuf, seize et vingt troisieme Decembre Mil huit cent vingt un, les bans de Mariage de Henri, Louis Legier Francois Treboux, age d'environ trente trois ans, domicilie a Meyes, bourgeois de St-Cergues et de Meyes, fils de Jean Joseph Alexandre Treboux et de Françoise Jaqueline nee Olivier sa femme, et de Jeanne Louise Olivier agee d'environ trente cinq ans, domiciliee a Meyes, bourgeois de Meyes, fille de feu Jean Etienne Olivier, et de Susanne Elizabeth nee Decré sa femme, ont été publiés dans la Paroisse de St-Cergues, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Romagny & Joppet, auquel les Epoux se sont adressés en premier lieu, que ces Epoux ont rempli les conditions prescrites par les articles 32 & suivans de la loi du 8 Decembre 1820.

Monneron Pasteur

N^o 2.
Gautschy & Tre-
boux.

Les Dimanches, dix, dix sept, et vingt quatre, Mars Mil huit cent vingt deux, les bans de mariage de Jacques Henri Gautschy age de vingt neuf ans, bourgeois de Rheinach, au Canton d'Argovie domicilie a Trélex, fils de Jean Matthieu Gautschy et de Jeanne Pernette nee Lappas sa femme; et de Louise Marie Treboux agee de vingt neuf ans, bourgeoise de St-Cergues, domiciliee a St-Cergues, fille de defunts Francois, Louis Treboux et de Jeanne Pernette nee Rosselat sa femme, ont été publiés dans la paroisse de St-Cergues d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Gingins et Trélex auquel les epoux se sont adressés en premier lieu, que ces Epoux ont rempli les conditions prescrites par les articles 32 et suivans de la loi du 8^{me} Decembre 1820, et que le permis de faire publier les bans du dit mariage dans le Canton, delivré par le Département de Justice et Police sous la date du Septieme Mars courant, est entre les mains du dit Pasteur.

Monneron Pasteur de St-Cergues

Treboua et
Cochet

Les Dimanches vingt huitième Septembre, cinquième et dixième Octobre Mil huit cent vingt-trois, les bans de mariage de Marc Louis Treboua, né le vingt septième May Mil sept cent quatre vingt quinze, bourgeois de Bursins, et d'Erques, domicilié à Prévessin département de l'Ain, fils de Albert Louis Samuel Treboua et de Françoise née Larome sa femme d'une part. Et de Louise Marie Cochet, née le troisième Décembre Mil sept cent quatre vingt dix sept, bourgeoise de Genève, domiciliée au Petit Saornex, fille de Pierre David Cochet, autorisant sa fille et de Domella Cochet sa femme, ont été publiés dans la paroisse de d'Erques d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Bursins auquel les Epoux se sont présentés en premier lieu, que ces Epoux ont rempli les conditions prescrites par les articles 32 et suivans de la Loi du 8^m Décembre 1820.

Mommeron Past

Treboua &
Duxaud

Les Dimanches vingt huitième Septembre, cinquième et dixième Octobre Mil huit cent vingt trois, les bans de mariage de Charles Aimé, Elixée Treboua âgé de cinquante trois ans, bourgeois de Bursins et d'Erques, fils de feu Jean Antoine Treboua et de Marquerite née Delarue sa femme d'une part. Et de Louise Georgette Duxaud, âgée de quarante deux ans, veuve de Abram Saugry de Rougemont, vivant régent à Gilly, fille de feu Jean Louis Duxaud de Gilly et d'Henriette née Leuer sa femme d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de d'Erques, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Bursins auquel les Epoux se sont présentés en premier lieu, que ces Epoux ont rempli les conditions prescrites par les articles 32 et suivans de la Loi du 8^m Décembre 1820.

Mommeron Past

N^o 8

André &
fottier

Les bans de mariage de Jean Philippe André né le septième Septembre dix huit cent trois, domicilié à St. Erques, & bourgeois de dite commune, fils mineur, mais dûment autorisé, de feu Jean Rodolphe André, et de Marie Françoise née Popelat sa femme d'une part, & de Marianne Julie fottier, née le cinquième Aoust dix huit cent un, domiciliée à Subonne & bourgeoise de dite commune, fille mineure, mais dûment autorisée de François fottier & de Rose née Gaudin sa femme d'autre part.

ont été publiés dans la paroisse de St. Erques, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur d'Subonne, auquel les époux se sont présentés en premier lieu, que ces époux ont rempli les conditions prescrites par les articles 32 et suivans de la loi du 8^e Décembre 1820.

Culliet Past suffrag

prescrites =
Pastor J. Culliet

N^o 9^{me}
Bory & Tisot

Les Dimanches quatorzième, vingt unième & vingt huitième Décembre Mil huit cent vingt trois les bans de mariage de Jean Louis Bory domicilié à Felex fils mineur de Jacques Bory bourgeois de Felex, & de Françoise Choussat de femme d'une part; et de Françoise Tisot demeurant actuellement chez le couteur en droit Niole à Felex, fille majeure de feu Jean Marie Tisot, & de feu Charlotte Proselat sa femme, d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de St Ferquon d'après la déclaration qui en a été faite par le Pasteur de Gingins & Felex auquel les époux se sont présentés en premier lieu, que ces époux ont rempli les conditions prescrites par les articles 32 & suivants de la loi du 8 Décembre 1820. *J. Culliet Past. suff.*

N^o 10^{me}
Tiruy & Constantin

Les Dimanches vingt huit décembre Mil huit cent vingt trois, & quatre d'once Janvier Mil huit cent vingt quatre, les bans de mariage de Jean François Henry Tiruy né à St Ferquon âgé de trente cinq ans, domestique, domicilié au Petit Saconnay (canton de Genève), fils majeur de défunt Jean Marie Tiruy, & de défunte Estienne Chambaz ses père & mère, d'une part; et de Louise Constantin née à Genève âgée de trente huit ans, domestique, domiciliée à Varenbi (en la commune du Petit Saconnay) fille majeure d'Abraham Constantin agriculteur, & de Marguerite Delacou domiciliés à Genève en France ses père & mère, d'autre part, ont été publiés dans la Paroisse de St Ferquon, comme ils ont été dressés par Monsieur le Maire du Petit Saconnay, d'après les usages reçus, & les formalités voulues par les lois du canton de Genève. — *J. Culliet Past. suff.*

N^o 11^{me}
Deleuverier & Proselat.

Les Dimanches vingt cinqième Janvier, premier & huitième Février Mil huit cent vingt quatre, les bans de mariage de Jean Ami Deleuverier, marchand de fromage, demeurant à Genève depuis deux mois, précédemment à Plainpalais, fils majeur de défunt Jean Pierre Deleuverier, & de Marianne Portalis de veuve, actuellement femme de François Lenoir & demeurant à Genève, d'une part, et de Jeanne Henriette Proselat domestique demeurant à Genève, fille majeure de défunt Daniel Proselat & de Permette Trebouy sa veuve, propriétaire, demeurant à St Ferquon, d'autre part, ont été publiés dans la Paroisse de St Ferquon, comme ils ont été dressés par M^r A. C. Martin, officier de l'Etat civil de la ville de Genève, d'après les usages reçus & les formalités voulues par les lois du canton de Genève. *J. Culliet Past. suff.*

N° 12

Ansermet
&
Treboux

Les Dimanches vingt septième Février, dixième & treizième Mars
Mil huit cent vingt cinq, les bans de Mariage de Jean Louis Ansermet
bourgeois de Chéserex, âgé de trente quatre ans & demi, domicilié à Chéserex, fils
des mariés & vivants Jean Louis Ansermet, & Prose Isabelle née Tissot de dit Chéserex
& de Jeanne Louise Marie Treboux âgée de trente ans, bour-
geoise de St Fergues & domiciliée à Treboux, fille d'Alexandre Treboux & de feu
Jeanne Marie née Pancheaud sa femme, d'autre part, ont été publiés dans la
paroisse de St Fergues, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur
de la paroisse de Gingins & Treboux auquel les époux se sont présentés en premier
lieu, que ces époux ont rempli les conditions prescrites par les articles trente deux
& suivants de la Loi du huitième Décembre Mil huit cent vingt

F. Chulliet
[Signature]

N° 13

Propellat
&
Fottier

Les Dimanches vingt dixième Juin, troisième & dixième Juillet
Mil huit cent vingt cinq les bans de Mariage de François Alexandre
Propellat (né le dix huit Mil sept cent huitante cinq) domicilié à St Fergues, bour-
geois de St Fergues, fils majeur de Jean Propellat, et de Françoise née Treboux, &
de Jeanne Prose Suzanne Fottier (née le dixième Février Mil huit cent deux) domiciliée
à St Fergues, bourgeoise de Prorogemont, fille majeure de David Fottier, & de Louise
née Dufour, ont été publiés dans la paroisse de St Fergues, après que l'épouse
m'a exhibé son extrait de naissance, le quel demeure déposé aux archives
de la cure - Les registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs
que l'époux est né le dixième Août Mil sept cent huitante cinq.

F. Chulliet Past. suff. *[Signature]*

N° 14

Chulliet
&
Fivaz

Les Dimanches onzième, dix huitième & vingt unième Septembre
Mil huit cent vingt cinq les bans de mariage de Marc François Louis Chulliet,
majeur, Ministre de St Evangile domicilié à St Fergues bourgeois de Formigny &
Foppet, fils de Jean Jacques Chulliet & de Louise, Suzanne, Elisabeth née Desvillard
sa mère, & de Jeanne Louise Sophie Fivaz majeure, domiciliée à Lau-
sanne, bourgeoise de Sapel, Payerne, & Yvonand, fille de feu Samuel François
Fivaz & de Julie Catherine née Lorminy, ont été publiés sans opposition dans
la Paroisse de St Fergues, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur
de Lausanne, auquel les époux se sont adressés en premier lieu, que ces époux
ont rempli les conditions prescrites par les articles trente deux & suivants de
la Loi du huit Décembre Mil huit cent vingt

F. Chulliet Past. suff. *[Signature]*

Le 19. 9. 1825.

1825 - 1826

N^o 15
 Propellat
 Rambosson

Les Dimanches vingtseptième Novembre, quatrième & onzième Decem-
 bre Mil huit cent vingt cinq les bans de mariage de Louis Francois Propel-
 lat âgé de trente deux ans né & demeurant à Genève fils majeur de Jean
 David Propellat bourgeois de St Fergues, & de défunte Françoise Forbag sa femme
 & de Jeanne Louise Rambosson âgé de trente cinq ans, née à Genève, citoy-
 enne de dite ville y demeurant fille de Jean Rambosson, & de Jeanne Louise
 Forbag sa femme, tous deux domiciliés à Genève ont été publiés dans l'Eglise de St
 Fergues, comme ils ont été dressés par M^r de Roches Conseiller secrétaire d'Etat
 de la République & Canton de Genève, & conformément au Concordat du quatrième
 Juillet Mil huit cent vingt.

Frs Chelliet Pastre suffrag

N^o 16
 Treboux
 Demouille

Les Dimanches cinquième, dixième & dixneuvième Février Mil huit cent vingt
 six, les bans de mariage de Marc Louis Treboux bourgeois de Bursins, de Bursins
 & de St Fergues, domicilié à Cendouve au Canton de Genève, fils majeur de Louis
 Samuel Treboux, & de feu Jeanne Françoise née Parmelin sa femme, veuf
 en premières noces de Louise Marie née Cochet, et de Jeanne Françoise Demouille
 originaire de Satigny au Canton de Genève, domiciliée au petit Saconnex au même
 Canton, fille majeure de Jean Louis Demouille, & de Thérèse née Ferrouy sa femme,
 ont été publiés sans opposition dans la Paroisse de St Fergues, d'après la déclaration
 qui m'a été faite par le Pasteur de Bursins au quel les époux se sont adressés
 en premier lieu, que les époux avoient rempli les conditions prescrites par les articles
 32 & suivants, de la Loi du 8 Décembre 1820.

Frs Chelliet Pastre suffrag

N^o 17
 Tiercy
 Goulard

Les Dimanches douzième, dixneuvième & vingtseptième Mars Mil huit cent vingt
 six, les bans de mariage de Jean Pierre Charles Tiercy bourgeois de St Fergues
 domicilié à Luins fils majeur de feu Jean Marc Tiercy & d'Estienne née Fran-
 coise sa femme, & de Jeanne Goulard bourgeois de Grand domicilié à Luins fille
 majeure de feu Nicolas Goulard & de Jeanne Suzanne née Meaire sa femme
 ont été publiés sans opposition dans la paroisse de St Fergues d'après la déclara-
 tion qui m'a été faite par le suffragant de Bursins au quel les époux se sont
 adressés en premier lieu que les époux avoient rempli les conditions prescrites par
 les articles 32 & suivants, de la Loi du 8 Décembre 1820.

Frs Chelliet Pastre suffrag

N^o 18
 Tisot &
 Angouillan

Les Dimanches vingt cinquième Juin, second & neuvième Juillet Mil huit cent
 vingt six, les bans de mariage de Lijée Jean Pierre Louis Tisot bourgeois de St Fergues
 domicilié à Versailles en France fils majeur de défunts Théodore Tisot & de Louise née
 Pragues sa femme, veuf en premières noces de Marguerite Gtardoin & d' Eugénie
 née Laurette Angouillan domicilié à Versailles en France fille majeure d'Hubert
 Louis Angouillan percepteur de contributions directes, & d'Antoinette Victoire Lucier sa
 femme ont été publiés sans opposition dans la paroisse de St Fergues d'après la

formule qui m'en a été transmise par les autorités de Versailles chargés de la tenue des Registres de l'Etat civil, formule qui restera déposée dans les archives de la Cure de St-Fergues.

Frs. Culliet
Pastor

No 19
Propellat
&
Trebouy

Les Dimanches huitième, quinzième & vingt-deuxième Octobre Mil huit cent vingt dix, les bans de mariage de Jean Henry Propellat âgé de vingt sept ans, bourgeois de St-Fergues, domicilié à St-Fergues, fils de défunt Jean Marc Propellat & de Jeanne Bernette née Andrie sa femme, & de Jeanne Elie Trebouy âgée de vingt sept ans, bourgeoise de St-Fergues, domiciliée à St-Fergues, fille de Pierre Francois Trebouy & de Claudine née Trebouy sa femme ont été publiés dans opposition dans la paroisse de St-Fergues après que les époux m'ont exhibé leurs actes de naissance les quels attestent ainsi que les registres qui déposent aux archives de la Cure que l'époux est né le vingt-quatrième Juin Mil sept cent quatre vingt dix neuf & l'épouse le quatorzième Juin

Mil sept cent quatre vingt dix neuf - Frs. Culliet Pastor

Née le
1304. 1820

Nicolas Propellat

No 20

Propellat
Prochorn

Propellat

Les Dimanches troisième, dixième & dix-septième Décembre Mil huit cent vingt dix les bans de mariage de Jean Francois Prochorn âgé de près de quarante ans, bourgeois de Genollier, domicilié à Genollier, fils de défunt Marc Daniel Prochorn & de Marie Maylan sa femme & de Jeanne Gabrielle Propellat âgée de trente deux ans & demi, bourgeoise de St-Fergues, domiciliée à St-Fergues fille de défunt Samuel Propellat & d'Elisette née Prochat sa femme ont été publiés dans la paroisse de St-Fergues, après que l'époux m'a exhibé son acte de naissance, le quel demeure déposé aux archives de la Cure. Les registres qui déposent aux archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le premier Juillet Mil sept cent nonante quatre.

Frs. Culliet Pastor

No 21

Fiercy
Prochat

Prochat

Les Dimanches dixième, dix-septième & vingt-quatrième Juin Mil huit cent vingt sept les bans de mariage de Jean Louis Fiercy âgé de trente ans, bourgeois de St-Fergues, domicilié au petit Saconey (Canton de Genève) fils majeur de défunt Elie Fiercy & de Marie née Coquier sa femme, & de Jeanne Julie Emilie Prochat âgée de vingt un ans, bourgeoise des Charbonniers & du Lac, domiciliée au petit Saconey (Canton de Genève) fille majeure de Pierre Maye Prochat & de Suzanne Françoise née Raymond, sa femme ont été publiés dans opposition dans la paroisse de St-Fergues, après que les époux m'ont exhibé leurs actes de naissance les quels demeureront déposés aux archives de la Cure de St-Fergues.

Frs. Culliet Pastor

1827 & 1828

N^o 22Mignot
&
Tepot

Les Dimanches quatrième, quinzième & vingt deuxième Juillet
Mil huit cent vingt sept les bans de mariage de Benjamin
Charles Esar Mignot âgé de vingt neuf ans bourgeois de Burtigny
d'un foyent domicilié à Cappel fils de défunt Salomon Mignot
d'une gabrielle née Gallay & de Anne Rose Charlotte Flenveit
Tepot âgé de vingt quatre ans bourgeoise de St Cergues domicilié
à Commugny fille de Jean Charles Tepot & de Louise née Mesuisin
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Cergues
d'après la déclaration qui m'a été faite par Monsieur
le Pasteur de Commugny que les époux ont rempli auprès de
lui les formalités voulues par les articles 32 & suivants de la Loi du

Jules X 1828 8^e Décembre 1820 -

Nicolas Cornillet

Jus Culliet

~~Mignot~~N^o 23Tiercy
&

Bonnet

Les Dimanches deuxième neuvième & dixième Décembre Mil huit
cent vingt sept les bans de mariage de Jean Jacques Tiercy âgé de
vingt sept ans, bourgeois de St Cergues domicilié à Genève fils de feu
Elyse Tiercy & de défunte Marie Rose Cotier sa femme d'une part, &
de Andrienne Bernette Bonnet âgé de vingt trois ans née & domicilié
à Genève fille de François Gaspar Bonnet citoyen de Genève absent
sans nouvelle & duquel on ignore l'existence ainsi que le domicile
de Louise Vot sa femme domiciliée à Genève d'autre part ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de St Cergues comme ils ont été des-
posés par l'officier dépositaire des Registres de l'Etat Civil de la ville de
Genève & conformément au Concordat du quatrième Juillet Mil huit
cent vingt.

Jus Culliet

N^o 24

Pittet

Treboux

Les Dimanches vingt sept Avril, quatre & onze May Mil huit cent vingt huit
les bans de mariage de Henry Louis Pittet âgé de vingt sept ans, bourgeois de Pampigny,
domicilié à Pampigny fils de Louis Gabriel Pittet & de Françoise Bernette Chery
sa femme, d'une part & de Suzanne Charlotte Treboux bourgeoise de St Cergues domi-
ciliée à St Cergues fille mineure & dûment autorisée de Jacques Treboux & de
Louise Mariamne née Trélaz sa femme d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de St Cergues, après que l'époux m'a exhibé son acte de naissance
le quel demeure déposé aux archives de la Cure ainsi que l'autorisation du
père de l'épouse. Les registres qui déposent aux archives de la Cure prouvent
d'ailleurs que l'épouse est née le cinquième Juin Mil huit cent & cinq.

Jus Culliet

N^o 25

Flutin
Ansermier

Les Dimanches quatre, onze & dix huit May, Mil huit cent vingt huit
 les bans de mariage de Jean Pierre Flutin âgé de quarante cinq ans
 & neuf mois, né à Stulley au Canton de Genève, bourgeois de St Cergues au
 Canton de Vaud domicilié à Attenaz, Canton de Genève, citoyen du dit Canton
 fils de feu Joseph Flutin & de défunte Elizabeth Durand sa femme, veuf en
 premiers noces de Jeanne Jaqueline Durand d'une part & de Jeanne Louise
Catherine Ansermier âgé de quarante un an & trois mois, bourgeoise de
Pentigny au Canton de Vaud, domiciliée à Genève fille de feu Jean Louis
Ansermier & de Louise Charnot sa veuve. D'autre part, ont été publiés sans
 opposition dans l'Eglise de St Cergues, comme ils ont été dressés par l'officier
 dépositaire des Registres de l'Etat civil de Genève, & conformément au concordat
 du quatrième Juillet Mil huit cent vingt - Jes Chellier

N^o 26

Trebovy
Cottier

Les Dimanches dix treize & vingt Juillet Mil huit cent vingt huit
 les bans de mariage de Jean Marc Trebovy âgé de vingt huit ans
 né à St Cergues dont il est bourgeois, domicilié à St Cergues fils majeur
 de défunt Pierre François Trebovy & de Claudine née Trebovy sa femme
 d'une part & de Esther Elizabeth Cottier âgé de près de vingt cinq
 ans bourgeoise de Prugny domiciliée à St Cergues fille majeure
 de David Cottier & de Louise née Dufour sa femme. D'autre part
 ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Cergues, après que
 l'épouse m'a exhibé son acte de naissance le quel demeure déposé
 aux archives de la Cure - Les Registres qui déposent aux archives de
 la Cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le dix Sept Mil
 huit cent - Jes Chellier

Vu à St Cergues
 le 8.7.1828
 le Curé prouvent d'ailleurs
 que l'époux est né le dix Sept
 Mil huit cent -

N^o 27

André
Lipsoz

Les Dimanches seize, vingt trois, & trente Novembre Mil huit cent vingt huit
 les bans de mariage de Jean François Elie André âgé de près de vingt huit
 ans, domicilié à St Cergues & bourgeois de St Cergues fils majeur de feu Jean
Rodolphe André, & de Jeanne Françoise née Popellat sa femme, d'une part &
Louise Susanne Lipsoz âgé de vingt deux ans, bourgeoise de St Cergues, &
 domiciliée & précédemment à Genève fille mineure & dûment autorisée de
Jean Daniel Lipsoz & de défunte Danielle Guimette née Mayet sa femme
 d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Cergues,
 après que l'épouse m'a exhibé l'autorisation de son père, la quelle autorisa-
 tion demeure déposée aux archives de la Cure - Les Registres qui déposent
 aux archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le dix sept
 May Mil huit cent un & l'épouse le trente & un May Mil huit cent
 dix - Jes Chellier

1820

N^o 28Prenleloup
&
Fisot

Les Dimanches premier, huit & quinze Mars Mil huit cent vingt neuf les bans de mariage de François Abram Prenleloup bourgeois de Caponay & Cordeau domicilié à Caponay fils majeur de défunt Pierre Vincent Prenleloup & de Susanne née Emery sa femme & de Louise Fisot bourgeoise de St Cergues domiciliée à St Cergues fille mineure, légalement autorisée de Jean Etienne Fisot & de Catherine née Sauvain sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Cergues, après que l'époux m'a exhibé son extrait de baptême soit acte de naissance & l'épouse l'acte de consentement de son père à son mariage les quels actes demeurent déposés aux archives de la Cure - Les Registres qui reposent aux archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le sept Juillet Mil huit cent dix.

Fis Culliet

N^o 29

Descartiers

Cottier

Les Dimanches trois, dix & dix sept May Mil huit cent vingt neuf les bans de mariage de Jacques Louis Descartiers bourgeois de Bateau d'Orp domicilié à St Sergues fils majeur de M^{re} David Descartiers & de Jeanne Etienne née Raymond sa femme & de Rose Charlotte Elizabeth Cottier bourgeoise de Dailley & de Pougemont fille mineure de Jean Louis Cottier & de Pauline née Fontarnat sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Sergues & après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Dailley que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par les articles 32 & suivants de la Loi du 8 Décembre 1820

Fis Culliet

N^o 30Fisot
&
Féser

Les Dimanches onze, dix huit & vingt cinq Octobre Mil huit cent vingt neuf les bans de mariage de Jean François Fisot bourgeois de St Cergues domicilié à St Cergues fils majeur de Jean Charles Fisot & de Louise née Menurier sa femme & de Marie Féser bourgeoise de Dange domiciliée à St Cergues fille majeure d'Etienne Féser & de Françoise née Mengignier sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Cergues, après que l'épouse m'a exhibé son extrait de baptême le quel extrait demeure déposé aux archives de la Cure. Les Registres qui reposent aux archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le douzième septembre Mil sept cent quarante neuf -

Fis Culliet

visé à St Cergues
le 29. 7. 1820
Nicolas Cornillat

N^o 31

Bouillon
Soummy

Les Dimanches dix huit & vingt cinq Octobre & premier Novembre Mil huit cent vingt neuf les bans de mariage de Jean Gaspard Bouillon bourgeois de Morges, Neuchâ, Chavannes sur le Veysin & viz, domicilié à St Cergues, veuf en premieriè nous de Caroline Pispot fils majeur de défunt Henry Bouillon & Henriette née Fromont sa femme. D'une part & de Françoise Albertine Soummy bourgeoise de Gessenay, Canton de Berne, domiciliée à St Cergues, fille mineure mais dûement autorisée de feu Abraham Soummy & Henriette née Berthoud sa femme. L'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Cergues après que les époux m'ont exhibé leurs extraits de baptême, & l'épouse l'acte de consentement de son Père à son mariage, les quels actes demeurent déposés aux archives de la Cure.

J. P. Vulliet
(Signature)

N^o 32

Mange
Treboux

Les Dimanches huit, quinze & vingt deux Novembre Mil huit cent vingt neuf les bans de mariage de Abram Mange bourgeois de Rougemont domicilié à Gingin fils majeur (né le 1^{er} Mars 1795) de Moïse David Mange & de Magdeleine née Poinno sa femme d'une part & de Jeanne Louise Treboux bourgeoise de St Cergues domiciliée à St Cergues, fille majeure (née le 18^{er} Juillet 1788) d'Abraham Treboux & de défunte Françoise née Poffelat sa femme. L'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Cergues après que l'époux m'a exhibé son extrait de baptême le quel demeure déposé aux archives de la Cure. Les Registres que déposent aux archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le 18^{er} Juillet 1788. -

J. P. Vulliet
(Signature)

N^o 33

Tissot
&
Pispot

Les Dimanches vingt deux, vingt neuf novembre & dix Décembre Mil huit cent vingt neuf les bans de mariage de Jean Marc Sigis Pispot bourgeois de St Cergues domicilié à St Cergues (né le 24 Février 1796) fils majeur de feu Jean Charles Daniel Pispot & de Susanne née Pispot sa femme d'une part & de Françoise Filine Pispot bourgeoise de St Cergues domiciliée à St Cergues (née le 12 Février 1804) fille mineure de feu Jean Pierre Pispot & de Bernette née Poffelat sa femme. L'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Cergues. Après que l'épouse m'a exhibé l'acte de consentement de son Père. Les Registres qui déposent aux archives de la Cure de St Cergues prouvent d'ailleurs page 48 & 85 que l'époux & l'épouse sont nés aux dates ci dessus indiqués. -

J. P. Vulliet
(Signature)

N^o 34
Dubloz
&
Simon

Les Dimanches sept, quatorze & vingt et un Mars Mil huit cent trente
les bans de mariage de Jean Pierre Dubloz bourgeois de La Chaux de Ville
à Crasier (né le 1^{er} Décembre 1802) fils majeur de feu Jacob Dubloz & de Thérèse
née Charvat & de Jeane Augustine Perrille Simon bourgeoise de Chenêt
domiciliée à St Fergues (née le 4 May 1806) fille majeure de Balthazar Simon
& de Jeanne Bernette née Fisot sa femme ont été publiés sans opposition
dans la paroisse de St Fergues d'après la déclaration qui en a été faite par
le Pasteur de Crasier au quel les époux se sont adressés en premier lieu que
les époux avaient rempli les conditions prescrites par les arts 32 & suivants de la
loi du 20 Mai 1804 -

J. P. Gulliet
Ministre

N^o 35
Court
&
Chatelain
veuve
Propellat

Les Dimanches dix, treize & vingt Juin Mil huit cent trente les bans de
mariage de Marc François Court bourgeois de Coppet domicilié à Coppet (âge
de ~~vingt~~ sept ans) fils majeur de feu Antoine Court & de Louise née Calotta
sa veuve & de Jeanne Esther Chatelain bourgeoise de St Fergues domiciliée
à Genève, veuve en premières nocces de Jean Henry Propellat (âge de trente
dix ans) fille majeure de Jean François Chatelain & de Louise née Matthey
sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Fergues après
que l'Officier de l'Etat civil de Genève m'a transmis l'acte qui prouve que les
époux ont rempli les formalités voulues par les lois

J. P. Gulliet
Ministre

vis à vis
le 29. 7. 1830
et noté

N^o 36
Propellat
&
Fisot

Les Dimanches vingt dix Septembre trois & dix Octobre Mil huit cent trente
les bans de mariage de Jean Benoit Propellat bourgeois de St Fergues
domicilié à Crasier (né le 14th Juin 1805) fils majeur de feu Jean Marc
Propellat & de défunte Fernette née André sa femme & de Françoise Rosa
née Fisot bourgeoise de St Fergues domiciliée à St Fergues (née le 3^{er} Juin 1808)
fille mineure dûment autorisée de Jean Daniel Fisot & de défunte Danielle
Etienne née Mayet sa femme ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de St Fergues, après que le Père de l'épouse m'a donné son consente-
ment au mariage de sa fille. Les Registres, qui déposent aux archives de
la Cure prouvent d'ailleurs que les époux sont nés aux dates indiquées ci dessus.

J. P. Gulliet
Ministre

N^o 37
Paget Blanc
&
Dumon fillon

Les Dimanches seize vingt trois & trente Janvier Mil huit cent trente & en
les bans de mariage de Simon Scraphin Paget Blanc (né le 24th Juin 1808) originaire
de la Commune des Pringles, domicilié aux Reponnières sur Suisse né à St Fergues fils mineur
& dûment autorisé de Simon Etienne Paget Blanc & de Marie Gauthier Manuel sa femme
et de Marie Julie Dumon fillon (née le 4 Janvier 1807) originaire de Reponnières commune
du Canton de Genève domiciliée fille de Marc Joseph Dumon fillon & de Justine Catherine
Buffard morte sa femme ont été publiés sans opposition dans la paroisse après que les
époux m'ont exhibé leur acte de naissance ainsi que le consentement du Père de l'épouse
mineur, les quels pièces demeurent déposés aux archives de la Cure

J. P. Gulliet
Ministre

N° 38

Dupertuis
&
Pisot

Les Dimanches dix, treize, & vingt Mars Mil huit cent trente & un
 les bans de mariage de Pierre Frédéric Dupertuis (né le 23 Mai 1799)
 bourgeois d'Armonds des pays, domicilié à St-Fergues, fils majeur d'Abraham David
 Dupertuis & de défunte Françoise née Leubar sa femme & de
Anne Marguerite Pisot (née le 28 Mai 1799) bourgeoise de St-Fergues
 y domiciliée & précédemment à Lausarne fille majeure de Jean Etienne
 Pisot & de Catherine née Sauvaen sa femme ont été publiés sans opposition
 dans la paroisse de St-Fergues après que l'époux m'a exhibé son extrait de
 baptême le quel demeure déposé aux archives de la Cure. - Les Registres, qui
 déposent aux Archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née
 à la date indiquée ci-dessus -

Pis Guilliet
(Signature)

N° 39

Deschamps
&
Descartiers

Les Dimanches trente unième Juillet septième & quatorzième Août Mil
 huit cent trente & un, les bans de mariage de Jean Charles Deschamps bourgeois
 de Givrin, domicilié à Givrin, fils majeur de Jean Marc Deschamps & de Marianna
 née Cley sa femme, & de Jeanne Louise Françoise Descartier, bourgeoise de Chateau
 d'Esp domiciliée à Givrin, & précédemment à St-Fergues, fille mineure, dûment
 autorisée de Aloise David Descartier, & de Jeanne Euliette née Raymond sa femme
 ont été publiés sans opposition dans la Paroisse de St-Fergues, après que l'époux
 m'a exhibé son extrait de naissance, & l'épouse l'autorisation de son père à son
 mariage, les quelles pièces demeurent déposées aux archives de la Cure -

Pis Guilliet
(Signature)

N° 40

Trebouy
&
Cottier

Les Dimanches dix, treize & vingt Novembre Mil huit cent trente & un
 les bans de mariage de Jean Henry Trebouy (né le 25 Mars 1801) de
 Bursins & de St-Fergues domicilié à Bursins, fils de Jean Louis Trebouy & de
 Jeanne née Chevalier sa femme & de Henriette Cottier (née le 23 Juillet 1804)
 bourgeoise de Rougemont domiciliée à Aubonne fille de Samuel Cottier
 & de Henriette née Query sa femme ont été publiés sans opposition dans
 la paroisse de St-Fergues & après la déclaration qui m'a été faite par
 le Pasteur d'Aubonne que les époux, qui se sont adressés à lui en
 premier lieu, ont rempli les formalités voulues par le art. 32 & suivants
 de la Loi du 8 Décembre 1820

Pis Guilliet
(Signature)

N° 41

Clavel
&
Cretenoid

Les Dimanches Onze, dix huit & vingt un Décembre Mil huit cent trente & un
 les bans de mariage de Jean Gabriel Clavel gendarme stationné à St-Fergues
 bourgeois d'Autens (né le 26 Mars 1799) fils majeur de François Clavel & de défunte
 Louise née Dolien sa femme & Anne Susanne Cretenoid bourgeoise de Prerens
 domiciliée à Lausarne (née le 6 Mars 1789) fille majeure de Benjamin Cretenoid
 & de Susanne née Clavel sa femme ont été publiés sans opposition dans la Paroisse
 de St-Fergues & après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Lausarne
 que les dits bans de mariage lui ont été présentés en règle.

Pis Guilliet
(Signature)

N^o 42

Pisot
&
Chaillet

Les Dimanches vingt dix Février, quatre & onze Mars Mil huit cent trente deux les bans de mariage de Jean Etienne Pisot bourgeois de St Jergue, y domicilié (né le 17^o avril 1796) fils majeur de Jean Marc Pisot & de Charlotte née Popellat sa femme & de Louise Françoise Henriette Chaillet bourgeoise de Lisle domiciliée à Villar, Lozon (née le 13^o Février 1812) fille de Jean Charles Frédéric Chaillet & de Louise Susanne née Crappuis sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Jergue après la déclaration qui m'a été faite par le pasteur de Lisle que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la Loi.

J. Chaillet
Pisot

N^o 43

Mayet
&
Preboux

Les Dimanches dix sept & vingt quatre Juin & premier Juillet Mil huit cent trente deux les bans de mariage de Jean Henri Benjamin Mayet bourgeois de St Jergue domicilié à Nyon fils majeur de Jacques Alexandre Mayet & de Jeanne Etienne née Michaud sa femme & de Jeanne Françoise Amélie Preboux bourgeois de St Jergue domiciliée à Nyon fille mineure autorisée de son père Etienne Marc Preboux & de Anne née Menuisier sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Jergue après la déclaration qui m'a été faite par le pasteur de Nyon que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par les articles 32 & suivis de la Loi du 8 plu-

1820

J. Chaillet
Mayet

N^o 44

Miville
&
Pisot

Les Dimanches neuf seize & vingt trois septembre Mil huit cent trente deux les bans de mariage de Etienne Miville né & domicilié à Genève dont il est citoyen fils majeur de Jean Pierre Miville & de Françoise née Dufour sa femme d'une part & de Marie Antoinette Pisot bourgeoise de St Jergue domiciliée à Genève fille mineure mais autorisée de Jacques Philibert Pisot & de Jeanne Louise née Lugin, sa femme, d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Jergue après l'acte qui en a été dressé par l'officier de l'état civil de Genève au quel les époux se sont adressés en premier lieu

J. Chaillet
Miville

Vu à St Jergue le 10 octobre 1822.

J. Chaillet

N^o 45

Lapt
&
Pisot

Les Dimanches neuf seize & vingt trois Juin Mil huit cent trente trois les bans de mariage de Marc Samuel Lapt bourgeois du Chenit, domicilié à Nyon fils majeur (né le 23^o Mai 1802) fils de feu Jean Pierre Lapt & de Jeanne Susanne née Dupont sa femme et de Jeanne Charlotte Justine Pisot bourgeoise de St Jergue y domiciliée fille majeure (née le 18^o Juin 1805) de Charles Pisot & de Louise née Menuisier sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Jergue après que l'époux m'a exhibé son acte de naissance le quel demeure déposé aux Archives de la Cure

J. Chaillet
Lapt

N^o 46
Trebou
Sinner

Les Dimanches, dix, dix sept & vingt quatre Novembre Mil huit cent
trente trois les bans de mariage de Albert Samuel Trebouy bourgeois
de Bussin, Bussin & St. Gerques, domicilié à Bussin, fils majeur
de Albert Louis Samuel Trebouy & de défunte Jeanne Françoise Farnelin
sa femme & de Louise Madeleine Sinner bourgeoise de Begniz, y
domiciliée fille de Jean François Henri Sinner & de Jeanne Elisabeth
Pauter sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St. Gerques
d'après la déclaration qui m'a été faite par le suffragant de Begniz
que les époux avaient remplis auprès de lui les formalités voulues par
les art. 32 & suivants de la loi du 8^e Décembre 1820

annu 1853
2^e publication
Vale 1853
J. Fromant

Fry Vulliet

N^o 47
Gindroz
Descartier

Les Dimanches dix, treize, & vingt Août Mil huit cent trente quatre
les bans de mariage de Louis Alexandre Gindroz bourgeois d'Yverdon & de
Gindroz suami domicilié à St. Gerques & précédemment à Rolle fils majeur de feu
Jean François Gindroz & de défunte Barbille née Lochet, sa femme &
Descartier de Henriette Marguerite Descartier bourgeoise de Chateau d'Esp domi
ciliée à St. Gerques fille majeure de Noire David Descartier & de Jeanne
Stemette née Reymond sa femme ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de St. Gerques après que les époux m'ont exhibé chacun
leur acte de naissance qui sont réunis aux pièces justificatives annexés
au registre des bénédictions de mariage

Fry Vulliet

N^o 48
André
Trebouy

Les Dimanches dix, treize & vingt Avril Mil huit cent trente quatre
les bans de mariage de Jean Siméon Hubin André bourgeois de St. Gerques
y domicilié fils majeur de François Claude André & de Jaqueline née Mayer
sa femme & de Isèle Rosine Agathe Trebouy bourgeoise de St. Gerques
y domiciliée fille majeure de feu Jean Joseph Alexandre Trebouy & de
Jeanne Marie née Tanichard sa femme ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de St. Gerques après que j'ai constaté par les registres des
naissances déposés à la cure de St. Gerques que l'époux est né le 15 Mai 1801
& l'épouse le 21 Mars 1803

Fry Vulliet

N^o 49
Simon
Lefèvre

Les Dimanches treize vingt & vingt sept. Avril Mil huit cent trente quatre
les bans de mariage de Jean Henry Simon bourgeois du Chemin domicilié à
Longjumeau département de Seine & Oise en France fils majeur de Balthazar
Simon & de Jeanne Bernette née Tissot sa femme, d'une part & Marie Anne
Luis Lefèvre née à Priz Orange, domiciliée aussi à Longjumeau fille majeure de
Denis Lefèvre & de Marie Jeanne Houzot sa femme, d'autre part ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de St. Gerques d'après l'attestation de M. le maire de Longju
meau officier de l'Etat civil devant lequel les époux se sont mis en règle, &
sur la demande de cet officier qui l'a exigé parce que Jean Henry Simon est né à St.
Gerques dont il n'est pas bourgeois & ou il n'est pas domicilié

Fry Vulliet

N° 50

Frebouse

Pilet

Les Dimanches vingt neuf Juin dix & treize Juillet Mil huit cent trente quatre les bans de mariage de Jean Jacques Marc Philippe Freboux bourgeois de Stergues & de Mies domicilié dans la commune de Corsier, veuf, fils majeur d'M^{rs} Claude Freboux & de Françoise Jaquelini née Olivier l'un & l'autre décédés, & de Antoinette Jeanne Françoise Sophie Pilet bourgeoise de Rossinière domiciliée à Devey fille majeure de Jean Pilet & de défunte Agnes Jeanne née Prunard, d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Stergues d'après la déclaration qui m'a été faite par le suffragant de Corsier au quel les époux se sont adressés en premier lieu que les bans de mariage étaient en règle.

J. J. Gulliet
 (Signature)

N° 51

Tiercy

Spinal

Les Dimanches dix treize & vingt Juillet Mil huit cent trente quatre les bans de mariage de Jean François Henry Tiercy bourgeois de Stergues, domicilié dans la commune du petit Saconnex fils de feu Jean Marc Tiercy & de défunte Estienne née Chambaz sa femme, veuf en premières noces de Louise Constantin, d'une part & Philiberte Spinal majeure, citoyenne de Genève y domiciliée fille de parents dont les noms demeurent inconnus, d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Stergues ainsi qu'ils ont été dressés par l'officier de l'Etat civil de la ville de Genève auquel les époux se sont adressés en premier lieu.

J. J. Gulliet
 (Signature)

Le registre de Publication des Bans de Mariages est continué sans omission par moi soussigné, suffragant nommé par le Conseil d'Etat pour desservir la Suffragance de St. Cergues.

St. Cergues, ce dix neuf Novembre mil huit cent trente quatre.

Auguste Pict duff.

N° 52.

Mayet
&
Collet.

Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois Novembre mil huit cent trente-quatre, les bans de mariage de Jean-Etienne Mayet (né le 26^e Mars 1790), bourgeois de St. Cergues, y domicilié, fils majeur de Jacques Alexandre Mayet et de Jeanne-Arienne, née Michaud, sa femme, d'une part — Et Marie-Julienne Collet, de Levet, Département de l'Ain, en France, domiciliée à St. Geniez (née le 9 Fructidor an XII), fille majeure des défunts François Collet et Marie-Rose née Mermel, sa femme, d'autre part — ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St. Cergues, d'après la déclaration faite par le Pasteur de la Paroisse de Crassier et Crans, portant que le Pasteur de St. Cergues s'étant trouvé absent les époux surnommés ont signé devant lui les promesses ci-dessus après avoir accompli les formalités voulues par la loi; déclaration signée Crassier le 2^e 9th 1834 G. Pache Past. Hug. Piot suff.

1835.

N° 53.

Tissot
&
Pappaz.

Les Dimanches quinze, vingt-deux, vingt-neuf Mars mil-huit-cent-trente-cinq, les bans de mariage de François-Henri Tissot, né le treize Juillet 1808, de Saint-Cergues, y domicilié, fils de défunt Jean-Pierre Tissot et de sa veuve Pernelle née Rossellat, d'une part — Et Jaqueline-Louise Pappaz, mineure, autorisée de son père, née le dix-sept Mai 1814, bourgeoise de Evreaux où elle a son domicile, fille de Jean-Gabriel Pappaz et de sa femme Marie née Bâtier, d'autre part — ont été publiés dans l'Eglise de Saint-Cergues, sans opposition, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Gingins auquel les époux se sont adressés en premier lieu, que ces époux ont rempli les conditions prescrites par la loi. A. Piot suff.

N° 54.

Rossellat
&
Tissot.

Les Dimanches quinze, vingt-deux, vingt-neuf Mars mil-huit-cent-trente-cinq, les bans de mariage de Jean-François Rossellat, né le quatre Juin 1791, de Saint-Cergues, y domicilié, fils des défunts Daniel Rossellat et Pernelle née Eréboua sa femme, d'une part — Et Jeanne-Alexandrine Tissot, née le seize Novembre 1805, fille de feu Jean-Charles-Daniel Tissot et de Susanna née Tissot, sa femme, bourgeoise de Saint-Cergues, domiciliée à Nyon, d'autre part — ont été publiés dans l'Eglise de Saint-Cergues, sans opposition, d'après la déclaration qui m'a été faite par le suffragant de Nyon, auquel les époux se sont adressés en premier lieu que les époux ont rempli auprès de lui les formalités exigées par la loi. A. Piot suff.

N° 55.

Tissot
&
Pachot.

Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Octobre mil-huit-cent-trente-cinq, les bans de mariage de Charles Emmanuel Tissot (né le 14 Mars 1814) bourgeois de St. Cergues, domicilié à Luins, fils mineur, dûment autorisé, de Jean-Etienne Tissot et de Anne-Catherine Puvrain sa femme, d'une part — Et de Jeanne-Henriette Pachot (née le 8 Juin 1816), bourgeoise de Luins, domiciliée à Givrens, fille mineure, dûment autorisée, de Jean-Charles Pachot et de Louise née Labry sa femme, d'autre part — ont été publiés dans l'Eglise de St. Cergues, sans opposition, d'après la déclaration qui m'a été faite par M. Dubois, ministre suffragant à Begnins, auquel les époux se sont adressés en premier lieu que les époux ont rempli auprès de lui les formalités exigées par la loi. A. Piot suff.

du 5 26 1835
La Pache Past.
Hug. Piot

1836.

N^o 56.

Tissot

&
Beauquesne.

Les Dimanches vingt sept Décembre mil huit cent trente cinq, trois et dix Janvier mil huit cent trente six, les bans de mariage de Jean Louis Emmanuel Tissot, Entrepreneur des Ponts et Chaussées, âgé de quarante huit ans, bourgeois de St. Cergues, demeurant à Longjumeau, arrondissement de Corbeil, département de Seine et Oise, en France, veuf d'Anne Julie Chaillou, fils des décedés Etienne Tissot et Jeanne Louise Reguez, sa femme, d'une part — Et Denise Louise Beauquesne, Plâtrière, demeurant à Paris, rue Caumartin, N^o 1^{er} (1^{er} arrondissement), fille majeure de Jean Germain Beauquesne et de Marie Genesvière Veronique Plateau, sa femme, décedés, d'autre part — ont été publiés dans l'Eglise de St. Cergues, sans opposition, d'après le vu des bans publiés dans la Commune de Longjumeau en France, certifiés sans opposition et dûment légalisés. A. Piot suff.

N^o 57.

Benoit-Guyod

&
Paget-Blanc.

Les Dimanches trente un Janvier, sept et quatorze Février mil huit cent trente six, les bans de mariage de Joseph Marie Benoit-Guyod, Cultivateur, Originaire de la Commune des Roches (Département du Jura) et y domicilié, fils de Jean Joseph Benoit-Guyod et de Marie Constance Benoit-Guyod, sa femme, d'une part — Et Marie Julie Paget-Blanc, Cultivatrice, Originaire de la Commune des Roches, (Département du Jura et domiciliée aux Pressonnieres sur Truisse, rivière Saint Cergues, fille de feu Pierre Etienne Paget-Blanc et de Marie Gaathier-Manuel, sa veuve, d'autre part — (L'époux étant né le cinq fructidor an sept de la république française et l'épouse le 1^{er} Août 1816) ont été publiés dans l'église de Saint Cergues après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités prescrites par la loi du 8^e Décembre 1820. A. Piot suff.

N^o 58.

Vindret

&
Mayet.

Les Dimanches treize et vingt Mars mil huit cent trente six, les bans de mariage de Jean Etienne Vindret, né le trente Mai 1813, ressortissant de la Commune de Divonne, Canton et Arrondissement de Gex en France, habitant le hameau de Villard, dans la dite Commune, fils de Jean Vindret et de défunte Claudine Lamontagne, d'une part — Et Jeanne Susanne Adélaïde Mayet, née le trente un Décembre 1809, bourgeoise de St. Cergues et y domiciliée, fille de feu Jean Benoit Urbain Mayet, et de Jeanne Perrette née André, sa veuve, d'autre part — ont été publiés dans le temple de St. Cergues après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi, et expédiés après la dispense de la troisième publication accordée par le département de Justice et Police. A. Piot suff.

N^o 59.

Tissot

&
Tulliard.

Les Dimanches dix, dix sept et vingt quatre Avril mil huit cent trente six, les bans de mariage de Charles Louis David Tissot, bourgeois de St. Cergues et y domicilié, fils mineur (né le 5^e Mai 1814) de Jean Daniel Tissot et de Julie Jacqueline née Prodron, sa femme, d'une part — Et Marie Judithette Tulliard, bourgeoise de Gex (Ain), domiciliée à St. Cergues, fille majeure (née le 23 Novembre 1812) de François Tulliard et de Marianne Rebiel, sa femme, d'autre part — ont été publiés dans l'Eglise de St. Cergues, après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi. A. Piot suff.

1836.
N^o. 60.
Colomb
&
Tauxe née Laplace.

Les Dimanches un, huit, quinze Mai mil huit cent trente-six, les bans de mariage de Jean-Louis Colomb de Provence, domicilié à Lyon et précédemment à Saint Cergues, fils majeur (né le 29 Juin 1801) des défunts David Rodolphe Colomb et Jeanne Aréthuse Palley, sa femme, d'une part — Et Jeanne Marie Laplace, divorcée de Philippe Tauxe, bourgeoise de Leyrin, domiciliée à Lyon, fille majeure (née le 24 Prairial an III de la République) des défunts Charles Laplace et Marie Louise Salamonnay, sa femme, d'autre part — ont été publiés dans l'Eglise de St. Cergues, d'après la déclaration qui m'a été faite par le ministre suppléant de Lyon que les époux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi. A. Piot, min.

N^o. 61.
Chollet
&
Golay.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Aoust mil huit cent trente-six, les bans de mariage de Louis-Gabriel Chollet, né le 18^e Janvier 1813, domicilié à Gingins, bourgeois de Maracon, fils majeur de Pierre Daniel Chollet et Marie-Marguerite Wüthelme, d'une part — Et Louise-Françoise Golay, du Chenit, domiciliée aux Allerays, cière la Commune de St. Cergues, fille mineure de Jacques-Henri Golay et de sa femme Henriette née André, d'autre part — ont été publiés dans l'Eglise de St. Cergues, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Gingins auquel les époux se sont adressés en premier lieu qu'ils ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi. A. Piot, min.

N^o. 62.
Carey
&
George.

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Aoust mil huit cent trente-six, les bans de mariage de Jean-François-Louis Carey, bourgeois de Lignerolles, domicilié à Lausanne, fils ^{majeur} de feu Léger-François Carey et de Henriette née Pichaud, sa femme, d'une part — Et Anne-Elizabeth Marie-Thérèse George, fille mineure et autorisée d'Abram-Isaac George bourgeois de Vétrivie, domicilié à St. Cergues, et de Rose-Félicie née Genmarini, sa femme, d'autre part — ont été publiés dans l'Eglise de St. Cergues, après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités prescrites par la loi. A. Piot, min. sup.

N^o. 63.
Piot
&
Chenaud.

Les Dimanches vingt-six, trois et dix Juillet mil huit cent trente-six, les bans de mariage de Auguste David Piot, né le vingt-quatre Janvier 1806, bourgeois de Pailly, domicilié à St. Cergues, sousigné, fils de Paul-Henri Piot et de Henriette-Jacqueline née Steinhaus, sa femme, d'une part — Et Léonore Cécile Chenaud, née le vingt-cinq Février 1816, bourgeoise de Vich, domiciliée à Lyon, fille de feu François-Samuel Chenaud et de sa veuve Antoinette née Voillaumez, d'autre part — ont été publiés dans l'Eglise de St. Cergues, sur la déclaration qui m'a été faite par le Ministre suppléant de Lyon que les époux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi. A. Piot, sup.

1836. Les Dimanches onze, dix huit et vingt cinq Septembre mil huit cent-
 trentesix, les bans de mariage de Jean-Marc Franchet, né le seize Jui-
 let 1805, bourgeois de Duillier, stationné à St. Cergues, fils majeur de
 Franchet François Franchet et de Marianne née Pauds, sa défunte femme,
 & d'une part — Et Marianne Truhan, née le quatre Avril 1809, bour-
 geoise d'Agiez, domiciliée à Orbe, fille majeure de Joseph Truhan,
 et de Juste née Michod, sa femme, d'autre part — ont été publiés dans
 l'Eglise de St. Cergues après que les époux ont rempli auprès de moi les
 formalités prescrites par la loi du 8. Décembre 1820. A. Piot suff.

N^o 65. Les Dimanches six, treize et vingt Novembre mil-huit-cent-trente-six,
 les bans de mariage de François-Louis-Samuel Treboux, né le vingt-un
 & Juillet 1814, bourgeois de St. Cergues et de Meyes, domicilié dans la Commune de
 Genton, Corsier, fils mineur de Jean-Marc-Philippe Treboux et de défunte Louise
 née Maquelin, ses père et mère, d'une part — Et Jeanne-Louise-Davidine
Genton, née le neuf Mars 1819, bourgeoise de Chardonne, domiciliée à la Chiesaz,
 fille mineure de Jean-Samuel-Louis-Frédéric Genton et de Rose Sophie née
 Veillard, ses père et mère, d'autre part — ont été publiés dans l'Eglise de St. Cergues
 d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Corsier, signé le 27
 Oct. 1836, D. Venev, que les époux ont rempli les formalités prescrites par la loi du 8.
 Décembre 1820. A. Piot suff.

N^o 66. Les Dimanches vingt, vingt-sept Novembre et quatre Décembre mil-
 huit-cent-trentesix, les bans de mariage de Jean-Etienne-Gabriel
 & André, né le 24 Avril 1810, bourgeois de St. Cergues, y domicilié,
 fils de Jean-François André et de Jeanne-Jacqueline Mayet, ses père
 et mère, d'une part — Et Jeanne-Louise Tissot, née le 7. Mai 1814,
 bourgeoise de St. Cergues, y domiciliée, fille (mineure et autorisée) de
 Louis-Théodore Tissot et de défunte Bénigne née Ruffet, ses père et
 mère, d'autre part — ont été publiés dans l'Eglise de St. Cergues, après
 que les époux ont rempli auprès de moi, soussigné, les formalités prescrites
 par la loi du 8. Décembre 1820. A. Piot suff.

N^o 67. Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf de Janvier mil-
 huit-cent-trente-sept, les bans de mariage de Jean-François
Malfray, de la Commune de Prémaman, Département du Jura
 & en France, y domicilié, fils majeur de Pierre-Alexis Malfray
 et de défunte Marie-Angélique Pernoit-Guyot, sa femme,
 Dumont-Fillon, d'une part — Et Marie-Josephine Dumont-Fillon, demeurant
 aux Cressonnères-Suisses, dans la Commune de Saint-Cergues,
 fille majeure de Pierre-Alexis Dumont-Fillon et de Marie-Rose
 née Roman, sa femme, d'autre part — ont été publiés dans
 l'Eglise de Saint-Cergues, après que les époux ont rempli auprès
 de moi soussigné, les formalités prescrites par la loi du 8. Décembre
 1820. A. Piot suff.

1837.

N^o: 68.Ganeval
&
Regard.

Les Dimanches deux, neuf et seize Avril mil-huit-cent-trente-sept, ont été publiés (après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités légales) dans le temple de Saint-Cergues, les bans de mariage de Constantin Ganeval, fils de François-Joseph Ganeval et de défunte Jeanne-Marie née Ganeval, sa femme, de Long-Chaumont, Arrondissement de Saint-Claude, Département du Jura, y domicilié, d'une part — Et Prudence-Caroline Regard, fille de feu Joseph-Alexis Regard et de Marie-Amable née Lison, sa veuve, Paroissienne du Prémaman, Arrondissement de Saint-Claude, Département du Jura, domiciliée aux Cressonnieres-Lucy, Canton de Vaud. A. Piot suff.

N^o: 69.Rossellat
&
André.

Les Dimanches deux, neuf et seize Avril mil-huit-cent-trente-sept, les bans de mariage de Jean-François-Alexandre Rossellat, né le 1^{er} Novembre 1808, bourgeois de Saint-Cergues, y domicilié, fils de défunt Jean-Pierre Rossellat et de sa femme-veuve Fanchette née Martin, d'une part — Et Louise-Henriette André, née le 13 Septembre 1808, bourgeoise de Saint-Cergues et y domiciliée, fille de Jean-Bénédict André et de Jeanne-Françoise née Trebourg, sa femme, d'autre part — ont été publiés dans l'Eglise de Saint-Cergues après que les époux ont rempli auprès de moi sousigné les formalités prescrites par la loi du 8^e Décembre 1820. A. Piot min. suff.

N^o: 70.Tissot
&
Perrier.

Les Dimanches deux, neuf et seize Août mil-huit-cent-trente-sept, les bans de mariage de Louis-Théodore Tissot, né le 11 Juillet 1770, bourgeois de Saint-Cergues, y domicilié, veuf en secondes nocés de Bénigne Ruffet, fils de feu Théodore Tissot et de défunte Louise née Requier, sa femme, d'une part — Et Marguerite Perrier, née le 25 Février 1796, bourgeoise d'Orgeles, domiciliée à Genollier et auparavant à Nyon, fille de David Perrier et de Marie-Anne Giroud sa femme, d'autre part — ont été publiés dans l'Eglise de Saint-Cergues, après que les époux ont rempli auprès du ministre-suffragant à Genollier les formalités prescrites par la loi du 8^e Décembre 1820. A. Piot suff.

N^o: 71. Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois Avril mil-huit-cent-trente-sept, les bans de mariage de Jean-Louis Delaigue, né le 19 Août 1787, bourgeois de Saint-Cergues, y domicilié, fils des défunts Claude-Charles Delaigue et Etienne-Jacqueline née Trebourg, veuf en premières nocés de Jeanne-Pernette née Capt, d'une part — Et Jeanne-Françoise-Elisabeth Gay, née le 8^e Mars 1785, veuve en premières nocés de Jean-Augustin Gay, bourgeoise de Nyon, domiciliée à Saint-Cergues, fille naturelle de feu Jean-Jacques Barillet, de Gingins, et de Jeanne-Etienne Rochat du Lieu, d'autre part — ont été publiés dans l'Eglise de Saint-Cergues, après que les époux ont rempli auprès de moi, sousigné, les formalités prescrites par la loi du 8^e Décembre 1820. A. Piot suff.

N^o: 72.Trebourg
&
Bugnon.

Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois Avril mil-huit-cent-trente-sept, les bans de mariage de Marc-Louis Bugnon, né le 17 Mars 1813, bourgeois de Dullin, domicilié à Nyon, fils de Michel Bugnon et de Louise Clauderey, d'une part — Et Antoinette-Octavie Trebourg, née le 30 Octobre 1815, bourgeoise de Saint-Cergues, domiciliée à Nyon, fille de François Trebourg et de Juliette née Rossellat, sa femme, d'autre part — ont été publiés dans l'Eglise de Saint-Cergues, après que les époux ont rempli auprès du ministre-suffragant à Nyon les formalités prescrites par la loi du 8^e Décembre 1820. A. Piot suff.

1837

N^o 73.Gauthery,
Gilliard.

Les dimanches treize, vingt, vingt-sept d'Août mil-huit-cent-trente-sept, les bans de mariage de Jean-Pierre Gauthery, né le 13 Décembre 1804, bourgeois de l'Abergement, domicilié actuellement à Saint-Cergues et précédemment à Sainte-Croix, fils de Pierre-Joseph Gauthery et de Cathérine née Paup sa femme, d'une part. Et Jeanne-Susanne Gilliard née le deux d'Avril 1807, bourgeoise de Suscevaux, y domiciliée, fille de Samuel Gilliard et de Henriette Cugniet, d'autre part. ont été publiés dans l'Eglise de Saint-Cergues, après que les époux ont rempli auprès de Monsieur le Juge de Paix du cercle de Champvent, les formalités prescrites par la loi.

A. Piot min.

N^o 74.Chambaz,
Descartiers.

Les dimanches vingt, vingt-sept d'Août et trois de Septembre mil-huit-cent-trente-sept, les bans de mariage de Jean-Rodolph Chambaz, né le 18^e de Janvier 1813, bourgeois d'Arzier et le Muids, domicilié actuellement à Prangins et précédemment à Gland, fils de David-Louis Chambaz et de Rose née Abrezoll, sa femme, d'une part. Et Françoise Descartiers, née le 27^e d'Avril 1814, bourgeoise de Château d'Oex, domiciliée à Saint-Cergues, fille de feu Moysse-David Descartiers et de Jeanne-Etiennette née Raymond, sa veuve, d'autre part. ont été publiés dans l'Eglise de Saint-Cergues, après que les époux ont rempli auprès de moi sous-signé les formalités prescrites par la loi du 8^e de Décembre 1820.

A. Piot min.

N^o 75.André,
Meylan.

Les dimanches vingt-quatre de Septembre, un et huit d'Octobre mil-huit-cent-trente-sept, les bans de mariage de Jean-Etienne François André, né le 13^e d'Août 1803, bourgeois de Saint-Cergues, y domicilié, fils de feu Jean-François André et de sa veuve Jeanne-Paqueline née Mayet, d'une part. Et Marie-Françoise Meylan, née le 25^e de Mai 1810, bourgeoise de Moiry, y domiciliée et précédemment à Nyon, fille de Jacob Rodolph Meylan et de sa femme Jeanne-Louise née Berney, d'autre part. ont été publiés dans le temple de Saint-Cergues, après que les époux ont rempli auprès de M. le Pasteur de Cuarnens les formalités prescrites par la loi du 8^e de Décembre 1820.

A. Piot min.

N^o 76.Dancet,
Gay.

Les dimanches vingt-six Novembre, trois et dix Décembre mil-huit-cent-trente-sept, les bans de mariage de Marc-Louis Dancet, né le vingt-un d'Août 1814, bourgeois de Borrea et de Bogis, domicilié à Borrea, fils de Jean-Rodolph Daniel Dancet et de Jeanne-Constance née Rochat, sa femme, d'une part. Et Jeanne-Louise Elisa Gay, née le douze de Septembre 1811, fille de feu Jean-Augustin Gay et de Jeanne-Françoise Elisabeth née Barilliet, sa veuve, bourgeoise de Myes, domiciliée à Saint-Cergues, d'autre part. ont été publiés dans l'Eglise de Saint-Cergues, après que les époux ont rempli auprès de moi sous-signé les formalités prescrites par la loi du 8^e de Décembre 1820.

A. Piot min.

1837.
N^o 77.
Dorat,
Fissot.

Les dimanches trois, dix et dix-sept de Décembre mil-huit-cent-trente-sept, les bans de mariage de Jean-Pierre Dorat, né le vingt-neuf de Novembre 1801, bourgeois d'Ecoteaux, domicilié à Morges, fils de Jean-Louis Dorat et d'Henriette née Jaques, sa femme, d'une part - Et Henriette-Elise Fissot, née le six de Septembre 1810, bourgeoise de Saint Cergues, domiciliée à Morges, fille de Jacques-Philibert Fissot et de Louise née Luquiers, sa femme, d'autre part - ont été publiés dans le temple de Saint Cergues, après que les époux ont rempli auprès de Monsieur Paul Burnier, suffragant à Morges, les formalités prescrites, par la loi.

A. Piot min.

N^o 78.
Mignot
Michaud.

Les dimanches trente-un de Décembre mil-huit-cent-trente-sept, sept et quatorze de Janvier mil-huit-cent-trente-huit, les bans de mariage de Claude-Sévère Mignot, âgé de vingt-six ans, domicilié dans la Commune du Prémanton, département du Jura, en France, ressortissant de la Commune du Vaudioux, département du Jura, fils de Pierre-Marie Mignot et d'Anastasie Paris, sa femme, d'une part - Et Marie-Euphrasie Michaud, âgée de vingt-cinq ans, domiciliée aux Cressonnieres-Suisses, rière le territoire de Saint Cergues, ressortissante de la Commune du Prémanton, département du Jura, fille de défunt Jean-Pierre Michaud et de Marie-Claudine Benoit-Jeanmin, sa veuve, d'autre part - ont été publiés dans le temple de Saint Cergues, après que les époux ont rempli auprès de moi, soussigné, les formalités prescrites par la loi du 8 Décembre 1820.

A. Piot min.

1838.
N^o 79.
Gauthier-Manuel
Vandel.

Les dimanches quatre, onze, dix-huit de Février mil-huit-cent-trente-huit, les bans de mariage de Joseph-Evariste Gauthier-Manuel, ressortissant de la Commune du Prémanton, département du Jura, en France, domicilié rière le territoire de Saint-Cergues, lieu dit aux Cressonnieres-Suisses, ou Vallée des Dappes, fils de vivant Joseph-Aimé Gauthier-Manuel et de défunte Anne-Marie Regard-Jacobi, d'une part - Et Marie-Josephine Vandel, ressortissante de la Commune des Rousses, département du Jura, en France, y domiciliée, fille de vivant Joseph Stanislas Vandel et de défunte Jeanne-Célestine Vandel, d'autre part - ont été publiés dans le temple de Saint Cergues, après que les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités prescrites, par la loi du 8 Décembre 1820.

A. Piot min.

N^o 80.
Regard-Jacobi
Grand-Charin.

Les dimanches quinze et vingt-deux d'Avril mil-huit-cent-trente-huit (la dispense de la troisième publication ayant été accordée), les bans de mariage de Lucien-Emile Regard-Jacobi, âgé de vingt-neuf ans, habitant-proprétaire, aux Cressonnieres, Vallée des Dappes, Canton de Vaud, fils de défunt Joseph-Alexis Regard-Jacobi, et de sa veuve Marie-Smable née Lyson, d'une part - Et Marie-Sophie Grand-Charin, âgée de vingt-huit ans, domiciliée au Granier, Commune des Rousses (Jura) en France, fille de Pierre-Simon Grand-Charin et de Marianne née Clément, sa femme, d'autre part, ont été publiés dans le temple de St-Cergues, après que les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités prescrites, par la loi du 8^e Décembre 1820.

A. Piot min.

N^o 81. Les dimanches vingt-deux et vingt-neuf d'Avril mil-huit-cent-trente-huit (la dispense de la troisième publication ayant été accordée), les bans de mariage de Jacques-Louis Vindret, âgé de vingt-quatre ans, français, domicilié à Villars, hameau de la Commune de Divonne, fils de Jean Vindret et de Claudine Lamontagne, défunte, sa femme, d'une part — Et Jeanne-Marie-Félicie Mayet, âgée de trente-sept ans, bourgeoise de St-Cergues, y domiciliée, fille de feu Jean-Bénédict Urbain Mayet et de Jeanne Perrette née André, sa veuve, d'autre part — ont été publiés dans le temple de St-Cergues, après que les époux ont rempli auprès de moi des signatures les formalités prescrites par la loi et d'après l'autorisation du Département de Justice et Police pour la publication de bans.

A. Piot min.

N^o 82. Les dimanches dix, dix-sept, vingt-quatre de Juin mil-huit-cent-trente-huit, les bans de mariage de Charles-Gabriel-Daniel Vittel (né le 12 Octobre 1809), bourgeois de Rolle et de Givrins, domicilié à Rolle, fils des défunts Marc-Elisée Vittel et Fanchette née Vionnet, sa femme, d'une part — Et Julie-Émile Céline Trebouy, bourgeoise de St-Cergues, domiciliée à Mont-Juré le 20 Décembre 1816) fille de Charles Trebouy et de Marianne née Balissat, sa femme, d'autre part, ont été publiés dans le temple de St-Cergues, d'après la déclaration de M. le Pasteur de Rolle que les époux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi.

A. Piot min.

N^o 83. Les dimanches dix, dix-sept, vingt-quatre de Juin mil-huit-cent-trente-huit, les bans de mariage de Jean-Louis Dufour, âgé de trente-sept ans, bourgeois de la Commune d'Arzier et le Muids, domicilié au Muids, veuf en premières noces de Jeanne-Marguerite-Françoise-Louise née Trebouy, fils de Jacques Dufour et de défunte Marianne née Aubert, sa femme, d'une part — Et Sophie Trebouy, âgée de trente-six ans et trois mois, bourgeoise de St-Cergues, domiciliée à Genève, fille de François Trebouy et de Esther Tiercy, sa femme d'autre part — ont été publiés dans le temple de St-Cergues, après que les époux ont rempli auprès de l'officier de l'état civil à Genève les formalités légales.

A. Piot min.

N^o 84. Les dimanches dix-sept, vingt-quatre de Juin, et premier de Juillet mil-huit-cent-trente-huit, les bans de mariage de Jean-François Rossellat, né le 24 de Juin 1796, bourgeois de St-Cergues et y demeurant, fils de Jean Étienne Rossellat et Henriette Rossellat, sa femme, d'une part — Et Jeanne-Marguerite Chaillet, née le 18 de Juillet 1818, bourgeoise de l'Isle et y demeurant (et précédemment à St-Cergues), fille de Louis Gabriel Chaillet et de Marguerite Küpfer, sa femme, d'autre part — ont été publiés dans le temple de St-Cergues, après que les époux ont rempli auprès de Monsieur Willmannz, notaire public à Mont-Richer, les formalités prescrites par la loi.

A. Piot min.

1838
85
Trebourg,
Duraud.

Les dimanches dix sept, vingt quatre de Juin et premier de
Juillet mil huit cent trente huit, les bans de mariage de Armand-
Antoine Trebourg, né le 30^e Mai 1808, bourgeois de Bursins, de
Bursinel et de S^t. Cergues, demeurant à Bursins, fils d'Albert-Louis
Samuel Trebourg et de défunte Jeanne-Françoise Parmelin, sa femme,
d'une part — Et Julie-Angélique Duraud, née le 1^{er} Janvier 1807,
bourgeoise de Gilly, demeurant à Vinzel, fille de feu Gédéon Duraud
et de Jeanne née Martin, sa veuve, d'autre part — ont été publiés
dans le temple de S^t. Cergues d'après la déclaration de M^r. le Pasteur Roux
de Bursins, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

86
Rossellat,
Tiercy.

Les dimanches neuf, seize et vingt trois de Décembre
mil huit cent trente huit, les bans de mariage de Jean-Louis Etienne
Rossellat, bourgeois de S^t. Cergues, y domicilié, né le 11^e d'Avril 1794, fils
majeur des défunts Marc-Jean David Rossellat et Louise Charlotte née Itton,
sa femme, ses père et mère d'une part — Et Elise Tiercy, bourgeoise de S^t. Cergues,
domicilié à Genève, née le 28^e d'Avril 1805, fille majeure des défunts
Elisée Tiercy et Jeanne Marie née Cottier, sa femme, ses père et mère,
d'autre part — ont été publiés dans le temple de S^t. Cergues, après que les
époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités prescrites par la loi.

87
Zimmermann
&
Mayet.

Les dimanches six, treize et vingt de Janvier mil huit cent trente neuf,
les bans de mariage de Ami Zimmermann, né le 17 Janvier 1805, bourgeois
de Wattenwyl, au Canton de Berne, domicilié à Nyon, fils des défunts Jean
Rodolphe et Jeanne née de Richard, sa femme, d'une part — Et Jeanne
Mayet, née le 17 d'Avril 1811, bourgeoise de S^t. Cergues, y domiciliée et
précédemment à Nyon, fille de Jean Etienne Mayet et de Charlotte
Prodhon, d'autre part — ont été publiés dans le temple de S^t. Cergues
après que les époux ont rempli auprès de moi soussigné les forma-
lités prescrites par la loi.

88
Tiercy,
Duperraz.

Les dimanches dix sept, vingt quatre février et trois Mars mil huit
cent trente neuf, les bans de mariage de Jean Louis Tiercy, né le
14 Avril 1803, bourgeois de S^t. Cergues, domicilié à Bière précédem-
ment à Payerne, fils majeur de défunt Jean Marc Tiercy, et de Jean-
nette née Jolis, sa veuve, d'une part — Et Anne Marguerite Duperraz,
née le 4 Janvier 1815, bourgeoise de Montpreveyres & de Rougemont, domici-
liée à Payerne, fille majeure de Pierre Duperraz et de Marianne née Dubey,
sa femme, d'autre part — ont été publiés dans l'église de S^t. Cergues, après que
les époux ont rempli auprès de M^r. le Pasteur de Bière les formalités légales.

La tenue du présent Régistre est continuée sans omission par
moi soussigné, nommé par le Conseil d'Etat pour exercer en qualité de
suppléant les fonctions de Pasteur de la Paroisse de S^t. Cergues.

S^t. Cergues, le septième Octobre mil huit cent trente neuf.
G. Pradaz

3 3 3 3

n° 89
Rossier
Prin

Sur attestation de leur conformité à la loi, attestation faite par le pasteur de Bursins, signé B. A. Roux, ont été publiés sans opposition, dans l'Eglise de St Cergues le dimanche vingt-deuxième septembre, vingt-neuvième septembre et sixième octobre mil-huit-cent-trente-neuf les bans de mariage de

Jean Samuel Rossier, né le troisième février mil-sept-cent-trente-neuf, domicilié à St Cergues, bourgeois de Virel et de Rougemont, fils majeur de Jean Louis Rospier et de Etienne Chapius sa femme, d'une part, et

Marie Louise Prin, née le troisième février mil-huit-cent-trente, participante à la Corporation française de Nyon, domiciliée à Aulins, fille majeure de Jean Marc Prin, et de Louis Ancrenas, sa femme, d'autre part.

C. Pradez Suffragant à St Cergues

90
Dumon Tillon
Donnerville
j'approuve la suppression de mots le dix-septième novembre remplacé par ceux-ci: et cela sans opposition, à la troisième ligne de ce n° C. Pradez suff. je reconnais également la surcharge du mot domicilié à la troisième ligne de ce n° C. Pradez suff.

En vertu d'une permission spéciale, obtenue du Département de Justice et Police et dont l'acte est déposé aux archives de la Paroisse, ont été publiés une fois pour toutes, et cela sans opposition, dans l'Eglise de St Cergues le dix-septième novembre mil-huit-cent-trente-neuf, les bans de mariage de:

Pierre Ferdinand Dumon Tillon, originaire du Prémont, au Canton de Moraz, Département du Jura, domicilié aux Creponnières suisses, fils majeur (né le quatrième juillet mil-huit-cent-sept) de Pierre Alexis Dumon Tillon et de Marie Rose née Romand sa femme, d'une part, et

Marie Christine Rosalie Bonneville, née le huitième décembre mil-huit-cent-quatorze, originaire de Bouhourz dans le Département du Jura domiciliée au hameau du Prémont, fille de Jean Baptiste Bonneville et de Marie Julie née Ferrer, d'autre part.

Ces bans ont été publiés sur exhibition de l'acte de naissance de chaque époux.

C. Pradez Suffragant à St Cergues

n° 91
Chretien
Michaud

En vertu d'une permission spéciale obtenue du Département de Justice et Police en même temps que pour les bans insérés au numéro précédent et notifiée sur la même feuille, déposée aux Archives de la Paroisse, ont été publiés une fois pour toutes le dix-septième novembre mil-huit-cent-trente-neuf, dans l'Eglise de St Cergues, et cela sans opposition, les bans de mariage de

Ambroise Nicolas Chretien, originaire du Bois d'Amont au Canton de Moraz dans le Département du Jura, domicilié aux Creponnières suisses, fils majeur (né le huit fructidor de l'an onze de la République Française) de Claude Jaque Chretien et de Marie Anne née Grattard, sa femme, d'une part, et veuf d'ailleurs de Francois Virginie Regard-Jacoboz, d'une part, et

Jeanne Francois Michaud, originaire de Septmoncel au Canton de St Claude dans le Département français du Jura, domiciliée à la Jaguette qui fait partie des Creponnières suisses, fille majeure (née le vingt-un juillet mil-huit-cent-quinze) de Jean Pierre Michaud et de Marie Claudine Bessot Jeannin sa femme, d'autre part.

Ces bans ont été publiés sur exhibition des actes de naissance de l'un et de l'autre époux ainsi que de l'acte de décès de Francois Virginie Regard-Jacoboz, première femme de l'époux.

C. Pradez Suffragant

j'approuve la suppression de mots d'une part et à la dixième ligne de ce numéro C. Pradez suff.

La tenue du Présent Registre est continuée sans omission par moi soussigné nommé par le Conseil d'Etat pour exercer en qualité de suppléant les fonctions de Pasteur de la Paroisse de St Legerues.

St-Legerues ce 15 Fevrier 1840

Marc Chavannes ministre.

N° 92.

Vuillet
Regard-Jacobez.

Les Dimanches vingt-six Janvier deux et neuf Fevrier mil huit cent quarante, les bans de mariages de Joseph Desire Vuillet ressortissant de la Commune de Premanon, département du Jura en France, domicilié à Monfien dans la dite Commune fils majeur (né le 25 Mai 1814) de feu Joseph Marie Vuillet et de Marie Justine Grenier Boley, et de Jeanne Marie Regard Jacobez ressortissant de la Vallée des Dappes, canton de Vaud domiciliée aux Jacobez rive le territoire de St-Legerues, fille mineure et adoptive (née le 1^r Novembre 1820) de Marc Joseph Regard-Jacobez et de Marie Constante Gauthier Manuel, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Legerues après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

Marc Chavannes ministre.

N° 93.

Totterand
Guex.

Les dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Mars mil huit cent quarante, les bans de mariage de Jean Marc Charles Henri Totterand de Biter, domicilié à Lausanne et précédemment à St-Legerues, fils majeur de Jean Samuel Totterand et de Marianne née Grezet sa femme et Louise Jeanne Esther Guex de Moudon et y domiciliée, fille majeure de Louis Francois Benjamin Guex et de Jeanne Esther née Dombal sa femme, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Legerues, le pasteur de Lausanne ayant déclaré que ces annonces étaient en règle.

Marc Chavannes ministre.

N° 94.

Treboux
Vidmayer

Les dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Mars mil huit cent quarante, les bans de mariage de Marc Eugène Octave Treboux majeur bourgeois de St-Legerues et de Mies domicilié à Rolle, fils de Charles Francois Treboux et de Marie Jacqueline née Balissat sa femme et de Jeanne Christine Marie Vidmayer bourgeois de Rolle et y domiciliée, fille mineure de Jean Louis Vidmayer et de Louise Henriette née Genicoud sa femme, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Legerues, le pasteur de Rolle ayant déclaré que ces annonces étaient en règle.

Marc Chavannes ministre.

N° 95

Chavannes
André

Par Arrêt du Tribunal du District de Nyon en date du 25 Novembre 1840 il n'est pas donné suite à la publication des bans de mariage entre Marc Louis Chavannes et Marie Julie André.

Ferd. Davoine Suff.

Les dimanches dix neuf et vingt six Juillet et deux Aoust mil huit cent quarante, les bans de mariage de Marc Louis Chavannes majeur bourgeois de Vevey, domicilié à St-Legerues et précédemment à Faleyseux fils de Jean Antoine Francois Chavannes et de Francois Madelaine née Porta sa femme, et de Marie Julie André, mineure, bourgeois de St-Legerues et y domiciliée, fille de Jean Benedict André et de Jeanne Françoise née Treboux sa femme, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Legerues les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

Frs Thellier
André

1840.-1841.

Le présent registre est continué sans interruption par moi soussigné nommé par le Conseil d'Etat pour desservir en qualité de suppléant le poste de St Cergues.

St Cergues le cinq Novembre mil huit cent quarante.

Ferd. Duvroisin Suff⁵

N^o 96.
Rossellat
et
Treboux.

Les Dimanches quinze, vingt deux et vingt neuf Novembre mil huit cent quarante, les bans de Mariage de Jean François Alexandre Rossellat (né le 1^{er} Novembre 1808) de St Cergues y domicilié, veuf en première noces de Louise Henriette née André, fils de Jean Pierre Rossellat et de Jacqueline Françoise née Martin sa femme, d'une part; — et Lucie Théoïinde Delphine Treboux (née le 31 Janvier 1814) de St Cergues et de Myes, domiciliée à Genève, fille majeure de Jean Joseph Alexandre Treboux et de Jeanne Marie née Lauchaud sa femme, d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de St Cergues après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

Ferd. Duvroisin Suff⁵

N^o 97.
Chablorz
et
Dumont-Fillon.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt un Mars mil huit cent quarante un, les bans de mariage de Abram Louis Chablorz (né le 16 Novembre 1812) de Chateau d'Oex, domicilié à Sauvigny Canton de Ferney, Département de l'Ain en France, fils majeur de Elie David Chablorz et de Rose née Mottier sa femme, d'une part; — et Marie Honorine Dumont-Fillon (née le 7^{er} Mars 1811) domiciliée aux Cressonnieres Suisses, fille majeure de Joseph Marie Dumont-Fillon et d'Anne Célestine née La-get-Blanc sa femme, d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de St Cergues après que les Epoux eurent rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

Ferd. Duvroisin Suff⁵

N^o 98.
Duvroisin
et
Monnard.

Les Dimanches deux, neuf et seize May mil huit cent quarante un, les bans de mariage de Jean François Ferdinand Duvroisin (né le 8^{er} Avril 1808) d'Yverdon, de Bonvillars et de Montcherand, domicilié à St Cergues, fils majeur de François Louis Daniel Duvroisin et de Marthe née Guérin sa femme, d'une part; — et Henriette Françoise Louise Monnard (née le 14 Mars 1819) de Mont-la-Grand y domiciliée et précédemment à Nyon, fille mineure de Jean Pierre Monnard et de Françoise née Montgilland sa femme, d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de St Cergues sur le vu de la déclaration du pasteur de Rolle, portant que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la Loi.

Ferd. Duvroisin Suff⁵

n° 99. Les Dimanches vingt sept Juin, quatre et onze Juillet mil huit
 cent quarante un les bans de mariage de Pierre Delphin Michaud
 âgé de trente un ans, originaire de la Commune de Prémamanou, y
 domicilié, fils d'Eugène Michaud et de Anne Marie Jean Prost,
 sa femme, cultivateurs aux Arcets commune de Prémamanou, d'une
 part; — et Marie Jérémie Buffard-Moret, âgée de vingt ans,
 domiciliée à la Jaquette (Suisse), fille de Joseph Vital Buffard-
 Moret et de Marie Prose Fèvre sa femme, l'un et l'autre cultiva-
 teurs au même lieu, d'autre part, ont été publiés dans la pa-
 roisse de St Cergues après que les Epoux eurent rempli auprès de
 moi les formalités voulues par la loi.

Ferd. Duvoisin Suff

n° 100. Les Dimanches quatre onze et dix huit Juillet mil huit cent
 quarante un les bans de mariage de Félix Constantin Lacroix né
 le 18 Novembre 1813) domicilié à Morez fils de Pierre Marc Lacroix
 et de Marie Anne Grenier-Petit-Masson sa femme, d'une part,
 et Anne Félicie Paget-Blanc (née le 23 Octobre 1821) domiciliée
 à la Jaquette (Suisse) fille mineure de François Félix Paget-Blanc
 et de Jeanne Gabrielle Gauthier-Manuel d'autre part, ont été pu-
 bliés dans la paroisse de St Cergues après que les Epoux eurent
 rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

Ferd. Duvoisin Suff

n° 101. Les Dimanches onze, dix huit et vingt cinq Juillet mil
 huit cent quarante un les bans de mariage de Joseph Déné-
 riaz, de la Commune de Lancy Canton de Genève, domicilié à
 Carouge, fils majeur de Jean Pierre Dénériaz et de Jeanne née
 Laplace sa femme, d'une part; — et Elise Jenny Tissot, de
 St Cergues, domiciliée à Genève, fille majeure de Jacques Louis
 Tissot et de Jeanne Susanne née Rossellat sa femme, d'autre
 part ont été publiés dans la paroisse de St Cergues après
 que les époux ont eu rempli auprès de moi les formalités
 voulues par la Loi.

Ferd. Duvoisin Suff

1841.

N° 102.
Delaigue
et
Tissot.

Les Dimanches huit quinze et vingt deux Aout mil huit cent quarante un les bans de mariage de Daul Henri Simon Delaigue (né le 15^e Février 1816) de St Cergues, y domicilié, fils majeur de Jean Daniel Delaigue et de Marie Susette née Treboux sa femme, d'une part; — et Jeanne Françoise Louise Tissot (née le 13 May 1819) de St Cergues, y domiciliée, fille mineure de Jean François Samuel Tissot et de Marie née Oudet sa femme, d'autre part ont été publiés dans la paroisse de St Cergues, après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités légales.

Ferd. Duvoisin Suff⁵

N° 103.
Chevallier
et
Prost.

Les Dimanches vingt deux, vingt neuf Aout et cinq Septembre mil huit cent quarante un les bans de mariage de Isaac Marc Philippe Emmanuel Chevallier (né le 28 Janvier 1805) de Veray, domicilié à St Cergues, fils majeur de David Frederic Chevallier et de Susanne née Chappuis sa femme, d'une part; — et Marie Adèle Prost (née le 13 Décembre 1823) originaire de Bouchoux, diocèse de St Claude, (Franca) domiciliée à St Cergues, fille mineure de Jean François Prost et de Constance Thievenin sa femme, d'autre part ont été publiés dans la paroisse de St Cergues après que les Epoux eurent rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

Ferd. Duvoisin Suff⁵

N° 104.
André
et
Tissot.

Les Dimanches vingt deux, vingt neuf Aout et cinq Septembre mil huit cent quarante un les bans de mariage de François Louis Andea' (né le 3^e Aout 1804) de St Cergues, y domicilié, fils majeur de Jean André et de Jeanne Louise née Treboux sa femme, d'une part; — et Tulie Louise Tissot (née le 4^e Décembre 1818) de St Cergues, y domiciliée, fille mineure de Jacques Louis Tissot et de Jeanne Prochais d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de St Cergues, après que les Epoux eurent rempli auprès de moi les formalités légales.

Ferd. Duvoisin Suff⁵

N° 105.
Mercier
et
Treboux.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt un Novembre mil huit cent quarante un les bans de mariage de Jean Marc Mercier (né le 4^e Décembre 1796) de Coppet, y domicilié, fils majeur de Pierre Henri Mercier et de Françoise née Ramboussou sa femme, veuf en premières noces de Marguerite Marie née Velin, d'une part; — et Jeanne Bernette Françoise Treboux (née le 3^e Mars 1798) de St Cergues, y domiciliée, fille majeure de François Treboux et de Jeanne Esther née Tiercy sa femme, d'autre part ont été publiés dans la paroisse de St Cergues, après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

Ferd. Duvoisin Suff⁵

N^o 106.
Dumont-Fillon
et
Bonnefoy.

Les Dimanches neuf, seize et vingt trois Janvier mil huit cent quarante deux, les bans de mariage de Pierre Célestin Dumont-Fillon (né le 5^e Novembre 1818) originaire des Prousses, domicilié aux Cressonnières Suisses, fils majeur de Joseph Marie Dumont-Fillon et d'Anne Célestine née Paget-Blanc sa femme, d'une part; — et Claudine Augustine Bonnefoy (née le 26^e May 1810) originaire des Prousses, domiciliée aux Landes derrière, fille majeure de Jean Célestin Bonnefoy et d'Anne Etienneette née Vandelle sa femme, d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de St Cergues, les Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi. Ferd. Duvoisin Suff

N^o 107.
Courvoisier-Piot
et
Tissot.

Les Dimanches treize vingt et vingt sept Février mil huit cent quarante deux les bans de mariage de Constant Courvoisier-Piot (né le 20 Août 1802) communier du Soche et de la Brévine, bourgeois de Valangin, domicilié à St Cergues, fils majeur de David Louis Courvoisier-Piot et de Rose Henriette née Courvoisier sa femme d'une part; — et Jeanne Elisa Tissot (née le 9^e Novembre 1817) de St Cergues, y domiciliée, fille majeure de Jean François Tissot et de Fanchette née Treboux sa femme, d'autre part ont été publiés dans la paroisse de St Cergues, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

Ferd. Duvoisin Suff

N^o 108.
Tissot
et
Gay.

Les Dimanches trois, dix et dix sept Avril mil huit cent quarante deux les bans de mariage de Jacques François Henri Tissot (né le 24 Septembre 1812) de St Cergues, y domicilié, fils majeur de Jean Samuel Tissot et de Eve Jeanne Françoise, née Rossellat sa femme, d'une part; — et Jeanne Susanne Hélène Gay (née le 12 Avril 1814) de Myes, domiciliée à St Cergues, fille majeure de Jean Augustin Gay et de Jeanne Françoise Elisabeth née Barillet sa femme, d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de St Cergues, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

Ferd. Duvoisin Suff

Du à St Cergues
le 29 Mai 1842
le Dr. J. Perret

N^o 109.
Tissot
Tissot.

Les Dimanches cinq, douze et dix neuf Juin mil huit cent quarante deux les bans de mariage de Jacques Louis Tissot de St-Cergues, y domicilié (né le 28 Avril 1794) fils majeur de Jean Marc Tissot et de Charlotte née Rossellat sa femme, d'une part; — et Marie Tissot née Oudet, de St-Cergues, y domiciliée (née le 16 Novembre 1792) fille de Pierre Etienne Oudet et de Marie Françoise née Michaux sa femme, veuve en premières noces de François Samuel Tissot, d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de St-Cergues, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

Ferd. Duroisin Suff^s

N^o 110.
Paget-Blanc
et
Paget-Blanc.

Les Dimanches six, treize et vingt Novembre mil huit cent quarante deux les bans de mariage de Jean Marie Paget-Blanc (né le 7 Juillet 1809) domicilié aux Cressonnieres Suisses, fils majeur de Jean Gabriel Paget-Blanc et de Marie Claudine née Tissot sa femme, d'une part; — et Marie Lucine Paget-Blanc (née le 6 May 1818) domiciliée aux Cressonnieres Suisses, fille majeure de Pierre Célestin Paget-Blanc et de Jeanne Rose née Gauthier-Manuel sa femme d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de St-Cergues, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

Ferd. Duroisin Suff^s

N^o 111.
Velan
et
Rossellat.

Les Dimanches six, treize et vingt Novembre mil huit cent quarante deux les bans de mariage de Charles Samuel Velan (né le 15 Octobre 1812) de Bassins, y domicilié, fils majeur de Jean Marc Velan et de Jeanne Louise née Treboux sa femme d'une part; — et Elise Fanchette Rossellat (née le 6 Février 1820) de St-Cergues, y domiciliée, fille mineure de Jean Etienne Rossellat et de Jeanne Marie née Tissot sa femme, d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de St-Cergues, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

Ferd. Duroisin Suff^s

N° 112.
Bassin
et
Mayet.

Les Dimanches vingt, vingt sept Novembre et quatre
Décembre mil huit cent quarante deux les bans de mariage
de Jean Francois Bassin (né le 15 Août 1818) de Marchissy,
y domicilié, fils majeur de Jean Louis Bassin et de Anne
Julie née Baudin sa femme, d'une part, — et Julie Char-
lotte Mayet (née le 22 Avril 1821) de St Cergues, domici-
liée à Longirod, fille mineure de Marc Francois Louis
Mayet et d'Etienne Pernette née Rossellat sa femme,
d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de St Cergues,
les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.

Ferd. Duvoisin Suff

N° 113.
Delaigue
et
Langin.

Les Dimanches onze, dix huit et vingt cinq Juin mil huit
cent quarante trois les bans de mariage de Francois Benja-
min Delaigue (né le 3 Novembre 1818) de St Cergues, y domici-
lié et précédemment à Genève, fils majeur de Jean ^{Daniel} Delaigue
et de Marie Susette née Treboux sa femme, d'une part, —
et Louise Susanne Langin (née le) de
Penthalar, domiciliée à Genève, fille majeure de Louis
Langin et de Louise née Dussein sa femme d'autre part,
ont été publiés dans la paroisse de St Cergues sur le vu des
annonces signées par les époux et légalisées à la Chancellerie
d'Etat de Genève.

Ferd. Duvoisin Suff

~~Delaigue~~
+

xx ces ratures sont de moi
Ferd. Duvoisin Suff

N° 114.
Treboux
et
Rossellat.

Les Dimanches seize vingt trois et trente Juillet mil huit
cent quarante trois les bans de mariage de Jean Auguste Treboux
(né le 9 Juin 1804) de St Cergues, y domicilié, fils majeur de Fran-
cois Treboux et d'Esther née Tiercy sa femme, d'une part, — et
Jeanne Marianne Rossellat (née le 26 Juin 1800) de St Cergues,
y domiciliée, fille majeure de Jean Etienne Rossellat et d'Hen-
riette née Rossellat sa femme, d'autre part ont été publiés dans
la paroisse de St Cergues, les époux ayant rempli auprès de moi
les formalités voulues par la Loi.

Ferd. Duvoisin Suff

1843. — 1844.

N^o 115.
Capt
et
Von Weissenfluh

Les Dimanches ~~deux~~ ^{trois, dix} et dix sept Septembre mil huit cent quarante trois les bans, de mariage de Jules Isaac Capt, du Chenit, domicilié à St Cergues, (né le 25 Février 1819) fils majeur de Jean Abraham Louis Capt et de Marie Eberine née Chambarz sa femme, d'une part, et Catherine Von Weissenfluh (née le 24 Septembre 1823) de Nesselthal dans l'Oberhasli, Canton de Berne, fille mineure de Pierre Von Weissenfluh et de Marguerite née Mähener, veuve Buchs, sa femme, d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de St Cergues, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

Ferd. Duvoisin Suffz

N^o 116.
Kehrli
et
Eberhard.

Le Dimanche vingt un Janvier mil huit cent quarante quatre les bans, de mariage de Jean Kehrli (né le 6 Octobre 1818) de Bottingen au Canton de Berne, domicilié à St Cergues fils majeur de Arnold Kehrli et de Catherine née Roth sa femme d'une part; — et Henriette Eberhard (née le 20 Juillet 1824) de Talex, y domiciliée, fille mineure d'abord autorisée de Henri Eberhard et de Jeanne Lernette née Magzin sa femme d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de St Cergues sur le vu de la déclaration du pasteur de Gingins portant que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la Loi et qu'ils ont obtenu du Département de Justice et Police dispense des deux dernières publications, de leurs bans.

Ferd. Duvoisin Suffz

N^o 117.
Treboux
et
Rossier.

Les Dimanches quatorze, vingt un et vingt huit Juillet mil huit cent quarante quatre les bans, de mariage de Jean François Treboux (né le 23 Février 1799) de Bursins et de St Cergues, domicilié à Bursins, fils majeur de Jean François Treboux et de Nanette née Cornu d'une part; — et de Louise Susanne Henriette Rossier (née le 10 Septembre 1804) de Rougemont, domiciliée à Rolle, fille majeure d'Abraham Louis Desponds et de Jeanne née Richard sa femme, veuve en premières noces de David Rossier, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Cergues sur la déclaration faite par le pasteur de Rolle auquel les époux se sont adressés en premier lieu que les dits bans, de mariage sont en règle.

Ferd. Duvoisin Suffz

1844. - 1845.

N° 118.

Treboux
et
Olivier.

des Dimanches vingt, vingt sept Octobre et trois Novembre
mil huit cent quarante quatre les bans de mariage de Charles
François Eugène Treboux, âgé de trente six ans, et un mois, de St
Cergues, domicilié à Genève, fils majeur de François Treboux et
d'Esther née Tiercy sa femme, d'une part; — et Louise Julie
Olivier, âgée de vingt cinq ans, d'Eysins, domiciliée aux Dâquis
Commune du Petit Saconnex, au Canton de Genève, fille
majeure de Jean Louis Olivier et d'Etienneette née Grand-
jon sa femme, d'autre part ont été publiés dans la pa-
roisse de St Cergues sur le vu de la déclaration de D. Fol
officier de l'Etat civil de la ville de Genève, lequel a dressé l'acte
de publication de bans des susdits époux.

Ferd. Duvovion suff⁵

Vu & remis le présent Registre à M. F. L. Chappuis, Ministre
Suffragant, à St Cergues, le 12 Décembre 1844.

Le Préfet

J. Perceffin

N° 119.

Dufour
et
Treboux.

Les Dimanches quinze, vingt deux et vingt neuf Décembre, mil huit cent
quarante quatre, les bans de mariage de Jules François Dufour, âgé de vingt cinq
ans et sept mois, d'Arzier et le Muidt où il est domicilié, fils majeur de Jean François
Dufour, et de Rose née Dorier, sa femme, d'une part, et — Suzanne Marguerite
Treboux, âgée de vingt cinq ans et trois mois, de St Cergues, y domiciliée, fille majeure
de Jacques Abrie Salomon Treboux et de Jeanne Julie Bernette née Bonnellat, sa femme,
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St Cergues, les époux
ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

F. L. Chappuis suffrag.

N° 120.

Dumont-Fillon
et
Bonnefoi-Claudet

En vertu d'une permission spéciale obtenue au Département de Justice Solice
et sous l'acte en dépôt aux Archives de la Paroisse, ont été publiés sans oppo-
sition, les Dimanches deux et dix neuf Janvier mil huit cent quarante cinq,
dans l'Eglise de St Cergues, les promesses de mariage de Joseph Aimé Dumont-Fillon
(né le 29 Mars 1813) des Bressonniers-Suisses, y domicilié, fils majeur de Joseph-
Marie Dumont-Fillon et de Marie Célestine née Baget Blanc, sa femme, d'une
part, et Adèle Josephine Bonnefoi-Claudet, de Prémaman, Canton de Moirans,
Département du Jura en France, domiciliée à la faculté commune de Prémaman,
fille majeure (née le 8 Octobre 1816) de Joseph Augustin Bonnefoi-Claudet,
et de Marie Constante née Malfoy, sa femme, d'autre part, les époux
ayant du reste rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

F. L. Chappuis suffrag.

Vendredi 12 mai 1845

Le Préfet
J. Perceffin

1845.

Juliard
et
Capt.

Les époux susnommés
ayant leurs bans
publiés de nouveau.

Les dimanches quatre, onze et dix-huit May mil-huit-cent-quarante-vingt, les bans de mariage de Claude Joseph Juliard, de Divonne, département de l'Ain en France, y domicilié, fils majeur (né le 22 Février 1807) de François Juliard et Mariamme née Rouarbir sa femme d'une part, et Louis Albertin Capt, bourgeois du Chenit, domicilié à St-Cergues, fils mineur (né le 14 Septembre 1827) de Jean Pierre Capt et de Jeanne Louise Françoise Descartens, d'autre part, ont été publiés dans la paroisse de St-Cergues; les époux ayant rempli les formalités nécessaires.

F. L. Chappuis suffrag.

N° 122.

Juliard
et
Capt. —

Le mariage a été
béné à Gingsins.

En vertu d'une permission spéciale obtenue du Département de Justice et Police et dont l'acte est déposé aux Archives de la Paroisse, ont été publiés une fois pour toutes et cela sans opposition, dans l'Eglise de St-Cergues, le vingt quatre Aoust mil-huit-cent-quarante-vingt, les promesses de mariage de: Claude Joseph Juliard, de Divonne, département de l'Ain en France, y domicilié, fils majeur (né le 22 Février 1807) de François Juliard et de Mariamme née Rouarbir, sa femme, d'une part, et Louis Albertin Capt, bourgeois du Chenit, domicilié à St-Cergues, fils mineur (né le 14 Septembre 1827) de Jean Pierre Capt et de Jeanne Louise Françoise Descartens, d'autre part; les époux ayant rempli auprès de moi les formalités nécessaires.

F. L. Chappuis suffrag.

Remis le présent Registre à Monsieur le Pasteur Chatelanet
St-Cergues le 15 Décembre 1845

P. L. Chappuis
Suffrag.

Le Préfet du District de Lyon en conformité de l'arrêté du Conseil d'Etat en date du 3 Décembre 1845, et de la circulaire du Départ. de Justice et Police en date du 6 dit, a nommé M^r. François Doléjal de St-Cergues pour remplir provisoirement la fonction d'Officier chargé de la tenue des registres de l'Etat civil pour la Paroisse de St-Cergues; après son affectation, venue lui à été faite du présent registre.

St-Cergues, le 4 Février 1846.

P. L. Chappuis
Suffrag.

N^o 123.
Julian
et
Fissot.

Les Dimanches 26 avril, 3 et 10 Mai mil huit cent quarante six, ont été publiés sans opposition aucune, dans l'Eglise de St. Cergues, les bans de mariage entre Claude Emmanuel Victor Julian, natif d'Alignon près de St. Claude, dép. de Jura (France) domicilié à Evalex, Canton de Jaud. (Suite) fils majeur (né le 21 Jaud. 1819) de défunt Claude Marie Sébastien Julian, et de Marie Joséphine Guillaume de femme, d'une part, — et Jeanne Françoise Henriette Fissot de St. Cergues, domiciliée à Evalex, fille mineure (née le 24 Dec. 1823) autorisée de Jean Etienne Fissot et de Jeanne Françoise Gelay d'autre part. — Les Epoux ayant rempli auprès de M. Bernard Pasteur à Gingins, les formalités voulues par la loi.

— Bureau du Pasteur provisoire.
Le présent registre a été remis de ce jour aux soins de Monsieur le Pasteur.

St. Cergues le 12 Juillet 1846.
Bernard Pasteur, District

N^o 124
Roschung
et
Prodoliet.

Les Dimanches 3, 10 et 17 Janvier mil huit quarante sept ont été publiés sans nulle opposition les promesses de mariage, dans l'Eglise de St. Cergues entre Rodolphe Roschung de Gessenay, Canton de Bernes, domicilié à Lully, fils majeur, né le 22 août 1805 d'Abraham Roschung, et de Jeanne, née Jordan de femme, veuf en premières noces d'Anne Marie, née Wandat, d'une part, Et Jeanne Marguerite Prodoliet, de Yver, domiciliée à Lully, fille majeure, née le 11 Janvier 1823, de Jean Etienne Prodoliet, et de Henriette, née Meylan de femme, d'autre part.

Les annonces ci-dessus sont au règle, et peuvent être publiées à St. Cergues, le Département de Justice et Solie ayant accordé la permission nécessaire pour cette publication.

Lully, le 28 Décembre 1846. Signé Rodolphe Roschung, Pasteur.
Pour copie conforme, Bureau du Pasteur.

N^o 125.
Rocheaix
et
Veillon.

Les Dimanches 4, 11, et 18 avril 1847, ont été publiés sans aucune opposition, les promesses de mariage, dans l'Eglise de St. Cergues, entre Jules François Rocheaix de Gingins, domicilié à St. Cergues, et auparavant à Reç, fils majeur, (né le 7 Juin 1807) de Henri Solomon Rocheaix, et de Jeanne Adolphe Roumard de femme, veuf en premières noces de Henriette Rocheaix, d'une part, Et Marie Susanne Veillon, de Reç, domiciliée à Evalex, et ci. devant à Reç, fille majeure (née le 25 Mai 1804) de Jean David Veillon, dit Meyer, et de Marie Deylan, de femme, d'autre part.

Ont signé, Marie Susanne Veillon, Jules François Rocheaix.

Ces annonces sont au règle et peuvent être publiées, les Epoux ayant signé en ma présence, et rempli auprès de moi, les formalités voulues par la loi; et notamment, celle prescrite par l'art. 62 de la loi du 25 avril 1811, relative au Corps de la Gendarmerie.

Gingins, 31 Mars 1847. Signé F. Bernard, Past.

— Pour copie conforme Bureau du Pasteur.

N.º 126.
Borgognon
et
André.

Les Dimanches 8.º 15.º et 22.º du mois d'Octobre 1848, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise Paroissiale de St. Cergues, les promesses de mariage entre François Louis Borgognon de Niz, (né le 20 May, mil huit cent dix-neuf,) de Jean Louis Borgognon, et de Susanne Jeannin sa femme, d'une part; Et Marie Julie André, de St. Cergues, y domiciliée, fille majeure, née le vingt-deux Février mil huit cent vingt,) de Jean Benoît André, Bourgeois de St. Cergues, et de Jeanne Françoise Tribouy, sa femme, d'autre part. Les Epoux ayant rempli auprès de moi, les formalités voulues par la loi. Les dites annonces ont été publiées sans opposition dans les Eglises de Montagny et de Cully.

J'ai consenti à ce que le dit mariage fut célébré dans l'Eglise de Genollier, le 19 Novembre 1848.
St. Cergues, Buchet
Batt.

N.º 127.
Denler
et
Borley.

La permission du Département de Justice et Solie, déposée aux Archives, ont été publiées sans opposition, les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit du mois de Janvier, mil huit cent quarante-neuf, dans l'Eglise de St. Cergues, les promesses de mariage entre Henri Louis Denler de Bolodingen, fils majeur, (né le 8 avril 1809) de Benoit, fils d'Ulrich Denler, de Bolodingen, Canton de Berne, et de Henriette, fille de Henri Barbozat, sa femme, domiciliée à St. Cergues, d'une part; Et Louise, Charlotte, Bernette, Françoise Borley de Tollemont, domiciliée à St. Cergues, fille majeure, (née le 1.º avril 1820) de Jean Borley, Bourgeois de Pougemont, et de Jeanne Françoise, née Férey, sa femme, d'autre part. Ont signé, Louise Charlotte Bernette et Henri Louis Denler, Françoise Borley.

Les dites promesses ont été publiées sans opposition dans la Paroisse de Bolodingen, et dans celle de Pougemont.

Les conditions imposées par la loi ont été remplies par les susdits Epoux.

St. Cergues, le 29 Janvier 1849. Buchet
Batt.

N.º 128.
Delaigne
et
Prot-Coponay

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux du mois d'Avril de l'an mil huit cent quarante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise Paroissiale de St. Cergues, les promesses de mariage entre Paul Henri Siméon Delaigne, fils majeur de Jean Delaigne Bourgeois de St. Cergues, et de Susanne née Tribouy sa femme, veuf en premières noces de Jeanne Françoise Laitte née Tribouy, décédée le 27 Juillet 1847, domiciliée au dit St. Cergues, d'une part;

Et Jeanne Célestine Prot-Coponay fille majeure de feu Claude Pierre Prot-Coponay et de défunte Marie Joseph Banduret sa femme, domiciliée au Bourbourg, Commune de Longchaumois, Canton de Mores, départ.

Ce dit mariage a été célébré en France, à Longchaumois, Canton de Mores, arrondissement de St. Claude, (Jura)

du Jura; d'autre part. Les dits Epoux ont rempli
aupres de moi, les formalités prescrites par la loi.
Les présentes promesses ont aussi été publiées et affichées
dans la Commune de Longchaume, sans aucun
empêchement ni opposition; dont acte officiel est déposé
aux archives.

Les dit actes de publi-
cation ont été retirés par
l'Epoux. *Archelet*
28 Oct.

St. Cergues, le 26 avril 1849. *Archelet*
28 Oct.

N° 129
Ereboux
et
Richard

Les Dimanches 1.^{er} 8.^o et 15.^o du mois de Juillet, mil huit
cent quarante neuf, ont été publiées sans nulle opposition
dans l'Eglise Paroissiale de St. Cergues, les promesses de
mariage entre Samuel Etienne Charles Auguste Ereboux
actuellement au France, fils mineur de défunt Jean David
Samuel Ereboux, bourgeois de St. Cergues, et de Henriette
née Simon sa femme, domiciliés au dit lieu, d'une part.
Et Demoiselle Léonie Antoinette Amantine Richard
née à Saulx les Chartreux, fille majeure et légitime de
Jean Baptiste Valery Richard, Menuisier, et de Marie
Thérèse née Petit, sa femme, demeurant à Saulx-
les Chartreux, y consentant, d'autre part.

Le dit mariage doit être
célébré en France.
Célébré le 4 Août 1849 à
Saulx les Chartreux, Dept.
de Seine et Oise.

Les Epoux et les Parents de la Future ont signé sur la
lettre de M^o le Maire de Saulx les Chartreux, en date du
vingt. Six Juin 1849; et déposés aux archives de la Cure.
L'Epoux a été dûment autorisé par acte de sa mère.

St. Cergues, le 16 Juillet 1849. *Archelet*
28 Oct.

N° 130.
Dumont Fillon
et
Nioud.

Par autorisation du Département de Justice et Solie, +
ont été publiées et rééditées à deux publications, sans
nulle opposition, dans l'Eglise Paroissiale de St. Cergues,
les promesses de mariage entre Pierre Victor Dumont Fillon
fils majeur (né le 2 Mars 1823) de Joseph Marie Dumont Fillon, des
Bessonniers Suisses, et y domicilié, et de défunte Jeanne
Célestine née Saget. Alsac, son Epouse, d'une part.

X en date du 9 Oct. 1849.

Et Demoiselle Marie Josephine Nioud, fille majeure,
(née à Yauc, le 3 Juillet 1822, Dept. du Jura) de François Louis Nioud,
domicilié à Yauc, et de défunte Marie Magdeleine
née Siretand son Epouse, d'autre part.

Les formalités voulues par la loi, ont été remplies
par les susdits Epoux.

Les présentes annonces ont été publiées sans opposition
dans les Communes de Remançon et des Plousted, France,
où l'Epouse a habité plus d'une année dans la Paroisse
de Remançon.

Le dit mariage doit être célébré dans l'Eglise de
Remançon, France.

St. Cergues, le 22 Octobre 1849.

Les dites publications ont eu lieu *Archelet*
à St. Cergues, les Dimanches 14 et 21 Octobre, (28 Oct.)
présente année.

n° 131.
Golaz
et
Treboux

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un du mois d'avril de l'année mil huit cent cinquante, ont été publiés sans nulle opposition dans l'Eglise Paroissiale de St. Cergues, les Promesses de mariage entre
Henri Louis Benjamin Golaz, de l'abbaye, Vallée de Joux, domicilié à Sampigny, fils majeur (né le 18 Janv. 1819) de
Jean Louis Golaz et de défunte Jeanne Benignes née Guignard sa femme, d'une part :

Et Julie Françoise Lalette Sophie Treboux de St. Cergues y domiciliée, fille majeure (née le 19 Mars 1827) de François Charles Treboux, et de défunte Marguerite née Puffet sa femme d'autre part.

Les susdits Group ayant rempli les formalités voulues par la loi, les présentes promesses ont été publiées dans les Eglises de l'abbaye et de Sampigny sans aucune opposition.

Burhet P. Pasteur.

n° 132.
Treboux
et
Saugy.

Les Dimanches 23 Février, Deux et neuf de Mars de l'année mil huit cent cinquante-un, ont été publiés sans nulle opposition, dans l'Eglise Paroissiale de St. Cergues, les promesses de mariage entre

Jean François Abraham Treboux, fils majeur, (né le 17 Juillet 1815) de Jean Abraham Stéphane Treboux, et de Jeanne Claudine née Treboux, Bourgeois de St. Cergues, domiciliés à Crassier, et

Jeanne Louise Marie Saugy, fille majeure, (née le 22 Décembre 1827) de Jacques Louis Saugy, et de Louise Marie née Wadel sa femme, Bourgeois de Rougemont, domiciliés à Crant.

Ces bans peuvent être publiés, les fiancés ayant rempli auprès des Pasteurs de Crassier les formalités voulues par la loi. — Signé, le Pasteur de Crassier,
L. Fautler.

Enregistré à St. Cergues, le 10 Mars 1851.

Burhet P. Pasteur.

n° 133.
Tiercy
et
Atthenon.

Les Dimanches 23 Mars, 30 id. et 6 d'avril 1851, ont été publiés sans nulle opposition dans l'Eglise Paroissiale de St. Cergues les promesses de mariage entre Jean Jacques Tiercy, bourgeois de St. Cergues, domicilié à Genève, fils majeur (né le 29 avril 1800) d'Elise Tiercy et de Marie Rosa née Cottier sa femme, veuf ou premières noces de Andrienne Emette Bonnet, d'une part;

Et

Jeanne Françoise Atthenon, Bourgeois de Laigny, y domiciliée, fille majeure (née le 1^{er} Octobre 1814) de Jean Louis Atthenon, et de Jeanne née Burnier, sa femme, d'autre part.

Les présentes promesses sont conformes à l'original reçu au Bureau de l'Etat civil de la ville de Genève, et sousscrit par les Group. — Aukonne, le 22 Février 1851. — Signé J. Vermeil, Officier public de l'Etat civil.

Enregistré à St. Cergues, le 7 avril 1851.

Burhet P. Pasteur.

n.º 134.
Béguin
et
Delaigne

Les Dimanches, Sept, treize et vingt du mois d'Avril 1851, ont été publiés sans opposition aucune dans l'Eglise Paroissiale de St. Cergues, les promesses de mariage entre Jules Antoine Béguin, de Brechefort, Canton de Neuchâtel, domicilié à Mont, fils majeur (né au Juin 1825) de Jean Pierre Béguin et de Magdeleine Salomé Bedaup d'unepart, Et

Jeune Marie Henriette Delaigne de St. Cergues, domiciliée à Rolle, fille majeure (née au Janvier 1822) de Jean Louis Delaigne, et de Jeune Bernotte Capt, d'autre part.

Les Soubsignés déclarent que les présentes annonces sont en règle, les époux ayant rempli les formalités voulues par la loi. — Rolle, le 12 Mars, 1851. Signé P. Simonin Dattour.

Enregistré à St. Cergues, le 21 Avril 1851.

Buchet Dattour

Vu à St. Cergues le 15 Mai 1851
De Pétet Jacquiel.

n.º 135.
Benoit Guyot
et
Dumont Fillon

Par dispense du Département de Justice et Police, en date du 8 Juillet 1851, ont été publiés sans opposition, dans l'Eglise Paroissiale de St. Cergues, les Dimanches treize et vingt Juillet pendant, les promesses de mariage entre Aimé Germain Benoit Guyot, des Crestonniers Suisses, y domicilié, fils majeur de défunt Joseph Emmanuel Benoit Guyot et de Jeune Marie née Sanion sa femme, domiciliés au Crestonniers Suisses; d'une part, et = (né le 8 Septembre 1821)

Madlle Zéphirine Dumont Fillon des Crestonniers Suisses et y domiciliée, fille majeure de Pierre Alexis Dumont Fillon et de défunte Marie Rose née Roman sa femme, domiciliés aux dits Crestonniers Suisses; d'autre part. = (née le 15 Juillet 1816)

Les Epoux ont rempli les formalités voulues par la loi, ce qui atteste à St. Cergues, le 23 Juillet 1851.

Buchet Dattour

N° 136.

Gauthier Manuel
et
Morel Fourrier

Les dispenses du Département de Justice et Police, en date du 17 Juillet 1851, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise paroissiale de St. Cergues, les Dimanches vingt et vingt-cinq de Juillet, mil huit cent cinquante un, les promesses de mariage entre Joseph Emile Gauthier Manuel de la Jazette Suisse, et y domicilié, fils majeur (né le 10 Décembre 1821) de Jean Philippe Gauthier Manuel, et de défunte Marie Anne née Buffard Morel sa femme, domiciliés à la Jazette Suisse, d'une part, et Marie Joséphine Morel Fourrier de Morbier, France, arrondissement de St. Claude, et domiciliés à Brémanon, France, fille majeure (née le 2 Septembre 1821) de défunt Pierre Alexis Morel Fourrier, et de défunte Marie Constante née Buffard Morel sa femme, de Morbier, et domiciliés au Brémanon, d'autre part.

Les susdits époux ont rempli les formalités voulues par la loi, et ont signé leurs bans de mariage.
Ce qu'atteste, à St. Cergues, le 29 Juillet 1851.

Buchet *P* Pasteur.

N° 137.

Olivier
et
Rosellat.

Les Dimanches vingt-six Octobre, deux et neuf de Novembre de l'an mil huit cent cinquante un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise paroissiale de St. Cergues, dans celles de Nyon, de Crans et de Sarrara, les promesses de mariage entre Jean Marc Olivier domicilié à St. Cergues, fils majeur (né le 13 Janvier 1823) de Jean Louis Olivier Bourgeois de Eysins, de Crans et de Sarrara; et de Etienne née Granjeon sa femme d'une part:

Et Marienne Elise Pauline Rosellat, domiciliée à St. Cergues, fille majeure (née le 10 Juin 1826) de défunt François Alexandre Rosellat, Bourgeois de St. Cergues, (décédé le 1^{er} Février 1828) et de Jeanne Rose Susanna née Cottier sa femme, d'autre part.

Les susdits époux ont rempli les formalités exigées par la loi, et ont signé leurs bans de mariage par devant moi, Officier de l'état civil.

St. Cergues, le 17 Novembre 1851. *P* Buchet *P* Pasteur.

N° 138.

Dombale
et
Eissot

Les Dimanches seize, vingt-trois et trente Novembre mil huit cent cinquante un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St. Cergues, par M. le P. Dilly d'Arzier; ainsi que dans celle de Moudon, les promesses de mariage entre Jean David Henri Dombale domicilié à St. Cergues, fils majeur, né à Chardonne, le 29 août 1827, et naturel de Marie Elisabeth Dombale d'une part; et

Julia Elise Pauline Eissot domiciliée à St. Cergues, fille majeure, née le 19 Janvier 1821, de Jacques Gilbert Eissot, et de Jeanne Louise, née Leguin sa femme, décédée le 10 Décembre 1850, bourgeois de St. Cergues, d'autre part:

Les époux sus nommés ont rempli les formalités prescrites par la loi, et ont signé leurs bans par devant moi, Officier de l'état civil.

Buchet *P* Pasteur

N^o 139.
Justin
et
Frot.

Les Dimanches Quatre, cinq et six-huit du mois de
Janvier de l'an mil huit cent cinquante deux, ont été
publiés sans aucune opposition, dans l'Eglise Paroissiale
de St. Cergues, les promesses de mariage entre
Jean Marie Simon Justin agriculteur, citoyen genevois
et Bourgeois de St. Cergues, (Né) né à Aully, le 18
Janvier 1816, fils majeur de Jean Justin, agriculteur,
domicilié à Athenaz, Canton de Genève, et
de défunte Jagulina Dunant sa femme; seul au
premières nobles de Marie Françoise Henriette
Hermingard, d'une part;

et Jeanne Frot femme de chambre, Citoyenne
Genevoise, domiciliée à Genève, née le 1^{er} Août 1820,
fille majeure de Edouard Frot, et de Louise
Bachelmann sa femme, agriculteur, domiciliés
à Cartigny, Canton de Genève;

Sous Copie conforme à l'original enuoyé au
Bureau de l'Etat civil de Genève, et déposé aux
archives de la Cure; le tout en deux formes, et signé par
les Epoux St. Cergues, le 19 Janvier 1852.

L'atteste
Paul Dilly Pasteur d'Arx
Bachelmann Past.

N^o 140.
André
et
Addor.

Les Dimanches six-huit Janvier, cinq-une, deux,
et premiers de Février, de l'an mil huit cent
cinquante deux, ont été publiés sans opposition
aucune, dans l'Eglise Paroissiale de St. Cergues,
les promesses de mariage entre (par m. le past. Dilly)

Jean Henri André fils majeur de Jean Philippe
André et de Marianne Julie née Cottier sa femme,
Bourgeois de St. Cergues, domiciliés à Ste Croix,
d'une part;

Et Félie Rosalie Addor fille majeure de François
Louis Addor et de Nanette Susette née Baillard,
sa femme, Bourgeois de Ste Croix, y domiciliés
d'autre part.

L'Epoux est né le 3 Janvier 1826.

L'Epouse est née le 28 Juin 1827.

Ont signé les Epoux, J. André et Félie Addor.

Ces bans de mariage sont en règle, les Epoux
ayant remplis auprès de moi, les formalités voulues
par la loi.

Ste Croix, le 13 Janvier 1852.

Signé Eug. Benoit, Pasteur.

L'Officier de l'Etat civil à St. Cergues, le 2 Février 1852.

L'atteste Paul Dilly Pasteur
Bachelmann Past.

N° 141.

Dumont-
Fillonà
Gabet.Ce mariage a été célébré par
le juge de paix de Gyris.

Par dispense du Département de Justice & Police, en date
du 28 Avril 1852, ont été publiés, sans opposition, dans le
temple de St-Cergues, les promesses de mariage entre:
Joseph Honoré Dumont-Fillon, né aux Crofons-
miers (Suisse) et y domicilié, fils majeur (né le 8 X^{bre} 1812)
de Pierre Alexis Dumont-Fillon, cultivateur, et de défunte
Marie Rose Romand, sa femme, domiciliés aux Crofons-
miers (Suisse) d'une part,
et Marie Clémence Gabet des Nouillys, commune
de Lezat (France) et y domiciliée, fille mineure et autorisée
par le maire de sa commune, (née le 37^{bre} 1851) de défunt
Basile Gabet et de défunte Marianne Labouvier des
Nouillys, d'autre part.

Les susdits époux ont rempli les formalités voulues par
la loi et ont signé leurs bans de mariage qui, par dis-
pense du Département de Justice et Police, n'ont été
publiés que le Dimanche d'au 1^{er} Mai 1852.
L'acte à St-Cergues, le 2 Mai 1852.

A. Secoy
J. Gabet

N° 142.

Julliard

à
Grandvaux.* y approuve ces mots:
et dans celui de Nyon.

A. Secoy
J. Gabet

Par dispense du Département de Justice et Police, en
date du quatorze Mai 1852, les Dimanches, seize,
vingt-trois et trente Mai, ont été publiés, sans
opposition, dans le temple de St-Cergues, les
promesses de mariage entre:
Claude Joseph Julliard, (né le 22 Février 1807)
de Divonne, département de l'Ain, domicilié à St-Cergues,
veuf en premières noces de Louise Albertine Lapt,
fils de François Julliard et de Marianne Rouarbier
sa femme, d'une part,

Et Louise Fanny Grandvaux, (née le 9 Avril 1829)
d'Angey, département du Jura, et domiciliée à Nyon,
fille majeure de Jacques Grandvaux et de Marie Louise,
née Paudet, sa femme, d'autre part.

Les susdits époux ont rempli les formalités voulues
par la loi et ont signé leurs promesses de mariage.
L'acte à St-Cergues, le 1^{er} Juin 1852.

A. Secoy
J. Gabet

N^o 143.
Allamand A
Juliard.

Les Dimanches un, huit et quinze Aout mil-huit-cent
cinquante deux, ont été publiés, sans opposition, dans
l'église de ~~St-Cergues~~ dans celle de Châteauneuf-Vieux, les bans
de mariage entre:

Jean Abram Allamand (né le 14^g 1812) fils de défunt
Pierre Daniel, de Châteauneuf-Vieux, domicilié à
St-Cergues, et de défunte Catherine, née
Debreux, sa femme, et une part;

Et Jeanne Marie Juliard (née le 3^g 1810)
fille de défunt François Juliard de Divonne,
(Ain) et de défunte Marie Anne Roibier,
sa femme, et l'autre part.

Les susdits époux ont rempli les formalités
voulues par la loi et ont signé leurs promesses
de mariage.

L'acte à St-Cergues le 16 Aout 1852.

N^o 144.
Grenier
A
Paget-Blanc.

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Octobre mil-huit-cent
cinquante deux, ont été publiés, sans opposition, dans
l'église de St-Cergues, les promesses de mariage entre:

Emi, Honoré Grenier (né le 24^g 1813), veuf en
premier nocce de Marie, Victorine, Rosalie Bailly Basin,
fils de feu François, Louis Grenier et de défunte
Marie Susanne Grenier Boley, de Longchaumeis
et domicilié à Morez (Jura) d'une part.

Et Marie Louise Paget-Blanc (née le 25^g 1822),
fille de feu Marc, Joseph Paget-Blanc et de
Marianne Lizou, des Cressonniers Suisses d'autre
part.

Les susdits époux ont rempli les formalités voulues
par la loi et ont signé leurs promesses de mariage.

L'acte à St-Cergues le 18^g 1852.

N° 145.
Tiercy
et
Meyet.

+ y a été prononcé l'addition
mille-huit-cent-cinquante
deux.

Meyet

Les Dimanches vingt-quatre, trente et un Octobre et sept
+ mil-huit-cent-cinquante-deux,
Novembre, ont été publiés, sans opposition, dans le temple
de St-Leger, les promesses de mariage entre:
Louis Tiercy (né le 23 Juillet 1826) fils de Jean, Pierre,
Charles Tiercy de St-Leger et de Jeanne, née Goulard,
sa femme, domiciliés à St-Leger, et d'une part;
Et Jeanne, Marguerite, Françoise, Elize Meyet,
(née le 16 Mars 1823) fille de défunt Marc, François,
Louis Meyet et de Pernelle, née Rosselat, sa femme,
de St-Leger et y domiciliés, et d'autre part.
Les susdits époux ont signé leurs promesses de mariage
après avoir rempli les formalités voulues par la loi.
L'acte a été fait à St-Leger le 8 9^{bre} 1852.

Meyet

N° 146.
Lecocq
&
Corbet.

Le mariage a été béni
à Bussines sur Rolle.

Lecocq

1853.
Les dimanches deux, neuf et seize Janvier mil-huit-cent-cinquante-trois,
ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Leger par les
pasteurs d'Arzier, de Genollier & de Gingins, les baux de mariage
de Maurice Augustin Lecocq, de Fontaine l'Evêque / Belgique
(né le 6 Avril 1827) domicilié à St-Leger, fils d'Elippolyte Lecocq et de
Virginie Clerex, avec Marie Josephine Corbet (née le 9 Avril 1831)
de la Corporation vaudoise, domiciliée à Nyon, fille mineure, autorisée
par sa mère, de défunt Jean Paul Corbet et de sa femme Marie Mar-
guerite Hauswirth. Les susdits époux ont rempli les formalités
voulues par la loi auprès de M. Drilholle pasteur à Nyon, le
24 4^{bre} 1852. Attesté le tout, à St-Leger le 16 Janvier 1853.

3 Fr. Bernard Past. de Gingins.

N° 147.
Gauthier-Manuel
&
Petit-Prost.

Par dispense du Département de Justice & Police, en date
du Quatorze Janvier 1853, les dimanches seize, vingt-trois
et trente Janvier ont été publiés, sans opposition, dans le
temple de St-Leger, les promesses de mariage entre:
Céline, Honoré Gauthier & Manuel, des Crussonniers et y
domiciliés, fils de Stanislas, Hippolyte Gauthier-Manuel
des Crussonniers, juré de Prémaman, et de Marie, Célestine
Dumont-Fillon, sa femme, et d'une part;
Et Marie, Honorine Petit-Prost, fille de Joseph, Marie
Petit-Prost de Longchaumois (Dept. de l'Ain) et y domiciliés, et de
Marie Célestine Bauph, sa femme, et d'autre part.
Les susdits époux ont rempli les formalités voulues par la loi, chez le pasteur
sousigné. L'acte a été fait le 31 Janvier 1853. Meyet & Prost

N° 148.

Tiercy
&
Tissot.

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Février mil-huit-cent cinquante-trois, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Leger, les bans de mariage entre: Pierre, Jules Tiercy, fils majeur de Jean, François C, et Alcega Tiercy de St-Leger, domiciliés à Genève, et de défunte Louise, Constantin, sa femme, d'une part, et Marianne, Emilie Tissot de St-Leger et domiciliés à Genève, fille majeure de feu Jacques, Louis Tissot et de Susanne Prossellat sa femme, d'autre part.

L'époux est né le 6^{ème} 1824.

L'épouse est née le 7^{ème} 1825.

Les susdits époux ont rempli les formalités voulues auprès de Monsieur le Pasteur premier Secrétaire de l'Eglise de St-Leger de Montier Genève. L'atteste à St-Leger le 28 Février 1853.

[Signature]

N° 149.

Delaigne
&
Guillard.

Les dimanches un, huit et quinze Mai mil-huit-cent cinquante-trois, ont été publiés, sans opposition, dans le temple de St-Leger, les promesses de mariage entre: Alcega, Etienne, François Delaigne, de St-Leger, régent à Mies, fils majeur (né le 15 avril 1829) de Jean, Daniel Delaigne et de Susanne Trebouy sa femme, d'une part, et Julie Guillard, née à la Rippe, fille majeure (née le 2 août 1831) de Joseph, Xavier Guillard et de Jeanne, Marie, Augustine née Recordon sa femme, de Bellecombe (Département du Jura) domiciliés à la Rippe, d'autre part.

Les susdits époux ont rempli les formalités voulues par loi auprès de M^{re} Tailleur pasteur à Crasiers, le 29 avril 1853.

L'atteste à St-Leger le 16^{ème} Mai 1853.

[Signature]

Le présent Régistre a été examiné & visé par le Préfet du District de Nyon, le 3 Décembre 1853.

Le Préfet
L. Veret



1854.

N° 150.

Maillard
&
Tissot.

Les dimanches six, treize & vingt août mil-huit-cent-cinquante-quatre ont été publiés, sans opposition, dans le temple de St-Leger, les promesses de mariage entre Louis, Frédéric Maillard, bourgeois de Vevey, d'Oron et des Chesalles, domicilié à Vevey, fils majeur (né le 6^{me} Juin 1825) de Henri, Albert, Benjamin Maillard, et de Jeanne, née Tapernow, ses père et mère, d'une part; Et Emma Tissot, bourgeoise de St-Leger, aussi domiciliée à Vevey, fille mineure (née le 23^{me} 1831) de Marc Tissot, et de Anne née Hill, ses père et mère, d'autre part. L'épouse mineure fut autorisée par ses père et mère.

Les susdits époux ont rempli les formalités voulues par la loi devant M. Masson, officier de l'état civil de la paroisse de Vevey, le 22 août 1854.

L'acte à St-Leger le 22 août 1854.

Maillard
Tissot

N° 151.

Trebouy
&
Tissot.

1855.

Les dimanches quatorze, vingt-un & vingt-huit Janvier mil-huit-cent-cinquante-cinq ont été publiés, sans opposition, dans le temple de St-Leger, les bans de mariage entre Jules, Samuel Trebouy, bourgeois de St-Leger & y domicilié, fils mineur (né le 3 Mars 1834) et dûment autorisé de feu Jean, Marc Trebouy & de défunte Esther, Elisabeth, née Cottier, sa femme, d'une part; et Louise, Caroline Tissot, bourgeoise de St-Leger & y domiciliée, fille mineure (née le 16 Mars 1836) et dûment autorisée de Charles, Emmanuel Tissot & de Henriette, née Sachot, sa femme, d'autre part.

Les susdits époux ont rempli les formalités voulues par la loi devant moi prestes soussigné, le 18 Janvier 1855.

L'acte à St-Leger le 29 Janvier 1855.

Trebouy
Tissot

N^o 152
 Delaigue
 &
 Brechon
 —
 (Mariage célébré à Coppet)

Les Dimanches vingt, vingt-sept Mai & trois Juin mil-huit-cent cinquante-cinq ont été publiés, sans opposition, dans le temple de St-Leger les bans de mariage entre Charles Marc, Samuel Delaigue de St-Leger & y domicilié, fils majeur (né le 3 Juin 1828) de Jean, Daniel Delaigue et de Susette, née Trebourg, sa femme, d'une part, et Lisette (dote Elisabeth) Brechon, d'Ursins, y domiciliée et précédemment à Genève, fille majeure (née le 10 Juillet 1821) de Pierre Abram Brechon & de Marguerite, née Brechon, sa femme, d'autre part. —

Les mêmes bans de mariage ont été affichés à Genève les Dimanches vingt et vingt-sept Mai, et publiés à Ursins les Dimanches vingt-sept Mai, trois et dix Juin mil-huit-cent cinquante-cinq. —

Les formalités voulues par la loi ont été remplies auprès du Pasteur soussigné. L'acte à St-Leger le 27 Juin 1855.

(Signature)

N^o 153.
 Tissot
 &
 Trebourg
 —

Les Dimanches un, huit et quinze Juillet mil-huit-cent cinquante-cinq ont été publiés, sans opposition, dans le temple de St-Leger, les bans de mariage entre César Tissot de St-Leger & y domicilié fils majeur (né le 18 Mai 1829) de défunt Equest, Louis Tissot & de Jeanne, Susanne, née Rossellat, sa femme, d'une part, et Marie, Sophie Trebourg de St-Leger & y domiciliée, fille majeure (née le 31 Mars 1830) de défunt Jacques, Salomon, Ulrich Trebourg, et de défunte Julie, Bernette, née Rossellat, sa femme, d'autre part. Les formalités voulues par la loi ont été remplies auprès du pasteur soussigné. L'acte à St-Leger le 16 Juillet 1855.

(Signature)

N° 154.

Rochnay
&
Bovey.

(mariage célébré à Guinguin)

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un du mois de mil-huit cent cinquante-cinq, ont été publiés, sans opposition, dans le temple de St Cergues, les promesses de mariage entre: François, Henri Rochnay, des Guingins, y domicilié, fils majeur de Charles Henri Rochnay, défunt, & de sa veuve Jeanne Henriette, née Pisset, d'une part. Et Marie, Adeline Bovey de Rougemont, domiciliée à St Cergues, fille majeure de Jean Bovey & de sa femme Jeanne Françoise née Tierney, d'autre part.

L'époux est né le 18th 1823, et l'épouse le 26 Juillet 1830. Les susdits époux ont rempli les formalités voulues par la loi au pres de Monsieur le pasteur Bernard à Guingin le 3th 1855.

L'acte a été fait à St Cergues le 25th 1855.

[Signature]

N° 155

Chavet-vois
&
Paget-Blanc.

Pour dispense du Département de Justice & Police en date du 9th mil-huit-cent cinquante-cinq les promesses de mariage entre: Jean, Léonard Chavet-vois, des Rouffes & y domicilié, fils majeur (né le 14th 1820) de défunt Pierre, Emmanuel Chavet-vois & de défunte Jeanne Marie Bonnefoy à Cladoine, sa femme, d'une part, et Marie, Rosalie Paget-Blanc, des Crispinières, Suisses et y domiciliée, fille majeure (née le 23th 1822) de défunt Marc, Joseph Paget-Blanc & de Marie, Anne Lizou à l'Allemand, sa femme, d'autre part, ont été publiés, sans opposition, dans le temple de St Cergues le Dimanche quatre novembre 1855.

L'acte a été fait à St Cergues le 9th 1855.

[Signature]

N° 156

Vegelin
&
Mangel.

Pour permission du Département de Justice & Police en date du 9 août 1855, les Dimanches ~~vingt-deux, vingt-trois~~ ^{vingt-neuf} et vingt ^{sept} ont été publiés dans le temple de Rougemont, et les Dimanches ~~vingt-neuf~~ ^{vingt} et vingt ^{deux} ont été publiés dans le temple de St Cergues, et enfin les Dimanches vingt-un, vingt-huit, octobre et quatre novembre dans le temple de Meringem (Lieu de Berne) les promesses de mariage entre: Ulrich Vegelin, fils majeur (né le 29th 1824) de défunt Ulrich Vegelin (Johann von Hoff) et de défunte Madelaine Michel, sa femme, des Meringem, Canton de Berne, et domicilié à St Cergues, d'une part, et Elisabeth Antoinette Mangel, fille majeure et d'abord autorisée de Pierre Louis Mangel & de Madelaine Cambespedes, sa femme, de Rougemont et domiciliée à St Cergues, d'autre part. (L'époux est né le 8 Mars 1836).

St Cergues le 20th 1855

[Signature]

N^o 157
Pagot-Blanc
&
Michel-Viel

D'après la dispense du Département de Justice & Police en date du 3^e 9^{bre} 1855, le Dimanche 4^e 9^{bre} 1855 ont été publiés, sans opposition, dans le temple de St-Leger, les promesses de mariage entre Joseph Marie Pagot-Blanc, fils aîné des Cuisiniers Suisses et y domicilié, fils majeur (né le 9^e 3^e 1820) de défunt Marc, Joseph Pagot-Blanc et de Marie Anne Legrand, d'Allermand, sa femme, d'une part, et Eugénie, Luce et Michel-Viel, de la Chapelle du Dombier, Canton de St-Laurant, Département du Jura, & domiciliés aux Cuisiniers Suisses, fille majeure (née le 20^e 7^{bre} 1831) de défunt Claude Césaire Michel-Viel & de défunte Marie Antoinette Saillard, sa femme, d'autre part.
L'acte a été publié le 20^e 9^{bre} 1855.

Signature

N^o 158
Rossellat
&
Bovay.

Les Dimanches Orge, dix-huit et vingt-cinq Novembre 1855 ont été publiés, sans opposition, dans le temple de St-Leger, les annonces de mariage entre Louis, Ami, Rossellat de St-Leger et y domicilié, fils majeur (né le 15 Janvier 1828) de Benoit et Simon Rossellat & de défunte Marie Bonnefoi, sa femme, d'une part, et Marie Louise Etienne Bovay de Chanéaz & domiciliée à St-Leger, fille majeure (née le 20^e 7^{bre} 1828) des Françoise, Louise, Marguerite Bovay, d'autre part.
Par permission du Département de Justice & Police en date du 13^e 9^{bre} 1855, les mêmes promesses ont été publiées que le 25^e 9^{bre} à Chanéaz.
L'acte a été publié le 29^e 9^{bre} 1855.

Signature

N^o 159
Tissot
&
Bovay.
(mariage célébré à
Durbins)

Les Dimanches trois, dix & dix-sept Janvier 1856 ont été publiés, dans le temple de St-Leger, sans opposition, les promesses de mariage entre Charles, Louis, David Tissot de St-Leger et y domicilié, fils majeur (né le 5 Mai 1814) de Jean, Daniel Tissot et de Julie, Jacqueline, née Prod'homme, sa femme, d'une part, et veuve en premières noces de Marie, Liviathe, née Thuillard, et Louise, Charlotte, Pernet, Françoise Lamber, de Bollodingen, Canton de Berne, et domiciliée à St-Leger, fille majeure (née le 1^{er} Août 1820) de Jean Bovay et de défunte Jeanne, Françoise, née Liery, sa femme, et veuve en premières noces de Henri, Louis Decker, d'autre part. Par permission du Département de Justice et Police du Canton de Berne, ces mêmes promesses ont été publiées que le 2^e Mars 1856 à Bollodingen. L'acte a été publié le 12^e Mars 1856.

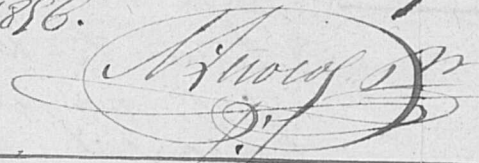
Signature

N° 160

Mange
&
Treboux.

Les Dimanches premier, huit & quinze Juin mil-huit-cent-cinquante-sept ont été publiés, sans opposition, dans les temples de Rougemont et de St-Lergues, les bans de mariage entre Piét Mangé, fils majeur (né le 15 Juillet 1818) d'Abraham Mangé de Rougemont et domicilié à St-Lergues, d'une part, et Jeanne Susette Treboux, fille mineure (née le 29th 1836) et dûment autorisée de défunt Jean, Marc Treboux et de défunte Esther, Elisabeth, née Cottier, sa femme, de St-Lergues & y domiciliée, d'autre part.

L'atteste à St-Lergues le 16 Juin 1856.



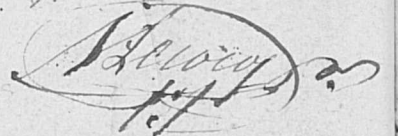
N° 161.

Fraymann
&
Treboux.

Les Dimanches huit, quinze & vingt-deux Juin mil-huit-cent-cinquante-sept ont été publiés, sans opposition, dans le temple de St-Lergues les promesses de mariage entre Jean Fraymann, bourgeois de Lusnacht, au Canton de Zurich, domicilié à Bevecy, fils majeur (né le 16 Mars 1829) de Jean Fraymann, et de Régula, née Alder, sa mère et mère, d'une part, et Louise, Marie, Sophie Treboux, bourgeoise de St-Lergues, domiciliée chez son père, fils mineure (né le 30 Janvier 1839) et dûment autorisée de François Louis, Samuel Treboux et de Jeanne Louise, Davidine, née Geaton, sa femme, d'autre part.

Les susdits époux ont rempli les formalités voulues par la loi auprès de M^e L. Mayson, officier de l'état civil à Bevecy.

L'atteste à St-Lergues le 25 Juin 1856.

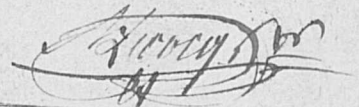


N° 162.

Annenet
&
Lissot.

Les Dimanches vingt-quatre, trente-un Août et sept Septembre mil-huit-cent-cinquante-sept ont été publiés, sans opposition dans le temple de St-Lergues, les promesses de mariage entre: Jules, Jean Annenet (Canton de Bern) et de Suzette y domiciliés, précédemment à Genève, fils majeur (né le 28th 1831) de Jean, ^{le} Annenet et de Jeanne Marie, épouse, née Bey, sa femme, d'une part, et Louise, et ^{le} Léon de St-Lergues, y domiciliés, précédemment à Genève, fille majeure (née le 26 Août 1832) de Jean, Marc, Elise Lissot et de Stéphanie, Joséphine, née Lissot, sa femme, d'autre part.

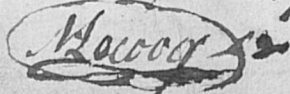
Les susdits époux ont rempli les formalités voulues par la loi auprès de M^e Renier, Procureur à Genève.

L'atteste à St-Lergues le 8th 1856.


N° 163.

Treboux
&
Parmelin

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-sept Octobre mil-huit-cent-cinquante-sept ont été publiés, sans opposition, dans le temple de St-Lergues, les promesses de mariage entre Jean, Henri Treboux de Bursins et St-Leraucq, demeurant à Bursins, fils majeur de Jean, Henri Treboux et de défunte Henriette Cottier, sa femme, d'une part, et Charlotte Parmelin de Bursins et y domiciliée, fille majeure de défunt Marc, Louis Parmelin et de Françoise Menthonney, sa femme, d'autre part. Les époux ont rempli les formalités auprès de M^e Piot à Bursins. L'atteste:



Examiné & Visé le présent Régistre à St-Leger, le 20 Mars 1857.

Le Préfet
J. Seret

1857.

N° 164.

Lybide

&
Lisot veuve André

(ce mariage a été célébré
les 5 mois. M. Seret)

Les Dimanches quinze, vingt-deux Janvier et premier de Mars
mil-huit-cent cinquante-sept ont été publiés, sans opposition
dans le temple de St-Leger, les bans de mariage entre
Jean, Daniel Lybide de Chateau-Dez et domicilié
à St-Leger, fils majeur né le 15th 1815 de Jean
Gabriel Lybide et de Marie, Catherine née Divoire,
sa femme, d'une part, Et Julie Louise née Lisot,
veuve de ^{de} Lisot, Louis André de St-Leger et y domicilié,
fils majeur né le 4th 1818 de Jacques, Louis
Lisot et de Jeanne Rochery, d'autre part.
Les mêmes bans de mariage ont été publiés, sans opposi-
tion, à Chateau-Dez les Dimanches 22 Janvier, 1^{er} et
8 Mars 1857.

St-Leger le 21 Mars 1857.

M. Seret

N° 165.

Sherki

&
Rossier.

(mariage célébré à Noll).

Les Dimanches deux sept, vingt-quatre & quatre-vingt-un Mai
mil-huit-cent cinquante-sept ont été publiés, sans opposi-
tion, dans les temples de Genollier, Chavoisy et St-Leger,
les bans de mariage entre Jean, Jacques, Louis Sherki,
fils majeur né le 28th 1820 de défunt Jean, Etienne Sherki
et de défunte Jeanne, Etienne, née Brochant, sa femme,
de Walkringen (canton de Berne) et domicilié à Givry d'Empent,
et Louise, Célestine, Susanna Rossier, fille majeure née le
4th 1819 de défunt Abram, Louis Rossier & de défunte Thelie,
née Gilbert, sa femme, de Chavoisy et domiciliée à
St-Leger, d'autre part. Ces promesses de mariage
ont été publiées avec l'autorisation du Département de
Suisse & d'Elie en date du 9 Mai 1857 et après avoir
été proclamées à Walkringen (canton de Berne).
L'atteste à St-Leger le 2 Juin 1857

M. Seret

N° 166.

Treboux

&
Chappuis

(mariage célébré à Loppet).

Les Dimanches vingt-un et vingt-huit Juin mil-huit-
cent cinquante-sept ont été publiés, sans opposition, dans
le temple de St-Leger les promesses de mariage entre
Charles, Louis Treboux, veuf en premières noces de Marie-Anne
Laquelone Balisat, et fils majeur (né le 10th 1793) de défunt
Jean, Joseph, Alexandre Treboux et de défunte Jeanne, Marie
Panchaud, sa femme, de St-Leger et y domicilié, d'une
part, et Marie, Louise Chappuis fille majeure née le 5th 1812
de François, Marc Chappuis & de défunte Jeanne, Louise
Rochery, sa femme, de Genève et y domiciliée, d'autre part.
Ces mêmes promesses ont été publiées à Genève le 28 Juin et le 5 Juillet.
L'atteste à St-Leger le 18 Juillet 1857.

M. Seret

1858.

N^o 167Olivier S
&
Tissot

(mariage célébré à Chilly)

Les Dimanches trois, dix & dix-sept Janvier mil huit cent cinquante-huit ont été publiés, sans opposition, dans le temple de St-Leger, les promesses de mariage entre George, Henri Olivier de St-Leger et domicilié à St-Leger, fils majeur (né le 24 Janvier 1834) de Daniel, Jacques, Michel & de Louise, Marguerite, née Chapuis, sa femme, de St-Leger et domiciliés à Chilly, d'une part, et Tissot Anna, Charlotte, Amélie de St-Leger & domiciliés, et Tissot Anne, Charlotte, Amélie de St-Leger & domiciliés, fille majeure (née le 26 Mai 1830) de Jean, François & de défunte Marie, née Féder, sa femme, de St-Leger et domiciliés, d'autre part. L'atteste. Moreau

N^o 168.

Lybide

&
Tissot veuve André

Les Dimanches vingt-huit Janvier, sept & quatorze Mars mil huit cent cinquante-huit ont été publiés, sans opposition, dans les temples de St-Leger & de Chateau d'orey, les promesses de mariage entre Jean, David Lybide de Chateau d'orey et domicilié à St-Leger, fils majeur (né le 10 Mars 1818) de défunt Jean, Gabriel Lybide & de défunte Marie, Catherine, née Divonne, sa femme, d'une part, et Julie, Louise, née Tissot, veuve de François, Louis André, de St-Leger & domiciliés, fille majeure (née le 4 Mars 1818) de Jacques, Louis Tissot & de Jeanne Rochery, d'autre part.

L'atteste.

MoreauN^o 169.Tissot
&
Tiercy.

Les Dimanches onze, dix-huit & vingt-cinq Avril mil huit cent cinquante-huit ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise de St-Leger, les promesses de mariage entre Charles, Henri Tissot de St-Leger et domiciliés, fils majeur (né le 26 Mars 1833) de Jean François Tissot et de défunte Marie, née Féder, sa femme, d'une part, et Marie, Julie, Henriette Tiercy de St-Leger & domiciliés, fille majeure (née le 20 Mars 1828) de Jean, Louis Tiercy & de Jeanne, Julie, Emélie Rochery, sa femme, d'autre part.

L'atteste.

MoreauN^o 170.Rossellat
&
Reichenbach

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq Avril et deux Mai mil huit cent cinquante-huit ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise de St-Leger, les promesses de mariage entre Jean Louis Rossellat de St-Leger et domicilié à Genève, fils majeur (né le 30 Janvier 1822) de défunt Louis, François Rossellat & de défunte Geneviève Louise, née Trombotton, sa femme, d'une part, et Sophie Reichenbach de Genève et domiciliée, fille majeure (née le 19 Juin 1829) de Jean, Louis, David Reichenbach et de Charlotte née Mathieu, sa femme, d'autre part. Les dits époux ont rempli les formalités voulues par la loi auprès de M. Girard officier de l'Etat civil de la ville de Genève. L'atteste. Moreau

N^o 175
Mayer
&
Trebois

Les Dimanches neuf, seize & vingt-trois Octobre mil-huit-cent-trente-neuf ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise de St-Cergues les promesses de mariage entre: Jules, Abram, Samuel, Marc Mayer, fils majeur (né le 16 Juillet 1835) de feu March, François, Louis Mayer et de Permette, née Rossellat, sa femme, de St-Cergues et y domicilié d'une part, et Jeanne, Suzanne, Caroline Trebois, fille majeure (née le 19 Avril 1832) de feu Jacques, Salomon, Ulrich Trebois & de défunte Julie, Permette, née Rossellat, sa femme, de St-Cergues et y domiciliés d'autre part. L'Acte à St-Cergues.

(Signature)

N^o 176.
Favre
&
Tissot.

Les Dimanches treize, vingt & vingt-sept Novembre mil-huit-cent-trente-neuf ont été publiés, sans opposition, dans les Eglises de St-Cergues, Château-d'Orgy & Bière, les promesses de mariage entre Frédéric Favre, fils majeur (né le 10 Avril 1835) de Jean, Louis Favre & de Jeanne Madeleine, née Maillard, sa femme, de Château-d'Orgy et domicilié à Bière, d'une part, et Tissot Jean, Emile, fille majeure (née le 21 Juin 1834) de défunt Jean, Etienne Tissot & de Louise, Marie, Henriette, née Charillet, sa femme, de St-Cergues & y domiciliés, d'autre part. Lesdits époux ont rempli les formalités voulues par la loi susdite.

L'Acte à St-Cergues *(Signature)*

N^o 177.
Rossellat
&
Tissot.

Les Dimanches vingt-six Janvier, quatre & onze Mars mil-huit-cent-trente-neuf ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise de St-Cergues, les promesses de mariage entre Rossellat Marc de St-Cergues & y domicilié, fils majeur (né le 29 Juin 1822) de Benoît Simon Rossellat & de Marie, née Bonnefai, sa femme, de St-Cergues & domiciliés à Versoignes (Bière, France) d'une part, et Henriette Tissot de St-Cergues & y domiciliée, fille majeure (née le 24 Janvier 1829) de François Tissot et de défunte Sauchette, née Trebois, sa femme, de St-Cergues & y domiciliés, d'autre part. Lesdits époux ont rempli les formalités voulues par la loi susdite.

L'Acte à St-Cergues. *(Signature)*

N^o 178.
Desquartiers
&
Mange
(né Trebois)

Les Dimanches trois, dix & dix-sept Juin mil-huit-cent-trente-neuf ont été publiés, sans opposition, dans les Eglises de Pongement, Château-d'Orgy et St-Cergues, les baux de mariage entre: Desquartiers Jacques, Louis, veuf en premières noces de défunte, Rose, Charlotte, Elisabeth, née Cottier, bourgeois de Château-d'Orgy et domicilié à St-Cergues, fils majeur (né le 13 Mai 1801) de défunt Moïse, David Desquartiers & de défunte Jeanne, Elisabeth, née Desquartiers, sa femme, d'une part, et Jeanne, Lisette Mange, née Trebois, veuve en premières noces de Bâst Mange, de Pongement et domicilié à St-Cergues, fille majeure (née le 29 Juin 1836) de défunt Jean, Marc Trebois & de défunte Esther, Elisabeth, née Cottier, sa femme, d'autre part.

Lesdits époux ont rempli les formalités voulues par la loi susdite.

(Signature)

N° 179.
Trebouf
&
Hugnet

Les Dimanches dix, dix sept & vingt quatre deux mil huit cent soixante ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise de St Cergues, les bans de mariage entre: Trebouf Jules, Samuel, veuf en premières noces de Louise, Caroline, née Lévassier fils majeur (né le 3 Mars 1834) de défunt Jean Pierre Trebouf & de défunte Esther, Elisabeth, née Lattier, sa femme, de St Cergues et y domiciliés, d'une part, Et Hugnet Louise, Marie, fille majeure (née le 4 8^e 1835) de Jean, Jacques Hugnet & de Jeanne, Elinette, née Archat, sa femme, de Piéire et Tar Segriens et domiciliés à Piéire d'autre part. Les susdits époux ont rempli les formalités voulues auprès de M^r Grangefort pasteur à Piéire.

[Signature]

N° 180.
Trebouf
&
Eschler.

Les Dimanches cinq, douze & dix neuf août mil huit cent soixante ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise de St Cergues, les promesses de mariage entre: Trebouf Isaac, Jules, Marc, fils majeur (né le 29 Juillet 1822) de défunt Jacques, Salomon, Ulrich Trebouf & de défunte Julie, née Rosellat, sa femme, de St Cergues & y domiciliés d'une part, Et Eschler Rose, Pauline, fille mineure, (née le 14 9^e 1834) et d'abord autorisée, de défunt Christian Eschler & de défunte Rose, Caroline, née Lude, sa femme, de Boltigen Canton de Berne et domiciliés à St Cergues, d'autre part. Les mêmes promesses ont été publiés, sans opposition, et sans dépense de bans publications, dans l'Eglise de Boltigen le vingt trois septembre mil huit cent soixante. Les susdits époux ont rempli les formalités voulues auprès du pasteur sousigné.

[Signature]

N° 181.
Andermann
&
Jordan.

Les Dimanches six, treize & vingt deux mil huit cent soixante ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise de St Cergues, les promesses de mariage entre: Andermann Jean, David, bourgeois et armant de fus, gendarme Stationné à St Cergues, fils majeur (né le 28 Avril 1833) de Sophie, Madeleine, veuve et Jordan Marie Louise, bourgeois de Mègins, domiciliés à Aigle, fils majeur (né le 10 7^e 1834) de défunt Jacques David Jordan et de Marie Victoria, née Mottaz, sa femme. Les susdits époux ont rempli les formalités voulues auprès de M^r Ch. Keilland officier de l'état civil à Aigle.

[Signature]

N° 183.
Paget-Bland
&
Lizon d'Allemand.

Par dispense du Département de Lucerne & Palis en date du vingt trois Janvier mil huit cent soixante ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise de St Cergues, les promesses de mariage entre: Paget-Bland Jules Ordre des Bénédictins Suisses et y domiciliés, fils majeur (né le 4 Mai 1834) de Aimé Séraphin Paget-Bland et de Marie, Julie Dumont-Hillou, sa femme, d'une part, Et Lizon d'Allemand Hélène, Elise, du hameau de Sazy, Commune des Pouvasses (France) et y domiciliés, fille majeure (née le 6 Juin 1835) de défunt Claude, Emmanuel Lizon - d'Allemand, et de défunte Anne, Catherine Grenier, sa femme, d'autre part. Les susdits époux ont rempli les formalités voulues par lui auprès du pasteur sousigné.

[Signature]

N^o 184.
 Cart
 &
 André.

Les dimanches vingt, vingt-sept Janvier & trois de Février mil-huit-cent-soixante-un ont été publiés, sans opposition, dans le temple de St-Leger, les promesses de mariage entre
 Cart Jean, Henri, du lieu, vallée du lac de Gray, domicilié à Neou
 (né le 23 août 1819) fils d'Andoine, & de Jeanne &
 Gabrielle née Buspel, sa femme, d'une part,
 Et André Marie Hennocis, Gabriel, de St-Leger, domicilié
 à Neou (né le 16 Mars 1844) fille de Jean & Philippe André
 & de Marianna, Julie née Cottier, sa femme, d'autre part.
 Les susdits époux ont rempli les formalités voulues auprès
 de M^e le pasteur Weiss à Neou.

Leveque

N^o 185.
 Trebow
 &
 Widmayer.

Les dimanches seize & vingt trois Juin mil-huit-cent-soixante-un
 ont été publiés, sans opposition, dans le temple de St-Leger,
 les promesses de mariage entre François, Louis, Samuel
 Trebow, fils de Jean, Marie, Philippe Trebow & de Louise
 née Maguelin, sa femme, veuve en premières nocces de
 Jeanne, Louise, Davidine née Genbol, de Leger & de
 Myes, domiciliés rue Cardier, d'une part,
 Et Jeanne, Christiane, Marie Widmayer, fille de Jean,
 Louis Widmayer & de Louise, Henriette née Genbol,
 sa femme, de St-Leger & Myes, veuve en premières
 nocces de Marie, Eugène Trebow et domiciliée à
 Boursin, d'autre part.

Les susdits époux ont rempli les formalités voulues
 auprès de M^e le pasteur Collet à Corsier.

Leveque

N^o 186
 Steinmetz
 &
 André

Les dimanches seize, vingt-trois & trois Juin mil-huit-cent-soixante-un
 ont été publiés, sans opposition, dans le temple de St-Leger, les
 promesses de mariage entre Edmond, Edouard, Henri, &
 du Chenit, domiciliés à Genève, fils majeur (né le 18 Juin 1856) de
 Jean, Julie Steinmetz & de Louise Eugénie née Pignat, sa femme,
 d'une part et Louise, Henriette André, de St-Leger, domiciliée
 à Neou, fille majeure (née le 27 août 1857) de Jean, Philippe
 Benedict André & de Jeanne Marie née Cottier, sa femme, d'autre
 part. — Les susdits époux ont rempli les formalités voulues
 par la loi auprès de M^e le pasteur Weiss à Neou.

Leveque

N^o 187.
 Mayet
 &
 André

Les dimanches vingt-neuf septembre, six & treize d'octobre mil-huit-
 cent-soixante-un ont été publiés, sans opposition, dans le temple
 de St-Leger, les promesses de mariage entre Jean-François Mayet
 fils majeur (né le 14 Janvier 1836) de Jean, Clémence Mayet & de
 Marie, Julienne, née Collet, sa femme, de St-Leger et y domiciliés
 d'une part et Louise, Fanchette, Henriette André, fille
 mineure et dûment autorisée (née le 19 Janvier 1842) de défunt
 François, Louis André et de Julie, Louise, née Tissot, sa femme,
 de St-Leger et y domiciliée, d'autre part.
 Les susdits époux ont rempli les formalités voulues par la
 loi auprès de moi pasteur soussigné.

Leveque

N° 188.
Magnenet
&
Delaigne

Les Dimanches trois, six & dix sept Novembre mil-huit-cent-soixante-un ont été publiés, dans l'église de St-Cergues, les promesses de mariage entre: Jean, David Magnenet fils majeur (né le 9 août 1828) de Jean, David Magnenet & de défunte Huguette, née Magnenet, sa femme, de Gualdon & Domicilie à St-Cergues, d'une part; et Charlotte, Julie Papherine Delaigne fille mineure et promise au baron de (née le 14 août 1842) de Paul, Henri, Adrien Delaigne & de défunte Louise, Louise née Tissot, sa femme, de St-Cergues & y domiciliés d'autre part. Les susdits époux ont rempli les formalités voulues par la loi au près de moi pasteur sussigné.

[Signature]

N° 189.
Benoit-Guyod
&
Benoit-Guyod

En vertu d'une autorisation du conseil d'état en date de 12^{me} mil-huit-cent-soixante-un ont été publiés, dans l'église de St-Cergues les promesses de mariage entre: Joseph, Marie Benoit-Guyod fils majeur (né le 18 Juin 1833) de défunt Joseph, Emmanuel Benoit-Guyod & de défunte Jeanne, Marie Laucou, sa femme, des Cressonniers Suisses & y domiciliés d'une part; et Marie Proseline Benoit-Guyod fille majeure (née le 10 Mai 1834) de Jean, Célestin Benoit-Guyod & de Marie, Sylvia née Lacroix, sa femme, de Blakert, Commun de Rousses, France & y domiciliés d'autre part. Les susdits époux ont rempli les formalités voulues par la loi au près de moi pasteur sussigné. Ces publications ont eu lieu le 17^{me} g^{me} 1861.

[Signature]

Examiné & remis le présent Registre à Monsieur
Le Pasteur Bugnot à St-Cergues, le 1^{er} Décembre 1861.

Le Préfet
J. Feret

N° 190.
Paget-Blanc
et
Paget.

Par autorisation du Département de Justice et Police, le dimanche vingt-neuf Décembre mil-huit-cent-soixante-un les promesses de mariage entre François Honoré Paget-Blanc, des Cressonniers, Suisses, y domicilié, fils majeur (né le 2 Septembre 1828) de défunt Marc Joseph Paget-Blanc et de Marie-Anne Lizon à l'Allemand sa femme, d'une part: — et Jeanne Prudence Paget, des Rousses, y domiciliée, fille majeure (née le 18 Décembre 1824) de feu Jacques Joseph Paget et de Marie Judith Paget-Blanc sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de St-Cergues.

Les époux ont rempli au près de moi les formalités voulues par la loi.
A. Bugnot-pasteur

N^o 191.
Paget-Blanc
et
Gauthier-Manuel

Par autorisation du Département de Justice et Police, en date du dix Janvier mil-huit-cent-soixante-deux, le Dimanche Douze Janvier mil-huit-cent-soixante-deux les promesses de mariage entre Joseph-Prudent Paget-Blanc, des Cressonnieres-Auiss, y domicilié, fils majeur (né le 13 Janvier 1832) de Rime-Séraphin Paget-Blanc et de Marie-Julie Dumont-Fillon sa femme, d'une part, et Marie-Julie Gauthier-Manuel, de Prémamanon, y domiciliée, fille majeure (née le 21 Mars 1837) de Jean-Gabriel Gauthier-Manuel et de Anne-Virginie Benoit-Guyod sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St-Legerues.

Les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 192.
Rossellat
et
Kehrer.

Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois Février mil-huit-cent-soixante-deux les promesses de mariage entre François Etienne Octave Rossellat, de St-Legerues et de Genève, domicilié à Genève, fils majeur (né le 12 Novembre 1829) des Défunts Louis François Rossellat et Jeanne Louise Rambosson sa femme, d'une part:

Et Jeanne Marie Kehrer, de Genève, y domiciliée, fille majeure (née le 28 Avril 1834) de feu Louis Jacques André Kehrer et de Anne Barbe Knecht sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St-Legerues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r. A. Dullin, Officier de l'Etat Civil de la Ville de Genève.

H. Bugnot pasteur

N^o 193.
Martin
et
Tissot.

Les Dimanches vingt-trois Février, deux et neuf Mars mil-huit-cent-soixante-deux les promesses de mariage entre Louis David Martin, de Rossinières, domicilié à St-Legerues, fils majeur (né le 25 Juin 1829) de Marie Madeleine née Morier, veuve de Abram David Martin, d'une part: — Et Louise Julie Eugénie Tissot, de St-Legerues, y domiciliée, fille mineure (née le 12 Septembre 1841) et autorisée de Jean Etienne Tissot et de Jeanne Françoise Henriette née Chaillet sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St-Legerues.

Les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 194.
Annen
et
Rossellat.

mariage célébré
à Crassier.

Les Dimanches vingt-trois, trente Mars et six Avril mil-huit-cent-soixante-deux les promesses de mariage entre Jules Edouard Annen, de Gessenay (Canton de Berne) et de Quillier, domicilié à St-Legerues, fils majeur (né le 7 Mai 1837) de Jean François Annen et de Jeanne Marie Françoise Bea, sa femme, d'une part: Et Fanny Susanne Elise Rossellat, de St-Legerues, y domiciliée, fille mineure (née le 9 Mai 1842) et autorisée de Jean François Alexandre Rossellat et de Lucie Thérèse Delphine Freboua sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St-Legerues.

Les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 195.
Bovay
et
Rossellat.

mariage célébré
à Burtigny.

Les Dimanches vingt-sept Avril, quatre et onze Mai mil-huit-cent-soixante-deux les promesses de mariage entre Jean Bovay, de Rougemont, domicilié à St-Cergues, fils mineur (né le 7 Août 1841) et autorisé de Jean Bovay et de Jeanne Gabrielle née Liebenthal sa femme, d'une part: — Et Jeanne Adrienne Elise Rossellat, de St-Cergues, y domiciliée, fille mineure (née le 16 Août 1840) et autorisée de Jean Louis Etienne Rossellat et de Elise née Tiercy sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St-Cergues.
Les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 196.
Treboux
et
Rossellat.

Les Dimanches un, huit et quinze Juin mil-huit-cent-soixante-deux les promesses de mariage entre Henri François Louis Treboux, de St-Cergues, y domicilié, fils majeur (né le 5 Avril 1829) de François Charles Treboux et de Marguerite née Ruffet sa femme, d'une part: — Et Susanne Lucie Caroline Rossellat, de St-Cergues, y domiciliée, fille majeure (née le 18 Juin 1835) de Jean Bénédit Rossellat et de Françoise Rosalie née Tissot sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St-Cergues.
Les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 197.
Rossellat
et
Tecon.

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Juin mil-huit-cent-soixante-deux les promesses de mariage entre Charles Marc Louis Rossellat, de St-Cergues, y domicilié, fils majeur (né le 15 Septembre 1832) de Jean Bénédit Rossellat et de Françoise Rosalie née Tissot sa femme, d'une part: — Et Justine Sophie Louise Tecon de Bassins, y domiciliée, fille mineure et autorisée (née le 26 Janvier 1840) d'Etienne Tecon et de Susanne Antoinette née Durand sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St-Cergues.
Les formalités ont été remplies auprès de M^l Subilia pasteur à Burtigny.

H. Bugnot pasteur

N^o 198.
Romand
et
Mignot.

Par autorisation du Département de Justice et Police, les Dimanches trente-un Août et sept Septembre mil-huit-cent-soixante-deux, les promesses de mariage entre Jules Louis Romand, de Premanon, y domicilié, fils majeur (né le 17 Octobre 1835) de Germain Romand et de Marie Zépharine née Perrard sa femme, d'une part: — Et Marie Elise Mignot, de Cressonnier, domiciliée à la Jaquette, fille majeure (née le 6 Mai 1839) de Claude-Séverin Mignot et de Marie Euphrasie née Michard sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St-Cergues.
Les formalités ont été remplies auprès de moi, pasteur soussigné

H. Bugnot pasteur

St-Cergues le 19 Août 1862
Le Pasteur
H. Henry

N^o 199.
Aubail
et
Mignot.

Par autorisation du Département de Justice et Police, le Dimanche trente-un Août et sept Septembre mil-huit-cent-soixante-deux, les promesses de mariage entre Louis Aubail, D'Uzeau (Dép^t de Saône-et-Loire), domicilié aux Rousies, fils majeur (né le 16 Juillet 1839) de Jean Aubail et de Jeanne Demouffaucou sa femme, d'une part: — Et Marie Céline Mignot, des Cressonniers, domiciliée à la Taquette, fille mineure (née le 19 Février 1841) et autorisée de Claude-Sévère Mignot et de Marie Euphrasie née Michaud sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de moi pasteur soussigné
H. Bugnot pasteur

N^o 200.
Golaz
et
Lambotteau.

Les Dimanches deux, neuf et seize Novembre mil-huit-cent-soixante-deux les promesses de mariage entre Abraham Golaz, de l'Abbaye, domicilié à S^t-Cergues, fils majeur (né le 28 Octobre 1815) de Jean Louis Golaz et de Jeanne Garrigues sa femme, d'une part: — Et Anne Elise Fanny Lambotteau, de Givrius, domiciliée à S^t-Cergues, fille majeure (née le 11 Juillet 1833) de Jean Gabriel Lambotteau et de Henriette Martin sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.
H. Bugnot pasteur

N^o 201.
Capt
et
Berlie (veuve Broliet).

Les Dimanches trente-un Mai, sept et quatorze Juin mil-huit-cent-soixante-trois, les promesses de mariage entre Charles Marc Abram Capt, du Chenit, domicilié à S^t-Cergues, fils majeur (né le 2 Août 1831) de Jean David Capt et de Jeanne Madeleine Chambaz sa femme, d'une part: — Et Jeanne Louise Broliet, née Berlie, de Chésera, y domiciliée, fille majeure (née le 20 Mai 1838) de Jean Louis Berlie et de sa femme Jeanne Françoise Perrault, veuve en premières noces de Jacques François Broliet, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r Bernard, pasteur à Givrius.
H. Bugnot pasteur

N^o 202.
Paget-Blanc
et
Auger.

Par autorisation du Département de Justice et Police, le Dimanche vingt-un Juin mil-huit-cent-soixante-trois, les promesses de mariage entre Pierre Vital Paget-Blanc, des Cressonniers-Suisses, y domicilié, fils majeur (né le 8 Août 1825) des défunts Marc Joseph Paget-Blanc et de Marie Anne Lizon à l'Allemand sa femme, d'une part: — Et Marie Adèle Caroline Auger, de Chassal (arrondissement de S^t-Claude), y domiciliée, fille mineure (née le 27 Août 1840) et autorisée de Jean Pierre Auger et de Marie Euphrasie Carraz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.
H. Bugnot pasteur

N^o 203.Paget-Blanc
et
Paget-Blanc.

Par autorisation du Département de Justice et Police, le Dimanche vingt-un Juin mil-huit-cent-soixante-trois, les promesses de mariage entre Juby Aimé Paget-Blanc, des Cressonniers Suisses, y domicilié, fils majeur (né le 3 Janvier 1839) de Auguste Casimir Paget-Blanc et de Marie Rosalie née Benoit-Guyot, sa femme, d'une part: — Et Marie Justine Paget-Blanc, des Cressonniers Suisses, y domiciliée, fille mineure (née le 18 Septembre 1843) et autorisée de Jean Marie Paget Blanc et de Marie Lucine Paget-Blanc sa femme, l'autre part, — ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Legerues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 204.Dormond
et
Julliard.

Les Dimanches vingt-un, vingt-huit Juin et cinq Juillet mil-huit-cent-soixante-trois, les promesses de mariage entre Pierre Louis Dormond, d'Olton, domicilié à S^t-Legerues, fils majeur (né le 29 Juin 1831) de Pierre Dormond et de Marie Marguerite née Aviolat sa femme, d'une part: — Et Antoinette Julliard, de Divonne (Dep^t de l'Ain), domiciliée à S^t-Legerues, fille mineure (née le 23 Juillet 1841) et autorisée de Jeannette Julliard, l'autre part — ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Legerues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 205.Freboux
et
Morel.

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq Octobre et premier Novembre mil-huit-cent-soixante-trois, les promesses de mariage entre Jean Auguste Freboux, de S^t-Legerues, y domicilié, fils majeur (né le 9 Juin 1804) des défunts François Freboux et Esther née Tiercy sa femme, d'une part: — Et Josephine Morel, de Vuiry en Sallaz (Dep^t de la Haute-Savoie), domiciliée à S^t-Legerues, fille majeure de feu Claude Morel et de Marie Gavard, sa femme, l'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Legerues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 206.Rossellat
et
Privat.

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Novembre et six Décembre mil-huit-cent-soixante-trois, les promesses de mariage entre François Etienne Octave Rossellat, de S^t-Legerues et citoyen Genevois, domicilié à Genève, fils majeur (né le 12 Nov 1829) des défunts Louis François Rossellat et Jeanne Louise Rambosson sa femme, d'une part: — Et Marie Rodolphine Privat, de Genève, y domiciliée, fille majeure (née le 28 Mai 1838) des défunts Henri François Privat et Jeanne Perrette Rambosson sa femme, l'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Legerues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^l A. Girod, Officier de l'Etat Civil de la ville de Genève.

H. Bugnot pasteur

N^o 207.
Penel
et
Rossellat.

Les Dimanches dia, dix-sept et vingt-quatre Janvier mil-huit-cent-soixante-quatre, les promesses de mariage entre Louis Daniel Penel, de Féchy, de Lollombier et de Vevey, domicilié aux Allévays, rière S^t-Cergues, fils majeur (né le 7 Juillet 1834) de Jean Louis Henri Penel et de Jeanne Marie née Chollet sa femme, d'une part: — Et Marie Julie Jenny Rossellat, de S^t-Cergues, y domiciliée, fille mineure (née le 3 Septembre 1841) et autorisée de feu Jean François Rossellat et de Jeanne Marguerite née Chaillet, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 208.
Francellet
et
Fissot.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Février mil-huit-cent-soixante-quatre, les promesses de mariage entre Jean Abram Samuel Francellet, de Genollier, y domicilié, fils majeur (né le 28 Octobre 1834) de Charles Henri Abram Francellet et de Louise Sophie Velan sa femme, d'une part: — Et Jenny Louise Fanchette Fissot, de S^t-Cergues, y domiciliée, fille majeure (née le 25 Octobre 1836) de François Henri Fissot et de Jagudine Louise née Pappaz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 209.
Breuer
et
Freboux.

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Juillet mil-huit-cent-soixante-quatre, les promesses de mariage entre Michel Breuer, de Gallneukirchen (Empire d'Autriche), domicilié à Vevey, fils majeur (né le 17 Septembre 1833) de Jacob Breuer et de Anna née Kirschbaummayr sa femme, d'une part: — Et Rose Emilie Freboux, de S^t-Cergues et de Myes, domiciliée à Vevey, fille majeure (née le 16 Août 1839) de François Louis Samuel Freboux et de Susanne Louise Davidine née Genton, sa femme défunte, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les formalités ont été remplis auprès de M. L^s Masson, officier de l'Etat Civil de Vevey.

H. Bugnot pasteur

N^o 210.
Fiercy
et
Fissot.

Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Septembre mil-huit-cent-soixante-quatre, les promesses de mariage entre Charles Louis Fiercy, de S^t-Cergues, y domicilié, fils majeur (né le 21 Octobre 1837) de Henri Fiercy et de Marie Spinal, d'une part: — Et Jenny Adèle Fissot, de S^t-Cergues, y domiciliée, fille majeure (née le 14 Septembre 1837) de Charles Louis David Fissot et de Marie Judith née Julliard sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 211.
Fissot
et
Huguenet.

Par dispense du Département de Justice et Police, les Dimanches deux et neuf Octobre mil-huit-cent-soixante-quatre, les promesses de mariage entre Jules Louis Fissot, de S^t-Cergues, domicilié à Poligny (Jura), fils majeur des défunts Jean Etienne Fissot et de Louise Françoise Henriette Chaillet sa femme, d'une part : — Et Marie Eugénie Huguenet, d'Arlay (Jura), y domiciliée, fille majeure de défunt Jean Joseph Huguenet et de Marie Thérèse Vannier sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.
Les formalités ont été remplies auprès de M^r le Maire d'Arlay.

H. Bugnot pasteur

N^o 212.
Benoit-Gonin
et
André.

Par dispense du Département de Justice et Police, les Dimanches treize et vingt Novembre mil-huit-cent-soixante-quatre, les promesses de mariage entre Jean François Benoit-Gonin, de Vesancy, (Canton de Gex, Dep^t de l'Ain), domicilié à Paris, fils majeur (né le 9 Janvier 1835) de défunt Jean Marie Benoit-Gonin et de Françoise Tabussat sa femme, d'une part : — Et Gabrielle Céline Emilie André, de S^t-Cergues, y domiciliée, fille majeure (née le 20 Avril 1836) de Jean Siméon Aubin André et de Adèle Rosine Agathe née Freboux sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 213.
Morier
et
Golaz.

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Janvier mil-huit-cent-soixante-cinq, les promesses de mariage entre Jean Louis Morier, de Château-d'Or, domicilié à S^t-Cergues et précédemment au Risoux, fils majeur (né le 27 Dec. 1830) de Jean Abram Morier et de Jeanne Susanne née Favoz sa femme, veuf en premières nocces de Jeanne Marie née Sueur, d'une part : — Et Jeanne Isabelle Golaz, de l'Abbaye du Lac de Joux, domiciliée à Paris, fille mineure (née le 2 Nov. 1843) et dûment autorisée de Pierre David Golaz et de Susanne Marie née Sueur sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné et de M^r le Maire du 15^e Arrond^t de Paris les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 214.
Psciani
et
Bariod.

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Janvier mil-huit-cent-soixante-cinq, les promesses de mariage entre David Augustin Isidore Psciani, de Leppiana (Piémont), domicilié à S^t-Cergues, fils majeur (né le 28 Août 1819) des défunts Joseph Psciani et Rosa Pidroni sa femme, veuf en troisièmes nocces de Angela Romeggio, d'une part : — Et Colombe Bariod, de S^t-Maurice (Dep^t du Jura), domiciliée à S^t-Cergues, fille majeure (née le 12 Nov. 1839) de Claude Maurice Bariod et de Jeanne Marie Octavie Grand Verrier sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 215.
Amiguet
et
Fiercy.

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Janvier mil-huit-cent-soixante-cinq, les promesses de mariage entre Louis Amiguet, de Mathod, domicilié à Cully et précédemment à S.^{te}-Cergues, fils majeur (né le 27 Août 1836) de Pierre François Amiguet et de Rose née Paux sa femme, l'une part: — Et Louise Henriette Fiercy, de S.^{te}-Cergues, y domiciliée, fille majeure (née le 19 Mai 1829) de Jean Pierre Charles Fiercy et de Jeanne née Goulard sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S.^{te}-Cergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 216.
Vandelle
et
Gavard-Pivet.

Par dispense du Département de Justice et Police, les Dimanches vingt-cinq Juin et deux Juillet mil-huit-cent-soixante-cinq, les promesses de mariage entre Jules Honoré Vandelle, domicilié aux Landes-devant, fils majeur (âgé de 24 ans) de défunt Pierre Gabriel et de Adèle Zéphirine Vandelle, l'une part: — Et Françoise Gavard-Pivet, domiciliée aux Landes-devant, fille majeure (âgée de 27 ans) de défunt Joseph et de Marie Vignie, veuve de Célestin Julien Vandelle, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S.^{te}-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M.^r le Maire des Rousses.

H. Bugnot pasteur

N^o 217.
Chavenoir
et
Vandelle.

Par dispense du Département de Justice et Police, les Dimanches seize et vingt-trois Juillet mil-huit-cent-soixante-cinq, les promesses de mariage entre François Désiré Chavenoir, originaire des Rousses, y domicilié, fils majeur (âgé de 49 ans) des défunts Pierre Emmanuel Chavenoir et Jeanne Marie Bonnefoy à l'Antoine, veuf de Jeanne Constance Fournier, l'une part: — Et Marie Adélaïde Vandelle, originaire des Rousses, domiciliée aux Landes-devant, fille majeure (âgée de 43 ans) des défunts Joseph Denis Vandelle et Rose Marguerite Berthet, veuve de François Alexandre Bonnefoy neveu, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S.^{te}-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M.^r le Maire des Rousses.

H. Bugnot pasteur

N^o 218.
Dorier
et
André.

Les Dimanches six, treize et vingt Août mil-huit-cent-soixante-cinq les promesses de mariage entre Elie Emmanuel Félix Dorier, d'Arzier, domicilié au Bochet (près Arzier), fils majeur (né le 15 Mars 1836) de Bénédicte Dorier et de Rosine née Fleuty sa femme, d'une part: — Et Lise Julie Sophie André, de S.^{te}-Cergues, domiciliée au Pré (près S.^{te}-Cergues), fille majeure (née le 9 Juin 1841) de Jean Siméon Aubin André et de Adèle Rosine Agathe née Trebous sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S.^{te}-Cergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 219.
Coste
et
Tiercy.

Par autorisation du Département de Justice et Police, les Dimanches vingt-neuf Octobre, cinq et douze Novembre mil-huit-cent-soixante-cinq, les promesses de mariage entre Louis Coste, citoyen Genevois, domicilié à Choungny, fils majeur (né le 26 Nov. 1838) de Louis Adrien Coste et de Madeleine Henriette Girardet sa femme, d'une part: — Et Jeanne Charlotte Jenny Tiercy, de S.^t-Cergues, domiciliée à Genève, fille majeure (née le 24 Août 1832) de Jeanne Henriette Tiercy, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de S.^t-Cergues. Les formalités ont été remplies auprès de M.^r J. Braillard, Officier de l'Etat Civil de la Ville de Genève. H. Bugnot pasteur

N^o 220.
Gonthier
et
Abèvre (veuve Baup)

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Novembre mil-huit-cent-soixante-cinq, les promesses de mariage entre Charles Louis Gonthier, de S.^t-Croix, domicilié à S.^t-Cergues, fils majeur (né le 15 Nov. 1823) des defunts Charles Timothée Gonthier et de Sophie née Leubaz, l'une part: Et Caroline Abèvre, de Nyon, y domiciliée, veuve de Jean Louis Baup, fille majeure des defunts Jean Joseph Abèvre et de Marie née Schmitt, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S.^t-Cergues. Les formalités ont été remplies auprès de M.^r L.ⁿ Favoy, notaire à Nyon. H. Bugnot pasteur

N^o 221.
Bonnet
et
Guénard.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Janvier mil-huit-cent-soixante-six les promesses de mariage entre Jean Félix Bonnet, de Bursinel et Dullit, domicilié à Bursinel, fils majeur de Michel Louis Henri Bonnet et de Louise née Dufour, l'une part: — Et Pierrette Françoise Marie Guénard, de Ballaison (Haute-Savoie), domiciliée à S.^t-Cergues, fille majeure d'Antoine Guénard, et de Henriette Susanne née Besseau, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S.^t-Cergues. Les formalités ont été remplies auprès de M.^r Augsbourger, pasteur à Bursins. H. Bugnot pasteur

N^o 222.
Freboux
et
Gros.

Les Dimanches vingt-huit Janvier, quatre et onze Février mil-huit-cent-soixante-six les promesses de mariage entre Alfred Freboux, de S.^t-Cergues et de Myes, domicilié à S.^t-Cergues, fils majeur de Marc Eugène Octave Freboux et de Jeanne Christine Marie née Vidmayer, d'une part: — Et Alice Gros, de Mont et de Bière, fille domiciliée à Bursinel, fille mineure et autorisée de Jules Gros et de Jenny née Suardet, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S.^t-Cergues. Les formalités ont été remplies auprès de M.^r Augsbourger, pasteur à Bursins. H. Bugnot pasteur

N^o 223.André
et
Boldrini
née Golay.

Les Dimanches vingt-cinq Mars, premier et huit Avril mil-huit-cent-soixante-six les promesses de mariage entre Isaac Henri André, de S^t-Cergues, domicilié à S^t-Croix, fils majeur (né le 3 Janvier 1826) de Jean Philippe André et de Marianne Julie Cottier sa femme, veuf de Zélie Rosalie Addor, d'une part: — Et Jeanne Louise Henriette Philippine Boldrini née Golay, de Castellaro (Mantoue), fille majeure (née le 13 Juin 1826) de Jean Louis Golay et de Clorinde Amélie Picard ou Brika sa femme, veuve de César Boldrini, l'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r A. Dupont, pasteur à S^t-Croix.

H. Bugnot pasteur

N^o 224.Henny
et
Rossellat.

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Juillet mil-huit-cent-soixante-six les promesses de mariage entre Jules Henny, du Mont, domicilié à la Naz, rière le Mont, fils majeur (né le 30 Novembre 1838) de Charles Louis Henny et de Jeanne Marie née Braithaupt sa femme, d'une part: — Et Susanne Marie Henriette Julie Rossellat, de S^t-Cergues, y domiciliée, fille majeure (née le 24 Décembre 1839) de Jean Bénédicte Rossellat et de Françoise Rosalie née Tissot sa femme, l'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r H. Thévoz, pasteur au Mont.

H. Bugnot pasteur

N^o 225.Rossellat
et
Viollet.

Les Dimanches deux, neuf et seize Décembre mil-huit-cent-soixante-six les promesses de mariage entre Henri Ami Elie Rossellat, de S^t-Cergues, y domicilié, fils majeur de Jean François Rossellat et de Jeanne Alexandrine Tissot sa femme, d'une part: — Et Jeanne Viollet, de Cartigny (Genève), domiciliée à Lain-Bel (Rhône), fille majeure de Joseph Viollet et de Claudine Dujourdy, l'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r H. Rey, notaire à Lain-Bel.

H. Bugnot pasteur

N^o 226.Bricolens
et
Delaigne.

Les Dimanches trente Juin, sept et quatorze Juillet mil-huit-cent-soixante-sept les promesses de mariage entre Victor Bricolens, d'Arzier et le Muids, domicilié à Arzier, fils mineur (né le 4 Avril 1845) autorisé de Louis Marc Bricolens et de Marie Jenny née Berseth sa femme, d'une part: — Et Marie Louise Delaigne, de S^t-Cergues, domiciliée à Genève, fille mineure (née le 4 Août 1845) autorisée de Paul Henri Siméon Delaigne et de Jeanne Françoise Louise née Tissot sa femme, l'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r F. Gaudin Dixon, pasteur à Arzier.

H. Bugnot pasteur

N^o 227.
Tissot
et
Yean.

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Juillet mil-huit-cent-soixante-sept les promesses de mariage entre Jules Victor Tissot, de S^t-Cergues, domicilié à Longjumeau (Seine-et-Oise), fils (né le 3 Mars 1846) de Jean Abram Tissot et de Joséphine Chévrier sa femme, l'une part: - Et Adeline Yean, originaire de Fontaine-la-Rivière (Seine et Oise), domiciliée à Longjumeau, fille (née le 16 Septembre 1844) de Antoine Yean et de Marie Anne Honorine Daubignard sa femme, d'autre part, - ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues. Les formalités ont été remplies auprès de Monsieur le Secrétaire de la mairie de Longjumeau.

H. Bugnot pasteur

N^o 228.
Simon
et
Siegfried.

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit Août mil-huit-cent-soixante-sept les promesses de mariage entre Ami Henri Marius Simon, du Chemit, domicilié à Arzier, précédemment à S^t-Cergues, fils majeur (né le 16 Août 1834) de Jean Louis Jacob et de Louise Sophie Françoise née Putschard sa femme; veuf en premières noces de Alphonsine Victoire Mercier, ^{d'une part} - Et Maria Siegfried, de la Lenk (canton de Berne), domiciliée à Arzier, précédemment à S^t-Cergues, fille mineure autorisée (née le 27 Septembre 1846) de Maria de Pierre Siegfried, l'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues. Les formalités ont été remplies auprès de M^r F. Gaudin Dixon, Pasteur à Arzier.

H. Bugnot pasteur

N^o 229.
Dutruy
et
Tissot.

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre Novembre et premier Décembre mil-huit-cent-soixante-sept les promesses de mariage entre Marc François Dutruy, de Begnins et de Luins, domicilié à Luins, fils majeur (né le 1^{er} Novembre 1835) de Baptiste Elzée Dutruy et de Jeanne Louise née Menthonnet sa femme, d'une part: - Et Marie Julie Henriette Tissot, de S^t-Cergues, y domiciliée, fille majeure (née le 15 Sept. 1844) de Charles Emmanuel Tissot et de Jeanne Henriette née Sachot sa femme, l'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues. Les formalités ont été remplies auprès de M^r G. Dietrich, Pasteur à Begnins.

H. Bugnot pasteur

N^o 230.
Rossellat
et
Tissot.

Les Dimanches vingt-sept Septembre, quatre et onze Octobre mil-huit-cent-soixante-huit les promesses de mariage entre Abram Louis Rossellat, de S^t-Cergues, domicilié à Oron, fils majeur (né le 15 Janvier 1835) de Jean Henri Rossellat et de Jeanne Elise née Frebour sa femme, d'une part: - Et Marie Susann Tissot, de S^t-Cergues, y domiciliée, fille majeure (née le 26 Mai 1840) de François Henri Tissot et de Jaqueline Louise née Pappaz sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues. Les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 231. Les Dimanches premier, huit et quinze Novembre mil-huit-cent-soixante-huit les promesses de mariage entre Joseph Clément, de Cussy, Canton de Gea (Ain), y domicilié, fils majeur de Jean Louis Clément et de défunte Anne Amélie Chevassus sa femme, d'une part: Et Anne Céline Jannier, des Landes près St-Cergues, y domiciliée, fille majeure de défunt Pierre Alexis Jannier et de Jeanne Anastasie Gindre sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r Masson, Maire à Cussy.
H. Bugnot pasteur

N^o 232. Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq Avril et deux Mai mil-huit-cent-soixante-neuf les promesses de mariage entre Ami Louis Jules César Tissot, de St-Cergues, y domicilié, fils mineur (né le 14 Mars 1847) et autorisé de François Henri Tissot et de défunte Louise née Pappaz sa femme, d'une part: — Et Jeanne Françoise Delorme, de Vulbens (Savoie), domiciliée à Genollier, fille mineure (née le 17 Août 1848) et autorisée de feu Pierre Delorme et de Jeanne Louise Antoinette née Vallon sa veuve, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r A. Janavel, pasteur à Genollier.
H. Bugnot pasteur

N^o 233. Les Dimanches six, treize et vingt Juin mil-huit-cent-soixante-neuf les promesses de mariage entre Marc Jean Henri Chapuis, d'Arzier et le Muids, domicilié à Arzier, fils majeur (né le 21 Février 1845) de Juste Edouard Chapuis et de Jeanne Susanne née Delan sa femme, d'une part: — Et Jenny Emilie Céline Dufour, d'Arzier et le Muids, domiciliée à St-Cergues, précédemment à Coppet, fille majeure (née le 3 Août 1845) de Jules François Dufour et de Susanne Marguerite Françoise née Trebour sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r F. Gaudin Dixon, pasteur à Arzier.
H. Bugnot pasteur

N^o 234. Les Dimanches six, treize et vingt Juin mil-huit-cent-soixante-neuf les promesses de mariage entre Edouard Louis Philippe Tissot, de St-Cergues, domicilié à Nyon, précédemment à Rolle, fils majeur (né le 6 Dec. 1843) de Jacques François Henri Tissot et de Jeanne Susanne Hélène née Gay sa femme, d'une part: — Et Caroline Anne Fanny Wenger, de Kirchenturn (Berne), domiciliée à Lausanne, fille majeure (née le 21 Février 1845) de Christian Wenger et de Rosette Claudine née Hertig sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r Ch. Chevallaz, Officier de l'Etat-Civil à Lausanne.
H. Bugnot pasteur

N^o 235.
Tissot
et
Barillier.

Les Dimanches vingt, vingt-sept Juin et quatre Juillet mil-huit-cent-soixante-neuf les promesses de mariage entre Ferdinand Jules Tissot, de St-Lergues, y domicilié, fils mineur (né le 20 Mai 1848) et autorisé de Charles Louis Tissot et de feu Judith née Trulliard sa femme, d'une part: — Et Sophie Fanny Barillier, de Vich, domiciliée à St-Lergues, fille mineure (née le 21 Janvier 1850) et autorisée de feu François Samuel Barillier et de Jeanne Françoise née Maire sa veuve, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St-Lergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 236.
Bolay
et
Föni.

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Aout mil-huit-cent-soixante-neuf les promesses de mariage entre Jules Michel Bolay, de Genollin et de Epinel, domicilié à Genollin, fils majeur (né le 30 Juillet 1833) de Jean Charles Alexandre Bolay et de Jeanne Louise Francelet sa femme, d'une part: — Et Elisabeth Föni, de Meiringen (Canton de Berne), domiciliée à St-Lergues et précédemment à Genollin, fille majeure (née le 5 Mars 1844) de Ulrich Föni et de Barbara Egger sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St-Lergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 237.
Rossellat
et
Bouille.

Les Dimanches trente Janvier, six et treize Février mil-huit-cent-septante les promesses de mariage entre Octave Samuel Rossellat, de St-Lergues, y domicilié, fils majeur (né le 4 Mars 1845) de Jean François Alexandre Rossellat et de Lucie Théoline Delphine née Treboux sa femme, d'une part: — Et Marie Victorine Bouille, de Coppoux (Savoie), domiciliée à St-Lergues, fille mineure (née le 10 Décembre 1849) et autorisée de Pierre Bouille et de Séraphine née Forestier sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St-Lergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 238.
Varidel
et
Treboux.

Les Dimanches vingt, vingt-sept Mars et trois Avril mil-huit-cent-septante les promesses de mariage entre Maurice Varidel, de Pralins, domicilié à Rolle, fils majeur (né le 29 Janvier 1841) de Jean Jacques Varidel et de Jeanne Marguerite Burdet sa femme, d'une part: — Et Irlande Sophie Georgine Octavie Treboux, de St-Lergues, y domiciliée, fille majeure (née le 17 Avril 1840) de François Marie Abram Treboux et de Mary Anne née Smith sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St-Lergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 239. Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Mai et cinq Juin mil-huit-cent-septante les promesses de mariage entre François Jean Jossevel, de Moudon, Bussy et Chapelles, domicilié à Genève, fils majeur (né le 20 Juillet 1845) de Sophie Elisabeth Jossevel, d'une part : — Et Susanne Lucie Caroline Rossellat, de St.-Cergues, y domiciliée, fille majeure (née le 18 Juin 1835) de Jean Bénédicte Rossellat et de Françoise Rosalie Tissot sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St.-Cergues.
Les formalités ont été remplies auprès de M^r Louis Wallner, Officier d'Etat Civil de la Ville de Genève.

H. Bugnot pasteur

N^o 240. Par autorisation du Département de Justice et Police, les Dimanches trois, dix et dix-sept Juillet mil-huit-cent-septante les promesses de mariage entre Thomas Philippe Fortuné Barbieri, originaire de Olgia en Piémont, domicilié à St.-Cergues, fils majeur (né le 25 Mars 1841) de François Barbieri et de Anne Marie Guerra sa femme, d'une part : — Et Marie Elise Delaigue, de St.-Cergues, y domiciliée, fille mineure (née le 30 Mai 1851) et dûment autorisée de feu Henri Paul Delaigue et de Jeanne Césarine Prost-Coponay sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St.-Cergues.
Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 241. Les Dimanches vingt-quatre, trente-un Juillet et sept Aout mil-huit-cent-septante les promesses de mariage entre Jules Marc Samuel Rossellat, de St.-Cergues, y domicilié, fils mineur (né le 14 Mars 1849) et autorisé de feu Jean François Rossellat et de feu Marie née Chaillet sa femme, d'une part : — Et Adèle Pauline Tissot, de St.-Cergues, y domiciliée, fille mineure (née le 28 Mai 1852) et autorisée de Charles Louis David Tissot et de feu Judithte née Julliard sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St.-Cergues.
Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 242. Les Dimanches six, treize et vingt Novembre mil-huit-cent-septante les promesses de mariage entre Henri Emmanuel Besse, de l'Abergement et des Clées, domicilié à St.-Cergues, fils majeur (né le 12 Déc. 1844) de Samuel Besse et de Susanne Sophie née Perriard sa femme, d'une part : — Et Louise Adeline Girardet, de Suchy, domiciliée à Lausanne, fille mineure (née le 12 Oct. 1848) et autorisée de Marc Abram Louis Girardet et de Françoise Augustine née Rochat sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St.-Cergues.
Les formalités ont été remplies auprès de M^r Ch. Chevallaz, Officier de l'Etat Civil à Lausanne.

H. Bugnot pasteur

N^o 243.
Bovay
et
Burnens.

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit Juin mil-huit-cent-septante-un les promesses de mariage entre Jean Bovay, de Rougemont, domicilié à S^t-Cergues, fils majeur (né le 7 Août 1841) de Jean Bovay et de Jeanne Gabrielle née Siebenthal sa femme, veuf en premières noces de Jeanne Andrienne Elise née Russellat, d'une part: — Et Henriette Françoise Burnens, d'Olens, domiciliée à Morges et avant à S^t-Cergues, fille majeure (née le 5 Novembre 1845) de Marc Henri Louis Burnens et de Alexandrine née Destraz sa femme d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r. Hugonnet, Officier de l'Etat Civil de la paroisse de Morges.
H. Bugnot pasteur

N^o 244.
Freboua
et
Delapraz.

Les Dimanches vingt-sept Août, trois et dix Septembre mil-huit-cent-septante-un les promesses de mariage entre Samuel Gustave Freboua, de S^t-Cergues et de Mies, domicilié à Corsier, fils majeur (né le 10 Déc. 1842) de Marc Eugène Octave Freboua et de Jeanne Christine Marie née Widmayer sa femme, d'une part: — Et Elise Marie Delapraz, de Corseaux, domiciliée à Corsier, fille mineure (née le 29 Janvier 1851) et autorisée de Charles François Delapraz et de Aimée Marianna Roche sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r. Würsten, pasteur à Corsier.
H. Bugnot pasteur

N^o 245.
Muller
et
Dormond.

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Septembre mil-huit-cent-septante-un les promesses de mariage entre David Muller, de Boltigen (Canton de Berne), domicilié dans la commune de S^t-Cergues et précédemment à Chéserez, fils majeur (né le 22 Octobre 1844) de Bartholomé Muller et de Marguerite Dänzer, sa femme, d'une part: — Et Antoinette Dormond, d'Olion, domiciliée à Paris et momentanément à S^t-Cergues, fille majeure (née le 23 Juillet 1841) de Jeannette Pullyard, et veuve de Pierre Louis Dormond, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.
H. Bugnot pasteur

N^o 246.
Faton
et
Fiercy.

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Octobre mil-huit-cent-septante-un les promesses de mariage entre Charles Jules Faton, de Penay, domicilié à Nyon, fils majeur (né le 22 Mars 1834) de Jean Pierre et de Jeanne Marie Pittet sa femme, d'une part: — Et Louise Elise Augustine Fiercy, de S^t-Cergues, domiciliée à Prangins, fille majeure (née le 30 Janvier 1840) de Jean Louis et de Anne Marguerite Duperraz sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r. H. Panchaud, pasteur à Nyon.
H. Bugnot pasteur

N^o 247.
André
et
Toni.

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Octobre mil-huit-cent-septante-un les promesses de mariage entre Jacob Henri André, de St-Lergues, y domicilié, fils majeur (né le 1^{er} Octobre 1842) de Jean Etienne François André et de Marie Françoise née Meylan sa femme, d'une part: — Et Anna Toni, de Meiringen (Canton de Berne), domiciliée à St-Lergues, fille majeure (née le 15 Octobre 1842) de Ulrich Toni et de Barbara Egger sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St-Lergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 248.
Fissot
et
Spengler.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Janvier mil-huit-cent-septante-deux les promesses de mariage entre Louis Marc Jean Fissot, de St-Lergues, domicilié à Nyon, fils majeur (né le 5 Novembre 1845) de Jacques François Henri et de Jeanne Susanne Hélène née Gay sa femme d'une part: — Et Sophie Spengler, de Brücke-Stein (Schaffhouse), domiciliée à Nyon, fille mineure (née le 20 Août 1852) autorisée de Jacob et de Marie Brüttsch sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St-Lergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r H. Panchaud, pasteur à Nyon.

H. Bugnot pasteur

N^o 249.
Lapt
et
Tabord.

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Mars mil-huit-cent-septante-deux les promesses de mariage entre François Frédéric Lapt, du Chemit, domicilié à St-Lergues, fils majeur (né le 7 Février 1842) d'Abram Moïse Lapt et de Louise Sophie née Bessat, d'une part: — Et Louise Tabord, d'Yvorne, domiciliée aux Fontaines près Olton, fille majeure (née le 8 Mai 1846) de Jean Pierre Louis Tabord et de Mariamme née Parhier sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St-Lergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r C. Jaques, pasteur à Olton.

H. Bugnot pasteur

N^o 250.
Gale'
et
Freboux.

Les Dimanches vingt-un, vingt-huit Avril et cinq Mai mil-huit-cent-septante-deux les promesses de mariage entre Jules Antoine Gale', de Frélex, domicilié à Plainpalais (Genève), fils majeur (né le 23 Mai 1840) de Jean Maurice Gale' et de Anne Marguerite Perrottet sa femme, d'une part: — Et Félicie Augustine Freboux, de St-Lergues, domiciliée à Genève, fille majeure (née le 8 Octobre 1845) de Charles François Eugène Freboux et de Louise Julie Olivier sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St-Lergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r Louis Wallner, Secrétaire de l'Etat Civil de la Ville de Genève.

H. Bugnot pasteur

N^o 251.
 Freboux
 et
 Delajoux.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Mai mil-huit-cent-septante-deux les promesses de mariage entre Marc Freboux, de S^t-Cergues et de Mies, domicilié à Vevey, fils majeur (né le 29 Décembre 1847) de François Louis Samuel Freboux et de Jeanne Louise Davidine née Genton sa femme, d'une part: — Et Louise Fanny Delajoux, de Vevey et de Lutry, domiciliée à Vevey, fille mineure (née le 11 Juillet 1850) autorisée de Jean Pierre François Delajoux et de Louise Caroline née Falconnier sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.
 Les formalités ont été remplies auprès de M^r L^e Masson, Officier de l'Etat Civil de Vevey.

H. Bugnot pasteur

N^o 252.
 Freboux
 et
 Ansermier

Les Dimanches seize, vingt-trois Février et deux Mars mil-huit-cent-septante-trois les promesses de mariage entre Marc Alfred Freboux, de Bursins, S^t-Cergues et Bursinel, domicilié à Bursins, fils majeur (né le 26 Juillet 1842) des défunts Armand Antoine Freboux et Julie Angélique née Durand sa femme, d'une part: Et Aimée Ansermier, de Penthaiz, domiciliée à Bursins, fille majeure (née le 16 Février 1847) des défunts Louis Philippe Ansermier et Marie Virginie née Corcelle, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.
 Les formalités ont été remplies auprès de M^r E. Pingoud, pasteur à Bursins.

H. Bugnot pasteur

N^o 253.
 Frebois
 et
 Tiercy

Les Dimanches vingt, vingt-sept Avril et quatre Mai mil-huit-cent-septante-trois les promesses de mariage entre Samuel Etienne Charles Auguste Frebois, de S^t-Cergues, y domicilié, fils majeur (né le 19 Mai 1827) de Jean David Samuel Frebois et de Henriette née Simon sa femme, veuf de Léonie Amandine Brichard, d'une part: — Et Marie Julie Henriette Tiercy, de S^t-Cergues, y domiciliée, fille majeure (née le 20 Mars 1828) de Jean Louis Tiercy et de Jeanne Julie Emilie Rochat sa femme, veuve de Charles Henri Tissot, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 254.
 Delaigue
 et
 Dorier.

Les Dimanches vingt-sept Avril, quatre et onze Mai mil-huit-cent-septante-trois les promesses de mariage entre Paul Jean Delaigue, de S^t-Cergues, y domicilié, fils majeur (né le 24 Avril 1850) de Paul Henri Simion Delaigue et de Jeanne Célarine Prost-Coponay sa femme, d'une part: — Et Charlotte Caroline Julie Dorier, d'Arzier, domiciliée à S^t-Cergues, fille majeure (née le 9 Septembre 1849) de Isaac François Dorier et de Suzette née Ballan sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de S^t-Cergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Bugnot pasteur

N^o 255.
André
et
Freboux.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Octobre mil-huit-cent-septante-trois, les promesses de mariage entre Marc François André, de St-Cergues, y domicilié, fils majeur (né le 17 Juin 1845) de Jean Etienne Gabriel André et de Jeanne Louise Tissot sa femme, d'une part: Et Octavie Freboux, de St-Cergues, y domiciliée, fille mineure (née le 20 Sept. 1852) et autorisée de Samuel Etienne Charles Auguste Freboux et de feu Léonie Antoinette Amande Brichard sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St-Cergues.
Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

A. Bugnot pasteur

N^o 256.
André
et
Rossellat.

Les Dimanches vingt-six Octobre, deux et neuf Novembre mil-huit-cent-septante-trois, les promesses de mariage entre Louis François André de St-Cergues, y domicilié, fils majeur (né le 4 Décembre 1844) de François Louis André et de Julie Louise née Tissot, sa veuve, d'une part - Et Julie Henriette Rossellat, de St-Cergues, y domiciliée, fille majeure (née le 25 Juin 1842) de Jean Henri Rossellat et de Jeanne Elise née Freboux sa femme, d'autre part, ont été publiées sans opposition dans l'Eglise de St-Cergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

A. Bugnot pasteur

N^o 257.
Petetin
et
Morel veuve Freboux

Par dispense du Département de Justice et Police, les Dimanches deux et neuf Novembre mil-huit-cent-septante-trois, les promesses de mariage entre Paul Joseph Petetin, originaire de Foncine-le-Haut (Dép^t de Jura), domicilié à St-Cergues, fils majeur (né le 8 Décembre 1838) de Claude Marie Petetin et de Marie Anne Victoire Savouret sa femme, d'une part: - Et Josephite Morel, de St-Cergues, y domiciliée, fille majeure (née le 3 Mars 1833) de Claude Morel et de Marie Gavard sa femme, veuve de Jean Auguste Freboux, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St-Cergues.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

A. Bugnot pasteur

N^o 258.
Dumusc
et
Delamuraz

Les Dimanches trente Novembre, sept et quatorze Décembre mil-huit-cent-septante-trois, les promesses de mariage entre Jean Pierre Dumusc, de Noville et Rennoz, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 19 Février 1835) de Jean Antoine Dumusc et de Susanne Henriette Dappen soit Tappet sa femme, veuf en premiers noces de Emilie née Dufaux, d'une part: - Et Françoise Sophie Delamuraz, de Longirod, domiciliée à St-Cergues, fille majeure (née le 5 Août 1835) de Jean Isaac Delamuraz et de Anne Louise Catherine Gudet sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M. A. Rossier, Officier de l'Etat Civil de Lausanne.

A. Bugnot pasteur

N^o 259.
Amat.
et
Ferret.

Par autorisation et dispenses du Département de Justice et Police
le Dimanche vingt-neuf Mars mil-huit-cent-septante-quatre
les promesses de mariage entre Jean Antoine Maximilien Amat, dit
Justin, originaire de Villeneuve (Hérault, France), domicilié à S^t-
Lergues, fils majeur (né le 6 Vendémiaire, an 8) des défunts Jean
Antoine Amat et Marie Sophie Adélaïde Duchastre sa femme, veuf
en première nocces de Emilie Comérac, d'une part : - Et Aricie Eulalie
Marie Modeste Ferret, originaire de S^t-Pons (Hérault), domiciliée
à Toulouse, fille majeure (née le 6 Juillet 1815) des défunts Pierre Jean
Chrysostôme Ferret et de Marie Modeste Fort sa femme, d'autre part ;
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Lergues.

Publication du mariage
André et Thiebaut
voir no. 269.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r le Maire de Toulouse et de sousigné
H. Bugnot pasteur

N^o 260.
André
et
Lujean.

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit Octobre mil-huit-cent-
septante-quatre les promesses de mariage entre Louis Jules Samuel
Théophile André, de S^t-Lergues, y domicilié, fils majeur (né
le 3 Octobre 1838) de Jean Siméon Aubin André et de Adèle Rosine
Agathe née Treboux sa femme, d'une part : - Et Ida Méry
Lujean, d'Arzier et le Muids, domiciliée à Arzier, fille mineure
(née le 8 Octobre 1853) autorisée de Marc David Ferdinand Lujean
et de Etienne Marie née Taccoud sa femme, d'autre part, ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de S^t-Lergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r C. Ribaucourt pasteur
à Arzier.
H. Bugnot pasteur

N^o 261.
Tissot
et
André.

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Février mil-huit-cent-
septante-cinq les promesses de mariage entre Louis Joseph Tissot, de S^t-Lergues,
y domicilié, fils majeur (né le 6 Novembre 1843) de Charles Louis David et de
Marie Judith née Julliard sa femme, d'une part : - Et Julie Henriette
Marie Sophie André, de S^t-Lergues, y domiciliée, fille majeure (née le
9 Avril 1849) de Jean Etienne François et de Marie Françoise née
Meylan sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de S^t-Lergues.

Les formalités ont été remplies auprès de moi sousigné.
H. Bugnot pasteur

N^o 262.
Capt
et
Ruffet veuve Dorier.

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit Avril mil-huit-cent-septante-cinq
les promesses de mariage entre François Louis Marc Samuel Capt, du Chenit,
domicilié à S^t-Lergues, fils majeur de Jules Isaac et de Catherine von Weissenfluh,
d'une part : - Et Caroline Sophie Ruffet, d'Arzier, domiciliée au Muids, fille
majeure de Jules François Rodolphe et de Jenny Marie Fanny née Prod'hom,
veuve en premières nocces de Marc Louis Ami Dorier, d'autre part, ont été
publiées sans opposition dans l'Eglise de S^t-Lergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r C. Ribaucourt pasteur à Arzier.
H. Bugnot pasteur

N^o 263.
André
et
André.

Les Dimanches vingt, vingt-sept Juin et quatre Juillet mil-huit-cent-septante-cinq les promesses de mariage entre Marc François André, de St.-Cergues, y domicilié, fils majeur (né le 1^{er} Juin 1845) de Jean Etienne Gabriel André et de Jeanne Louise Tissot sa femme, veuf en premières noces de Octavie Treboux, d'une part : — Et Rosine Louise André, de St.-Cergues, y domiciliée, fille majeure (née le 25 Octobre 1842) de Jean Siméon Aubin André et de Adèle Rosine Agathe née Treboux sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St.-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de moi soussigné :

H. Bugnot pasteur

N^o 264.
Rossellat
et
Sautebin.

Par dispense du Département de Justice et Police les Dimanches dix-huit et vingt-cinq Juillet mil-huit-cent-septante-cinq les promesses de mariage entre Jules Marc Samuel Rossellat, de St.-Cergues, y domicilié, fils majeur (né le 14 Mars 1849) de Jean François Rossellat et de Marie Chaillet sa femme, veuf en premières noces de Adèle Pauline Tissot, d'une part — Et Adélaïde Sautebin, de Cormoret (Canton de Berne), fille majeure (née le 7 Nov. 1848) de Charles Henri Sautebin et d'Olympe Sophie Stengme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St.-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r C. de Ribeaucourt pasteur à Arzier.

H. Bugnot pasteur

N^o 265.
Tissot
et
Michaud.

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Août mil-huit-cent-septante-cinq les promesses de mariage entre Edouard Louis Philippe Tissot, de St.-Cergues, domicilié à Nyon, fils majeur (né le 6 Décembre 1843) de Jacques François Henri et de Jeanne Susanne Héliène née Gay sa femme, veuf de Caroline Fanny Anna née Wenger, d'une part — Et Elise Blanche Michaud, de la Tour de Peilz, domiciliée à Nyon, fille mineure (née le 29 Mars 1855), autorisée, d'Elise Michaud, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St.-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de M^r Landriset pasteur à Nyon.

H. Bugnot pasteur

N^o 266.
Umbekr
et
Benoit.

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Septembre mil-huit-cent-septante-cinq les promesses de mariage entre Louis Charles Umbekr, de Saanen (Gessenay, Canton de Berne), domicilié aux Landes, commune de St.-Cergues, fils majeur (né le 24 Mars 1846) de Christian Gottlieb Umbekr et de Jeanne Marie Guidou sa femme, d'une part — Et Ludovine Benoit, originaire de la Chaumusse (Canton de St.-Laurent, Jura), domiciliée à Morbier (Jura), fille majeure de défunt Prosper Benoit et de Anne Joséphine Bailly-Salins sa femme, d'autre part, (née le 12 Juin 1850), ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St.-Cergues.

Les formalités ont été remplies auprès de moi soussigné :

H. Bugnot pasteur

N^o 267.
Besson
et
Lybirde

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Octobre mil-huit-cent-septante-cinq les promesses de mariage entre Louis Besson, de Chapelle et d'Eclépens, domicilié à Eclépens, fils majeur (né le 31 Octobre 1844) de Jean Louis Besson et de Juliette née Perrette sa femme, d'une part: — Et Julie Sophie Louise Lybirde, de Château-d'Oex, domiciliée à St-Cergues, fille majeure (née le 12 Juin 1849) de Jean David Lybirde et de Julie née Tissot sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de St-Cergues. Les formalités ont été remplies auprès de M^r Hautier, pasteur à La Sarraz.
H. Bugnot pasteur

N^o 268.
Paget-Blanc
et
Thevenin

Par dispense du Département de Justice et Police le Dimanche dix-sept Octobre mil-huit-cent-septante-cinq les promesses de mariage entre Lucien Casimir Paget-Blanc, précédemment ressortissant des Bressonniers-Suisses, actuellement bourgeois de Chessel ensuite de la naturalisation qu'il a obtenue en date du 21 Juin 1875, domicilié à la Cure, commune de St-Cergues, fils majeur (né le 15 Mars 1842) de Auguste Casimir Paget-Blanc et de Marie Rosalie née Benoit-Guyod, d'une part: — Et Marie Anais Thevenin, originaire des Mouilletz, commune de Lézat, canton de Morez (Jura), domiciliée aux Mouilletz, fille mineure (née le 4 Septembre 1855) autorisée de François Désiré Thevenin et de Marie Joséphine Chevassus sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de St-Cergues. Les formalités ont été remplies auprès de moi soussigné
H. Bugnot pasteur

N^o 269.
André
et
Thiebaut

Par dispense du Département de Justice et Police le Dimanche vingt-six Avril mil-huit-cent-septante quatre les promesses de mariage entre: Frédéric François Henri Louis André, de St-Cergues, domicilié à Paris, fils majeur (né le 26 Dec. 1849) de Jean Etienne Gabriel André et de Louise Tissot sa femme, d'une part: — Et Augustine Laure Thiebaut, domiciliée à Neuilly (Seine), fille majeure de Jean Baptiste Thiebaut et de Louise Joséphine Bréard sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de St-Cergues. Les formalités ont été remplies auprès de M^r le Chef du Bureau de l'état civil de la Ville de Neuilly.
H. Bugnot pasteur

Inscription
omise à son rang.
H. Bugnot pasteur

Aujourd'hui 31 Décembre 1875, au soir, le présent registre, bien que non rempli, est clos en vertu de la Loi décrétée par le Grand Conseil du Canton de Vaud le 8 Novembre 1875, en exécution de la Loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur la tenue des registres de l'état civil, par moi soussigné, détenteur des registres de la paroisse de St-Cergues.
H. Bugnot pasteur

